Industry, Science and Technology Canada

1990-91 Estimates

Part III

Expenditure Plan

90-03656/

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with Part II.

© Minister of Supply and Services Canada 1990

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1991-III-61
ISBN 0-660-55653-7

1990-91 Estimates

Part III

(ISTC)

Preface

This Expenditure Plan is intended to be used as a reference document. As such, it contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience. The document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. A table of contents lists the various chapters, and more detailed tables of contents are provided for each Program.

Legislation to establish the Department of Industry, Science and Technology has now been passed. The new Department activates the merger of the Ministry of State for Science and Technology (MOSST) and the Department of Regional Industrial Expansion (DRIE). Accordingly, this document brings together the complementary activities of the two predecessor organizations in a fully integrated Expenditure Plan for ISTC under two distinct Programs:

- the Industry, Science and Technology Program; and
- the Regional Development and Aboriginal Economic Program.

The Expenditure Plan begins with details of Spending Authorities from Part II of the Estimates and Volume II of the Public Accounts. This is to provide continuity with the other Estimates documents and to help assess the financial performance over the past year. In addition, the Expenditure Plan contains an Overview section which provides information on key elements of the Program's current plans and performance as well as background information. This is followed by more details on expected results and other performance information that forms the basis for justifying the resources requested. The document then provides supplementary information on programs and resources which includes additional explanations and analyses. A topical index which allows the reader to focus on topics of interest is provided at the end of the document.

Table of Contents

ISTC Overview	1-1
Industry, Science and Technology Program	2-1
Regional Development and Aboriginal Economic Program	3-1
Topical Index	4-1

ISTC Overview

Section I

Departmental Overview

A. Introduction

Industry, Science and Technology Canada's (ISTC's) legislation has now been passed. Announced in mid-1987, ISTC reflects the integration of the Ministry of State for Science and Technology (MOSST) and the Department of Regional Industrial Expansion (DRIE).

ISTC is charged with ensuring Canada's international competitiveness through a strong, continuing integration of scientific, technological and industrial strategies and activities.

The Department is poised to implement this challenging new mandate. During the time since the Prime Minister first announced plans for ISTC, extensive consultations have been held with the scientific, technological and business communities. One major result has been the establishment of a set of medium to long-term priorities to provide strategic direction for the operations of the new Department. A new organization has also been established, staffed and resourced. New and updated policies, programs and services, which were developed during the integration phase, are now in place for nation-wide delivery to ISTC's clients.

B. Role and Responsibilities

ISTC's mandate reflects the Government's commitment to developing an internationally competitive and technologically advanced industrial economy. Accordingly, its priorities, policies, services and financial incentive programs are designed to enhance Canada's ability to compete effectively in an increasingly competitive global marketplace. Particular emphasis is being placed on: excellence in science, as well as technology development and diffusion; access to markets and trade development; building human resource and capital bases; encouraging innovation, technology and productivity within small and medium-sized businesses; and promoting the development of entrepreneurial skills. In all of these areas, ISTC's stock in trade will be its knowledge base.

The Department has a strong advocacy role within government with respect to economic framework policies, science and technology policies and with respect to trade policies where they affect its clientele. Reasoned advocacy is based on environmental scanning, consultations with clients, information derived from domestic and foreign networks, and analyses.

ISTC also has the responsibility to assist in co-ordinating the science activities of federal departments, boards and agencies. It also provides strategic advice to the Government on science, including a review of science priorities, building on InnovAction (the federal strategy for science and technology) and the consultative processes of the National Advisory Board on Science and Technology (NABST).

Central to the new Department's mandate is the need for forging closer and more effective linkages between the scientific, academic and industrial communities. Accordingly, a significant part of ISTC's activities will be focused on facilitating the integration of science with Canada's industrial, technological, trade and commercial activities.

The Department will encourage enhanced investment in science with emphasis on the private sector, co-ordinating the five-year plans of the Granting Councils, revitalizing government laboratories and using science to strengthen Canada's engineering and technological base. ISTC will also continue to devote a significant effort to the academic sector and the nation-wide need for highly qualified personnel, on government-sponsored science and on the development of a more pervasive science culture in Canada.

ISTC will work in partnership with the Department of External Affairs (DEA) in emphasizing trade development and co-ordination efforts. This will include promotion of improved access to export markets for Canadian industry as well as the encouragement of adjustment and action to realize the full potential of the Canada-U.S. Free Trade Agreement (FTA) and other strategically important multilateral and bilateral initiatives. ISTC also continues to carry responsibility for the enhancement and promotion of tourism in Canada. The Department has established International Trade Centres in each ISTC Regional Office to provide local delivery of trade and tourism-related programs and services.

The Department will be shifting emphasis towards providing selective program assistance to support research and technology development at the pre-competitive stage with broad applications and benefits for large numbers of firms and for entire industry sectors, such as for co-operative projects implemented by alliances and consortia, and away from financial support for individual firms. The delivery of such programs as Canada Scholarships, Networks of Centres of Excellence, and the fostering of public awareness

initiatives, as well as the industry incentive programs such as the Defence Industry Productivity Program (DIPP), the Technology Outreach Program (TOP), the Program for Export Market Development (PEMD) and others described herein, will continue to be emphasized. ISTC will also place greater emphasis on providing information services to business concerning technology, marketing and investment prospecting.

The responsibility for regional development in Atlantic and western Canada has been transferred to the Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA) and the Department of Western Economic Diversification (WD) respectively, and ISTC will continue to build on its co-operative efforts with these entities. ISTC retains responsibility for regional development in Quebec and Ontario and for aboriginal economic development throughout the country.

The regional economic development approach in Quebec and Ontario will be more sensitive to local priorities and make better use of scarce federal resources by targeting them to areas of greatest need and opportunity. Finally, ISTC will ensure a continuing emphasis on aboriginal economic activities designed to accommodate provincial participation in new assistance programs and providing for co-ordination of federal government interdepartmental initiatives.

C. Organization and Programs

In order to improve the Department's effectiveness and ensure accountability ISTC's organizational structure has been designed to mirror the Program structure depicted on page 1-6.

The **Industry, Science and Technology Program** promotes international competitiveness and excellence in industry, science and technology in all parts of Canada.

The **Regional Development and Aboriginal Economic Program** promotes regional development in Quebec and Ontario and assists aboriginal people to realize their economic potential.

In addition, the following organizations report through the Minister of Industry, Science and Technology (day-to-day responsibilities for those Agencies marked with one asterisk will be exercised by the Minister for Science, who will assist the Minister in the development of policies for those Agencies. Day-to-day responsibilities for those Agencies marked with two asterisks will be exercised by the Minister of State (Small Businesses and Tourism) who will assist the Minister in the development of policies for those Agencies):

- The Cape Breton Development Corporation; **
  (See the Cape Breton Development Corporation Annual Report: 1988-89)

- The Federal Business Development Bank (FBDB); **
  (See the FBDB Annual Report for 1988-89 and brochure describing FBDB services available from any FBDB office.)

- Investment Canada;
  (For information see the following documents:
  - The Investment Canada Annual Report for 1988-89;
  - Investment Canada, Main Estimates Part III;
  - *Investing in Canada*, general promotional brochures and a prospectus on investing in Canada.)

- Canadian Patents and Development Limited (CPDL); *
  (See the CPDL Annual Report: 1989.)

- Canada Post Corporation;
  (See Canada Post Annual Report: 1988-89)

- Statistics Canada;
  (See the 1988-89 Annual Report for Statistics Canada and Statistics Canada, Main Estimates Part III.)

- Canadian Space Agency (CSA); *
  (See CSA, Main Estimates Part III)

- The National Research Council of Canada (NRC); *
  (See NRC Annual Report 1988-89: A Solid Investment;
  - Return on Investment; and,
  - NRC, Main Estimates Part III)

- The Natural Sciences and Engineering Research Council (NSERC); *
  (For information see the following publications:
  - Report of the President 1988-89;
  - *Canada's Future Requirements for Highly Qualified Scientists and Engineers*;
  - *Ten Years to 2000: A Strategy Document*; and
  - NSERC, Main Estimates Part III)

- The Science Council of Canada (SCC). *
  (See SCC, Main Estimates Part III)

ISTC Program Structure

A chart depicting the current Program structure, follows:

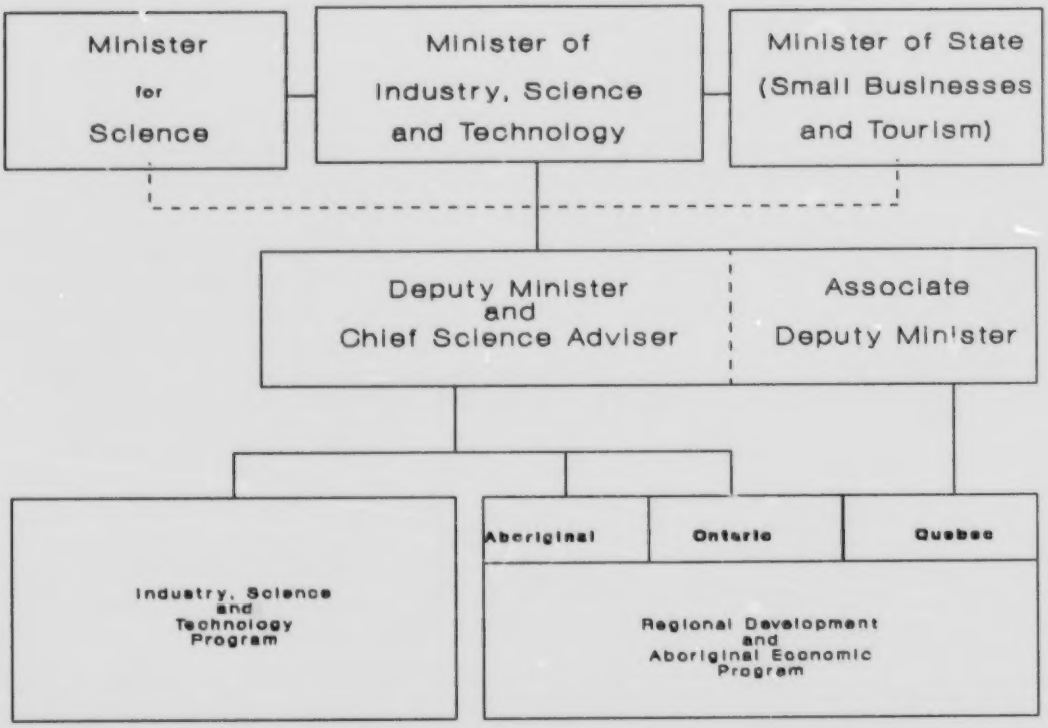

D. Priorities

ISTC's priorities, which reflect the Federal Government's overall approach to economic development, are detailed below.

- The priorities related to strengthening international competitiveness and excellence in industry, science and technology are to:

  - strengthen scientific and technological excellence, assist industry in identifying, acquiring and applying technology, and to enhance public awareness and appreciation of science and technology;

  - promote increased access to world markets through trade liberalization initiatives and market development strategies and programs;

  - strengthen and obtain more productive use of the human resource base in industry and the scientific community;

  - promote entrepreneurship and management in industry by encouraging innovation, focusing on technology, productivity and risk-taking to seize emerging opportunities; and

  - improve the capital base by fostering a positive investment climate, with a particular focus on financing business innovation and on the cost and availability of capital.

- The regional economic development priorities are to:

  Quebec

  - create viable jobs in the resource regions of Quebec, strengthen productivity and innovation in the central regions while improving socioeconomic conditions in the most disadvantaged areas of the central regions, and improve the economic dynamics of the Montréal region and facilitate the economic renewal of those areas of the city in greatest need.

Ontario

- formulate and co-ordinate federal activities in northern Ontario and undertake initiatives designed to stimulate and support the economic development of northern Ontario.

The above priorities are consistent with the development of new approaches and organizations for regional development and reflect the new regional development funding originally announced in the 1989 federal budget.

- The Aboriginal Economic Programs' priorities are to:

  - develop and implement policies, programs and services designed to facilitate the economic self-reliance of aboriginal people in Canada's industrial and service economy; and

  - act as an advocate for aboriginal economic development.

- The major priority with respect to internal management is to establish a corporate culture in line with ISTC's new mission.

E. Spending Plans

The combined estimates for ISTC total almost $1.1 billion in 1990-91. A summary of the spending plan by Program is provided in Figure 1.

Figure 1: Departmental Spending Plans by Program

($000's)	Estimates 1990-91	Forecast 1989-90	Change	For Details See Page
Industry, Science and Technology Program	789,481	923,908	(134,427)	2-1
Regional Development and Aboriginal & Economic Program	280,396	299,275	(18,879)	3-1
Total ISTC	1,069,877	1,223,183	(153,306)	

Industry, Science and Technology Program
1990-91
Expenditure Plan

Spending Authorities

A.	Authorities for 1990-91	2-4
B.	Use of 1989-90 Authorities	2-7

Section I
Program Overview

A.	Plans for 1990-91		
	1.	Highlights	2-8
	2.	Summary of Financial Requirements	2-10
B	Recent Performance		
	1.	Highlights	2-12
	2.	Review of Financial Performance	2-17
C.	Background		
	1.	Introduction	2-18
	2.	Mandate	2-18
	3.	Program Objective	2-18
	4.	Program Organization for Delivery	2-18
	5.	Organization Structure	2-20
D.	Planning Perspective		
	1.	External Factors Influencing the Program	2-21
	2.	Initiatives	2-22
	3.	Update on Previously Reported Initiatives	2-26
E.	Program Effectiveness		2-30

Section II
Analysis by Activity

A.	Science Advocacy and Coordination	2-32
B.	Policy Development and Advocacy	2-37
C.	Industry and Technology Development	2-42
D.	Operations	2-54
E.	Management and Administration	2-59

Section III
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources
   1. Financial Requirements by Object 2-62
   2. Personnel Requirements 2-63
   3. Person-year Requirements 2-65
   4. Capital Expenditures 2-65
   5. Transfer Payments 2-66
   6. Revenue 2-70
   7. Loans, Investments and Advances 2-70
   8. Net Cost of the Program 2-71

B. Descriptions of Financial Assistance Programs 2-72

Spending Authorities
(ISTC)

A. Authorities for 1990-91 - Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority

Vote (S000's)	1990-91 Main Estimates	1989-90 Main Estimates	
Industry, Science and Technology Program			
1 Operating expenditures	211,794	191,653	(1)
5 Grants and contributions	536,946	732,399	(2)
(S) Minister of Industry, Science and Technology - Salary and motor car allowance	49	48	
(S) Minister for Science - Salary and motor car allowance	49	—	
(S) Liabilities under the Small Businesses Loans Act	22,000	22,000	
(S) Insurance payments under the Enterprise Development Program and guarantees under the Industrial and Regional Development Program	1,000	8,000	
(S) Contributions to employee benefit plans	16,843	16,088	(3)
Appropriations not required			
- Payments to Canadian Patents and Development Limited	—	799	
- Small Businesses Loans Act - Increase in lending ceiling	—	—	
Total Budgetary	788,681	970,987	
L10 Payment for purchase of capital stock	300	300	
L15 Loans assisting Manufacturing, Processing or Service	500	500	
Total Non-Budgetary	800	800	
Total Program	789,481	971,787	

(1) Includes $13,690,000 under MOSST vote 55

(2) Includes $30,231,000 under MOSST vote 60

(3) Includes $1,381,000 under MOSST (S) contributions to employee benefits.

Votes - Wording and Amounts

Vote	(dollars)	1990-91 Main Estimates
	Industry, Science and Technology Program	
1	Industry, Science and Technology - Operating Expenditures	211,794,000
5	Industry, Science and Technology - The grants listed in the Estimates and contributions	536,946,000
L10	Authority, in accordance with terms and conditions prescribed by regulations of the Governor in Council, #(a) to take, purchase, exercise, assign or sell, on behalf of Her Majesty in Right of Canada, a stock option in a company in connection with the provision of a loan, insurance of a loan, or contribution made to the company by Her Majesty under a program authorized by the Governor in Council where, in the opinion of the Minister, #(i) it is necessary to take, purchase, exercise, assign or sell the stock option in order to permit Her Majesty in Right of Canada to benefit from the purchase; or #(ii) it is necessary to take, purchase, exercise, assign or sell, the stock option in order to protect the Crown's interest in respect of a loan made or insured, or contribution made; and # (b) to authorize the sale or other disposition of any capital stock so acquired	300,000
L15	Loans in accordance with terms and conditions prescribed by the Governor in Council to persons engaged or about to engage in or assisting manufacturing, processing or service industries in Canada in order to promote the establishment, improvement, growth, efficiency or international competitiveness of such industries or to assist them in their financial restructuring	500,000

Program by Activities

	1990-91 Authorized Person-years	Main Estimates Budgetary Operating	Capital	Transfer payments	Total	Non-budgetary loans investments advances	Total	1989-90 Main Estimates
Science Advocacy and Coordination	60	6,522	—	18,000	24,522	—	24,522	45,302 (1)
Policy Development and Advocacy	135	13,586	50	1,400	15,036	—	15,036	12,698
Industry and Technology Development	650	97,175	352	345,736	443,263	800	444,063	521,518
Operations	600	58,924	315	194,810	254,049	—	254,049	347,891
Management and Administration	500	51,533	278	—	51,811	—	51,811	44,378
	1,945	227,740	995	559,946	788,681	800	789,481	971,787
1989-90 Authorized Person-years *	1,991							

* See figure 10 on page 2-63.

(1) Authorities were provided under the Ministry of State for Science and Technology.

B. Use of 1988-89 Authorities - Volume II of the Public Accounts

Vote	(dollars)	Main Estimates	Total Available for Use	Actual Use
	Industry and Technology (DRIE) Ministry of State for Science and Technology (MOSST)			
1	Operating expenditures	187,844,966	209,653,477	204,596,423
5	Textile and Clothing Board - Operating expenditures	1,361,721	1,361,721	838,507
10	Grants and contributions	844,246,000	885,287,100	738,897,827
15	Payments to Canadian Patents and Development Limited	756,000	1,246,000	1,246,000
(S)	Minister of Regional Industrial Expansion - Salary and motor car allowance	91,600	93,907	93,907
(S)	Liabilities under the Small Businesses Loans Act	34,700,000	18,204,473	18,204,473
(S)	Insurance payments under the Enterprise Development Program and guarantees under the Industrial and Regional Development Program	8,000,000	485,348	485,348
(S)	Contributions to employee benefit plans	16,224,000	16,869,000	16,869,000
(S)	Refunds of amounts credited to revenue in previous years	—	17,132	17,132
	Total Program - Budgetary	1,093,224,287	1,133,218,158	981,248,617
L20	Advances for the acquisition and disposal of capital stock when such action would protect the crown	300,000	300,000	—
L25	Loans assisting manufacturing, processing or service industries	500,000	500,000	—
L97b	Advances to regional offices and employees posted abroad	—	1,948,436	—
	Total Program - Non-budgetary	800,000	2,748,436	—
	Total Program *	1,094,024,287	1,135,966,594	981,248,617

* Includes:
- Industry and Technology (DRIE)
- Ministry of State for Science and Technology (MOSST)

Note: For 1988-89 the Public Accounts included Regional and Native Economic Development within the Regional Industrial Expansion Program.

Section 1

Program Overview

A. Plans for 1990-91

1. Highlights

As mentioned previously, ISTC is poised to implement its new mandate. Program highlights for 1990-91, are presented below in relation to the ISTC priorities introduced earlier in the Departmental Overview. These highlights provide the context for the activities and specific initiatives which appear in subsequent sections.

Science/R&D/Technology

International competitiveness demands excellence in science, a vibrant and integrated research and development (R&D) capacity and the transfer of innovative technology to business applications. Accordingly, a major effort will be made by ISTC to establish closer and more effective links between scientific and industrial performance. ISTC will provide the leadership in co-ordinating the decision framework for Science and Technology (S&T), "big science" projects and initiatives developed under InnovAction - the federal strategy for science and technology. In addition, more will be done to increase the public's understanding and appreciation of S&T in relation to international competitiveness. In support of research and technology development, new assistance programs will reflect a shift in emphasis from individual company projects to co-operative projects implemented by alliances and consortia. The participation of universities, industry associations, government and other institutions in the Strategic Technologies initiatives, Technology Centres and Sector Campaigns illustrates this new approach. Business information and services will be a significant new area with a number of new offerings such as a Technology Needs Identification Service, Advanced Manufacturing Technology Application, and the Manufacturing Visits Program.

Market Access

An emphasis will be placed on promoting increased market access and on the exploitation of new and emerging opportunities, with a particular focus on international trade. Accordingly, ISTC will move towards a renewed trade policy analysis, advocacy and information role. It will, for example, play a key role in the implementation of the Government's Going Global strategy,

continue to be extensively involved in Free Trade Agreement (FTA) implementation and Multilateral Trade Negotiations (MTN), initiate federal-provincial efforts to continue to improve the openness of the domestic market and strengthen the provision of trade and tourism services to clients through the Department's International Trade Centres located in each Regional Office.

Entrepreneurship and Highly Skilled Personnel

In order to become or remain competitive and seize opportunities, firms must increasingly assimilate and apply technology, be aggressively entrepreneurial and be competently managed. Accordingly, ISTC will place a major emphasis on promoting entrepreneurship and sound management in industry through a number of related initiatives centering on innovation, technology, productivity and risk-taking. International competitiveness also is increasingly determined by the availability of highly qualified persons and in particular, the productive use of this vital human resource base. Initiatives such as the Canada Scholarship Program are intended to address this need, particularly in such fields as the natural sciences and engineering.

Investment Climate

Activities in this area recognize the need to improve the capital base. ISTC is placing its emphasis on fostering a positive investment climate. The focus will be on the financing of business innovation and the cost and availability of capital, particularly as it affects small and medium-sized enterprises (SMEs). A Competitiveness Analysis Framework is being developed which will provide a comprehensive context for analyzing the international competitiveness of industrial sectors.

2. Summary of Financial Requirements

Figure 1: Financial Requirements by Activity

($000's)	Estimates 1990-91	Forecast 1989-90	Change	For Details See Page
Science Advocacy and Coordination	**24,522**	21,449	3,073	2-32
Policy Development and Advocacy	**15,036**	20,606	(5,570)	2-37
Industry and Technology Development*	**444,063**	524,556	(80,493)	2-42
Operations	**254,049**	308,949	(54,900)	2-54
Management and Administration	**51,811**	48,348	3,463	2-59
Total	**789,481**	923,908	(134,427)	
Person-years:				
Controlled by T.B.	**1,945**	1,997	(52)	
Other	**23**	26	(3)	
Total	**1,968**	2,023	(55)	

* Includes non-budgetary loans and investments amounts of $0.8 million for each of fiscal years 1989-90 and 1990-91.

Explanation of Change: There is a net decrease of $134 million (14.5%) in 1990-91 requirements compared to the 1989-90 forecast. This is comprised of increases due to the introduction of new programs such as Strategic Technologies and Sector Competitiveness Initiatives, and increased activity under on-going programs such as the Technology Outreach and Technology Opportunities in Europe and Microelectronics Systems Development Programs and major projects such as as Versatile Pacific Shipyards. In addition, there are decreases associated with the Defence Industry Productivity Program and sunsetting programs such as the Industrial and Regional Development Program, the Canadian Industrial Renewal Board and Economic and Regional Development Agreements as well as the wind-down of a number of major projects such as Smelter modernization, Marine Industries and GMC/Suzuki. The major increases (and decreases) are as follows:

	$ millions
Sector Campaigns Program	6
Strategic Technologies Program	15
Defence Industry Productivity Program	(69)
Technology Outreach and Technology Opportunities in Europe Program	4
Microelectronics Systems Development Program	8
Versatile Pacific Shipyards	18
Smelter Modernization	(13)
GMC/Suzuki	(33)
Industrial and Regional Development Program	(5)
Canadian Industrial Renewal Board	(8)
Economic and Regional Development Agreements	(20)
Marine Industries Limited	(19)
Shipbuilding Industry Assistance Program	(10)
Other	(8)
Total	(134)

Comparison of 1989-90 Forecast and Main Estimates

The expenditure forecast for 1989-90 of $923.9 million is $47.9 million less than the 1989-90 Main Estimates figure of $971.8 million. The forecast underspending is due to the transfer of the Northern Development Sub-Agreements and SARDA to the Aboriginal Economic Programs and the transfer of resources to the Canadian Space Agency and lower than expected spending under certain major programs of the department, such as the Industrial and Regional Development Program, the Economic and Regional Development sub-agreements, the Sector Campaigns Program and the Strategic Technologies Program. This underspending was offset by increased expenditures under the Defence Industry Productivity Program and the introduction of the Canada Scholarships Program which was not included in the Main Estimates figure. The major increases and (decreases) are as follows:

	$ millions
Transfer of Native Programs	(25)
Industrial and Regional Development Program	(17)
Economic and Regional Development Agreements	(52)
Defence Industry Productivity Program	54
Microelectronics and Systems Development Program	(6)
Canada Scholarships Program	10
Sector Campaigns Program	(10)
Strategic Technologies Program	(10)
Transfer to the Canadian Space Agency	(9)
Other	17
Total	(48)

B. Recent Performance

1. Highlights

Science/R&D/Technology

- The Decision Framework for Science and Technology implemented in 1987, is the major co-ordinating process for federal science and technology (S&T) activities. An overview of these S&T activities is reported annually to Cabinet. Twenty science-based departments and agencies participated in the 1988-89 Annual Science and Technology Overview. The third annual strategic overview of S&T is under way and will inform and advise Ministers on government-wide science issues and activities including future strategic directions for federal S&T programs.

- At its meeting on September 13, 1989, the Council of Science and Technology Ministers (CSTM) agreed to strike a task force to develop an action plan on science and technology for its consideration by March 31, 1990. Consultations and activities in support of the National Science and Technology Policy will continue during 1990-91.

- The base budgets of the Granting Councils were increased by $200 million over the five years 1988-89 to 1992-93. This provided both increased support for research and training in Canadian universities and a stronger and more stable funding for the Councils.

- The Matching Grants Policy to encourage increased university research was announced in 1986. Annual targets were set for each of the three Granting Councils covering the amounts of private sector contributions to university research that would be matched by the Federal Government. In 1988-89, the second year of operation of the Policy, these targets were not only met, but were substantially exceeded. Because of the Policy's success, it is expected that the targets for the remaining years will also be achieved. An evaluation of the Matching Grants Policy was completed in 1989 and was distributed publicly as a basis for consultations with the scientific and business communities on the future of the Policy. It should be noted that ISTC will, in conjunction with the Councils and the Departments of National Health and Welfare and Secretary of State, provide policy and funding proposals to the Government concerning new five-year plans for the Granting Councils beyond 1990-91.

- The Networks of Centres of Excellence Program is a $240 million program intended to support leading-edge, fundamental and applied research of importance to Canada's long-term industrial competitiveness. In addition, the training of very highly qualified personnel in key areas is being supported. By the deadline in November 1988, 158 applications were received and 14 networks, involving 34 universities, 25 major corporations and more than 500 researchers were subsequently approved and announced in October 1989. Research agreements, to be administered by the federal Granting Councils, will be concluded with each of the 14 Networks.

- Several pilot service projects were completed in 1989-90: in particular, Technology Needs in Business Service, Manufacturing Visits Program and the Market Intelligence Survey. Implementation planning was completed on the nationalization of the DISTCOVERY technology opportunities awareness program. A process has been put in place for stimulating and funding new national Technology For Business and Building New Markets initiatives. ISTC has developed a number of experimental services, including workshops to explore technology-related business opportunities in specific industry sectors. For example, seminars have been held in co-operation with Revenue Canada to inform the Department's business clients about the scientific tax-credit program. Business Service Centres, tasked with providing business information and first-level counselling services to ISTC's private sector clientele, will be established in Ottawa and in each of the Regional Offices.

- ISTC represented Canada on the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD) Committee for Scientific and Technological Policy. As well, departmental staff played a major role in representing Canada at meetings with the international Human Frontier Science Program initiated by the Government of Japan.

- The $11 million Canada-British Columbia Agreement on the proposed KAON Factory Engineering Design and Impact Study was signed in August of 1988. The KAON Factory proposal is to upgrade the existing Tri-University Meson Facility (TRIUMF) cyclotron at the University of British Columbia by adding underground accelerator rings to accommodate particle physics experiments at 60 times present energy levels. The agreement will result in a final report for Ministers in February 1990 which will

draw conclusions on the design and cost implications of the proposed facility. During 1989, work proceeded on engineering and prototyping, determining Canadian industrial capability, international consultations and on assessments of the economic, legal and environmental implications of the proposed KAON Factory.

- There is growing collaboration between ISTC and the National Research Council through increased consultation, reciprocal committee memberships, access to specific technical expertise in both headquarters and regions, and joint review committees. One outcome will be an updated Memorandum of Understanding between the two parties. Other outcomes expected are a better business-technology relationship and more-effective resource collaboration.

Market Access

- The first round of negotiations on accelerating FTA tariff reductions was successfully completed, drawing extensively on departmental analyses of the export opportunities and import sensitivities for Canadian industry. Other ongoing analytical work focuses upon the market access (tariff and non-tariff barrier) dimensions of the Multilateral Trade Negotiations, subsidies, government procurement, trade-in-service and trade-related investment as well as intellectual property issues. Market access issues for Canada, in light of Europe 1992, have also been extensively researched.

- Market development initiatives also have been a priority, notably in the context of developing and supporting FTA-related services and programs aimed at Canadian industry, and the Government's new Going Global initiative which focuses upon a more strategic approach to Canada's trade, science and technology and investment interests in Europe and the Asia/Pacific region.

- Market intelligence is required by industry for a variety of uses, including strategic planning and improving profitability and competitiveness. The Import Intelligence program analyses imports and provides the data to industry in a variety of formats, such as Import Profiles (60 published in 1989) and Import Analyses (25 in 1989). It is intended to expand this service to include analyses of the North American market. In addition, the Business Opportunities Sourcing System (BOSS) which provides information

on Canadian suppliers, has grown to 7000 subscribers. Over the past year, 53 800 on-line reports were generated.

- Progress was registered in strengthening industrial collaboration with ISTC's key foreign partners in Japan, the Federal Republic of Germany, Italy, France and the Republic of Korea. Major events were organized in France (Commission mixte, Biotechnology Exposition, staff exchange). The Department's Minister and Deputy Minister visited Japan and Germany on different occasions. A Memorandum of Understanding (MOU) promoting industrial links was signed with Mitsui Company. The existing MOU with Nissho Iwai was renewed and review meetings were held with the Ministry of International Trade and Industry (MITI) and the Export-Import Bank of Japan. A major investment study mission was completed in collaboration with MITI and Keidanren.

- ISTC continued to provide support to the federal-provincial Committee of Ministers on Internal Trade to reduce interprovincial barriers to trade. Since the committee's inception in November of 1987, its agenda has included discussions related to government procurement, liquor board marketing practices, motor vehicle regulatory practices, technical norms and standards related to the construction industry and professional mobility between the provinces. During 1989-90, draft agreements were developed and discussed by Ministers and First Ministers for eliminating interprovincial trade barriers in government goods procurement as well as wine and spirits.

- A discussion paper on the National Tourism Strategy to guide the development of an internationally competitive tourism industry in Canada was completed, along with consultations with the provincial and territorial ministers and the private sector. The proposed strategy was converted into federal regional plans for all the provinces and territories.

Entrepreneurship and Highly Skilled Personnel

- The new Canada Scholarships Program was introduced in 1988-89, and was designed to recognize and encourage outstanding students to pursue undergraduate degrees in natural sciences and engineering. The program provides an average of 2500 new scholarships annually, each worth $2000 and renewable for up to three additional years for a maximum value of $8000. At least half of the scholarships are being awarded to women.

- The marketplace continues to place increasing demands on industry for excellence in all aspects of the product or service. The Canada Awards for Business Excellence Program (CABE) promotes the pursuit of excellence by conducting an annual high profile campaign which awards those who, in the judgement of their peers, have achieved excellence. A new award for Quality was added for 1989 and an Environmental Award will be added for 1990.

- Entrepreneurship and small business initiatives implemented in 1989-90 included: publication of the first Report to Parliament on the State of Small Business; organization of thirteen regional entrepreneurship forums and a National Entrepreneurship Forum to provide diverse input into small business policy and program development issues; founding of the National Entrepreneurship Development Institute of Canada; tabling of Bill C-56 to extend the *Small Businesses Loans Act* (SBLA); and the establishment of a $2.8 million, four-year joint federal/provincial/territorial Small Business Statistics Program.

Investment Climate

- During 1988-89 and 1989-90, ISTC developed an improved analytical capacity with respect to corporate income tax matters and worked more intensively with private sector firms and other government departments in addressing the implications of a variety of corporate tax issues including the R&D tax credit and tax reform.

- The first round of Sector Profiles published by ISTC during 1989-90 received positive reaction. A major new round is planned with improvements scheduled in terms of introducing some thematic analysis and an increased emphasis on technology.

In addition to these developments, steps have been implemented to take a more systematic approach to the information function from a departmental perspective and to ensure that information collection and analysis activities are more formally linked to the policy-making process and to the development and delivery of programs and services. An External Consultations Directorate was established as a corporate initiative to improve ISTC's performance in the areas of client consultations and information management.

2. Review of Financial Performance

Figure 2: 1988-89 Financial Performance by Activity

($000's)	1988-89		
	Actual	Main Estimates	Change
Science Advocacy and Coordination	37,082	37,721	(639)
Policy Development and Advocacy	11,820	9,235	2,585
Industry and Technology Development	500,184	502,466	(2,282)
Operations	384,664	500,191	(115,527)
Management and Administration	47,498	44,411	3,087
Total	981,248	1,094,024	(112,776) (1)
Person-years			
Controlled by T.B.	2,119	2,101	18
Other	33	33	–
Total	2,152	2,134	18 (2)

(1) The expenditure decrease of $112.8 million in 1988-89 actual expenditures over 1988-89 Main Estimates is due primarily to underspending under the following programs: contributions under the *Industrial and Regional Development Act,* Economic and Regional Development Agreements, Liabilities under the *Small Businesses Loans Act*, and the Insurance Payments under the Enterprise Development Program.

(2) The 18 person-years were offset by 8 person-years approved through supplementary estimates and 10 person-years from the Regional Development and Aboriginal Economic Program.

C. Background

1. Introduction

The ISTC mission is to promote wealth generation, competitiveness and a place for Canada in the first rank of 21st century economic powers through the development of industry, science and technology in all parts of Canada and in all industrial sectors, including manufacturing, processing, services and tourism.

2. Mandate

The Department of Industry, Science and Technology was established under the *Department of Industry, Science and Technology Act* which authorizes a mandate to:

- strengthen the national economy;
- increase the international competitiveness of Canadian industry; and
- encourage the fullest and most efficient development and use of science and technology.

This mandate directly supports the Industry, Science and Technology Program.

3. Program Objective

The Program objective is to promote international competitiveness and excellence in industry, science and technology in all parts of Canada.

4. Program Organization for Delivery

The Industry, Science and Technology Program is comprised of the following five activities which correspond to the Department's new organization structure:

- The **Science Advocacy and Coordination** activity, led by the Assistant Deputy Minister, Science;
- The **Policy Development and Advocacy** activity, led by the Assistant Deputy Minister, Policy;
- The **Industry and Technology Development** activity, including two organizations: Industry and Technology, and Tourism. The Assistant Deputy Minister, Industry and Technology, and the

Assistant Deputy Minister, Tourism, lead their respective organizations;

- The **Operations** activity, including headquarters and ISTC's Regional Offices, is managed by the Assistant Deputy Minister, Operations. The Regional Offices are responsible for provincial networking and representation, information gathering and the local delivery of programs and services in response to client needs; and

- The **Management and Administration** activity, including the Office of the Minister, Deputy Minister, Associate Deputy Minister, as well as the responsibilities of the Assistant Deputy Minister, Finance, Personnel and Administration, the Corporate Secretary, Communications, Legal Services and Operations Audit.

5. Organization Structure

The following figure displays the activities of the Program which are congruent with ISTC's organization structure.

Figure 3: 1990-91 Resources by Activity/Organization

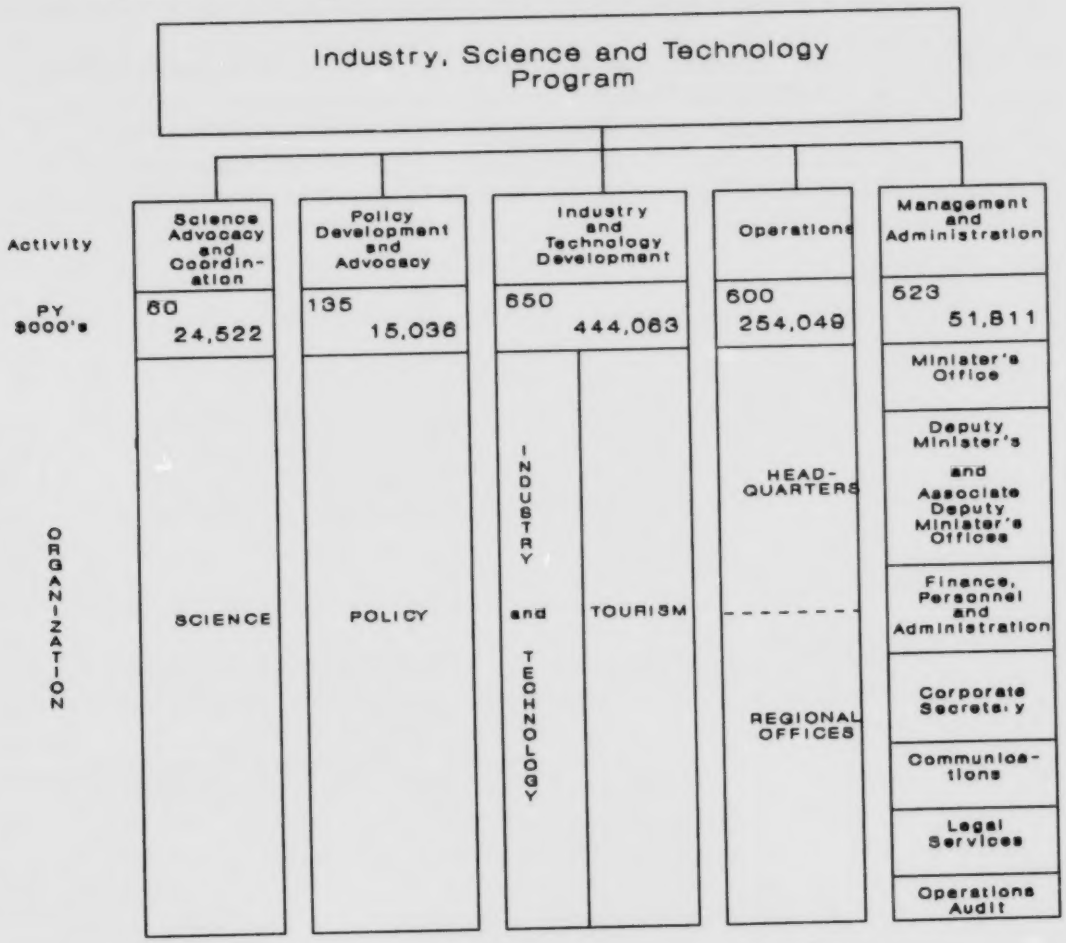

D. Planning Perspective

1. External Factors Influencing the Programs

The role of science and technology in determining world-wide economic prosperity has become greater than ever. This is requiring major adjustments on the part of industries and nations. In order to become or remain competitive, firms must be quick and efficient in assimilating and applying relevant new and advanced technologies, must be aggressive entrepreneurially, and must be managed competently. Increasingly, they must seek global marketing strategies and technological alliances to secure their future growth and vitality. To improve their international competitiveness, countries are finding that it is essential to develop excellence in their S&T infrastructure; they must enhance competence in strategic technologies; they must encourage industry-university co-operation; they must promote corporate co-operation domestically and with foreign firms; they must increase the rate and effectiveness of technology diffusion; and they must strengthen the scientific and technological literacy of their populations.

The key elements for success are:

- excellence in science and improved industrial innovation;
- competent management of, and adjustment to, technological change in the workplace;
- access to global markets combined with effective marketing strategies;
- an adequate supply of highly qualified persons, particularly in the natural sciences and engineering; and
- increased investment in research and development, especially by the private sector, and greater research collaboration and linkages among industry, university and government laboratories.

The major industrialized countries have established programs to develop new technologies which will be used as a means of strengthening their economies. These concerted efforts in other countries, together with the rapidity of technological changes, are posing major challenges for the international competitiveness of Canadian industry. These challenges are magnified by the growing trade importance of technology-intensive goods and services.

In relative terms, international trade has been expanding faster than world production. Canada currently derives more than one-quarter of its gross domestic product from international trade. ISTC will need to work with Canadian industry in responding to increased international competition and in exploiting new opportunities.

Industry is continuing to adapt to corporate taxation changes introduced under Tax Reform and as part of the 1989 Federal Budget. As well, during 1990-91, industry will be preparing for the phasing-out of the existing federal manufacturing sales tax and the establishment of the proposed goods and services tax (GST). This will require a period of adjustment as businesses adapt to the GST.

2. Initiatives

Science/R&D/Technology

- **Public Awareness:** ISTC will continue the campaign which began in 1987-88 to increase public awareness regarding science and technology. A specific initiative in this respect will be National Science and Technology Week (October 12-21, 1990), which will mark a nation-wide celebration of scientific and technological achievement in Canada. Involving federal, provincial and territorial governments, the private sector, scientific and engineering societies, educational institutions, museums and science centres, the week is intended to help Canadians understand scientific and technological developments, and to encourage young Canadians to consider careers in science, technology and engineering.

- **Big Science Projects:** ISTC will take the lead in the co-ordination of the analysis and assessment by all concerned departments and agencies of the potential for Canada's involvement in proposed big science projects (scientific projects costing more than $25 million and involving international collaboration). This activity will assess both the scientific and industrial/economic benefits that may be expected from Canada's participation in or sponsorship of such projects.

- **Technology Initiatives:** Seven new technology centres have been established and ISTC continues to support previously established centres. These assist business managers to acquire, exploit, manage and diffuse technology and engineering techniques. Support to the development, diffusion and application of technology also continues through new initiatives such as sector

competitiveness initiatives and the Strategic Technologies Program, as well as the Technology Outreach Program (TOP), TOP-Advanced Industrial Materials (TOP-AIM), Microelectronics and Systems Development Program (MSDP), Advanced Manufacturing Technology Applications Program (AMTAP) and DIPP. In addition, ISTC will undertake a review of its policies, programs and services with respect to technology transfer and diffusion. The purpose of the review will be to determine how the Department can better meet the needs of Canadian industry in improving the technology transfer and diffusion process in Canada.

Market Access

- **Going Global:** The Department will continue to play an active role in the implementation of the Government's new Going Global strategy, and in the ongoing work of such international forums as the General Agreement on Trade and Tariffs (GATT) and the OECD.

- **Free Trade Agreement (FTA) and Multilateral Trade Negotiations (MTN):** The FTA and MTN continue to dominate market access activities within ISTC. In conjunction with the Department of External Affairs, an intensive review is being carried out on a product-by-product basis to assess opportunities and import sensitivities for Canadian products and services. Canadian firms will be assisted to position themselves strategically to capture potential markets which emerge as a result of liberalized trade. In this regard, new services to assist companies to exploit market opportunities are being tested. At the same time, activities are being taken to encourage firms to undertake strategic analysis, to enable a faster and more informed reaction to attention by foreign competitors as well as a better assessment of opportunities and threats. There will be an ongoing need to participate in FTA implementation issues. Attention will be directed to assessing the impact of the phased tariff elimination, to rules of origin and standards issues, to the automotive provisions of the FTA and to research and analytical work on subsidy/countervail, anti-dumping and trade remedy matters preparatory to future bilateral negotiation in these areas. ISTC also will play an active role in the assessment of FTA adjustment and monitoring individual trade irritants.

  As the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations moves to the final and substantive stage, ISTC's efforts will focus on developing Canadian negotiating positions which reflect industry interests, and assessing the potential impact on Canadian

industrial development and international competitiveness. Further issues of importance over the 1990-91 fiscal year will include assessing the implications of Europe 1992, liberalization trends in Eastern Europe and opportunities in emerging Pacific Rim markets.

- **Tourism:** The Department will pursue development of tourism strategies and plans at both the national and regional levels for product and market development in order to increase international receipts. ISTC will implement a development program whereby it will actively broker product and market opportunities with the suppliers, packagers, wholesalers and distributors to Canada's international markets. It will undertake product analysis in areas such as adventure vacations, four-season resorts, tourism and culture. A new tourism information plan based on the Business Opportunity Sourcing System (BOSS) will be put in place to identify clients and provide a network between government and the tourism industry.

- **Service Initiatives:** The Department is testing possible new services in marketing and expanding BOSS to provide greater coverage of Canadian suppliers. In addition, the specific market information needs of companies are being researched as well as the availability of related data bases.

Entrepreneurship and Highly-Skilled Personnel

- **Entrepreneurship Initiatives:** To promote a business environment which supports entrepreneurship, an Entrepreneurship Awareness Project will be launched; co-operative projects with the private sector will be undertaken in a number of areas, including business information publications; support to the new National Entrepreneurship Development Institute will be provided; a joint Canada-United States workshop on small business will be organized; a conference on training and education issues confronting small business will be conducted; the performance of capital markets in providing the necessary equity and debt financing for the development and growth of internationally competitive SMEs will be studied; enhanced access to government procurement will be pursued; a second Report to Parliament on the State of Small Business will be published; and directed research on small business start-up and growth issues and on strategic alliances will be undertaken.

- **Canada Scholarship Program:** This program will continue with an annual addition of 2500 new students to those already in the program. There are now 7500 students benefitting from these scholarships.

- **Education Initiative:** ISTC will play an active role in support of the education initiative announced by the Prime Minister at the First Minister's Conference in 1989. A number of efforts will be initiated to encourage women to pursue studies towards careers in the sciences and engineering.

Investment Climate

- **Competitiveness Analysis Framework:** The Department will initially undertake three sectoral studies which will provide a comprehensive assessment of those sectors' competitiveness prospects over the medium-term. The intention is to extend this initiative to other sectors with a view to covering, over time, all major industrial sectors. A series of competitiveness indicators, including S&T indicators will be developed.

- **Financing of Early-stage Companies:** A study, sponsored jointly by ISTC and several provinces and begun in 1989-90, is examining problems and policy issues with respect to the financing of start-up and early-stage companies. The implications of aspects of tax policy for Canadian industries, vis-à-vis their American counterparts will be examined, as will the efficacy of Canada's R&D tax incentives in relation to Canadian competitiveness needs.

3. Update on Previously Reported Initiatives

A descriptive update on major previously reported initiatives not already covered in the Recent Performance or Initiatives Sections follows.

Tourism: The Department will discuss co-operative approaches with ACOA, WD and the provincial governments focusing on international marketing, business services, selective attractions and events, and human resource management. A new trade development program to increase direct sales of Canadian tourism products and the new tourism information system will be two key initiatives. The new five-year Medium-term Tourism Marketing Strategy will shift focus to high yield (i.e. air travellers), high growth (i.e. upscale consumers, seniors) international markets from Canada's primary markets (the United States, the United Kingdom, Japan, France, and the Federal Republic of Germany). New research initiatives will be undertaken to provide the industry with market research and product intelligence so that competitive products can be developed and new market segments identified.

New information initiatives will include updates of major research initiatives such as the International Travel Survey and the United States Pleasure Travel Market Study, and a new research study on price value. Marketing initiatives in primary international markets (U.S.A., U.K., Japan, the Federal Republic of Germany and France) include: major image-awareness consumer advertising campaigns and co-operative advertising campaigns with public and private sector partners; implementation of the second year of a three-year co-operative marketing venture with the provinces of Ontario and Quebec in the U.K. and Japan; and implementation of major public relations and travel trade development programs in all primary markets.

Entrepreneurship and Small Business: A five-year National Entrepreneurship Awareness Project will be in full operation in 1990-91. The project has three components: a promotion strategy to raise awareness of entrepreneurship; a contribution program to support initiatives to promote entrepreneurship; and integration of the results from the 1989 series of provincial and national Entrepreneurship Forums. There will be continued support for the new National Entrepreneurship Development Institute. A conference on training and education issues confronting small business will be organized. A series of business information publications addressing key small business issues of the 1990s will be published. Analysis of the availability of debt and equity financing to small business will be undertaken in consultation with the private sector to address issues of small business start-up and growth.

Targeted Sector Competitiveness Initiatives: Sector Competitiveness Initiatives (Sector Campaigns) seek to achieve improvement in the competitive

position of Canadian industry in selected sectors where in-depth, strategic analysis indicates that focused, time-limited initiatives can yield significant economic benefits. In other words, some sector campaigns may have only a study phase, while others may have both a study and a remedial activity phase. A key element is a joint action plan involving shared commitment and risk by the industry concerned as well as other government departments, where appropriate. By early 1990 seven sector campaigns had been approved. Of these, three (involving automotive components, B.C. manufactured wood products and national forest products) were in the implementation phase while the four others were still at the phase of fact-finding studies. The latter include initiatives related to the environmental industries, medical devices, advanced manufacturing technology and the fashion industry. Still other campaigns are under development.

New Services to Business: In 1989-90, ISTC developed a strategic framework for services to business, identifying market and technology-related services as a top priority, and services providing information on management practices and financing, as medium priorities. Detailed strategies for the top priority areas are to be completed in 1990-91. Several pilot and experimental services were launched in 1989-90, including DISTCOVERY (designed to bring information on technology-related business opportunities to SMEs), Technology Needs in Business, and the Manufacturing Visitors Program (designed to transfer know-how from "best-practice" manufacturers to those in need of advanced manufacturing systems and practices). The experience with these will provide the basis for implementing ongoing national services. ISTC has begun the process of establishing a national network of Business Service Centres and will complete this effort in 1990-91.

Strategic Technologies Program (STP): This program builds upon the earlier policy work of the Ministry of State for Science and Technology and represents a key element in the initiatives of the Federal Government to help industry respond to the challenges being brought about by rapid technological change. It is designed to strengthen the capability of industry to develop and apply technologies that are important if Canada is to capture new market opportunities. The major emphasis is on the support for strategic alliances for pre-competitive R&D and applications of leading-edge technologies in three major fields - biotechnology, advanced materials and information technology.

- In biotechnology, ISTC completed the work necessary to change the membership and mandate of the National Biotechnology Advisory Committee in order to reflect the changing competitive challenges and opportunities facing Canada. The committee's current mandate is to develop a longer-term strategy and business plan for private and public sector investments in biotechnology. ISTC developed source books for biotechnology and advanced

industrial materials which identify the R&D capabilities and activities in Canada.

- In the information technologies sector, an industry consortium, PRECARN, has been created. A comparable initiative in the advanced materials area is WESTAIM, a federal/provincial/private-sector alliance which plans to invest heavily in applications research.

Advanced Manufacturing Technology Application Program (AMTAP): This program which commenced operations in 1989-90, provides small and medium-sized business with assistance to carry out studies into the potential need for the introduction of improved business practices and plant workflow simplification prior to the adoption of advanced technology. As of mid-year the program has proven to be both practical and popular with its clients.

St. Lawrence River Action Plan: This plan, being carried out in collaboration with Environment Canada and the Province of Quebec, seeks to assist in the clean-up of the St. Lawrence River through the development of positive environmental technology and assistance to industry to exploit that technology. In this regard, a new program, the Environmental Technology Development Program (ETDP) is now in operation.

Co-ordination with Regional Agencies: ACOA and WD are distinguished from ISTC by their mandates and autonomous organizations. Nevertheless, the program instruments they employ complement those of this Program. Consequently, co-operation and co-ordination activities with ACOA and WD will continue to be emphasized. In particular, ISTC will be participating with ACOA in its new generation of Co-operation Agreements in initiatives relating to departmental areas of interest. Discussions have been initiated vis-à-vis possible departmental involvement in second generation Economic and Regional Development Agreement (ERDA) activities with WD and Indian and Northern Affairs Canada (INAC).

InnovAction: ISTC will continue to provide the leadership and co-ordination for initiatives developed under InnovAction, the federal strategy for science and technology. Implementation of S&T programs under InnovAction, such as the Canada Scholarships Program and the Networks of Centres of Excellence, will continue with the development and conclusion of research agreements with each of the 14 networks. A major policy analysis initiative will be launched to bring together the recommendations for new policies and programs made by NABST, the Science Council of Canada and others. Work will be undertaken with the provinces, through the Council of Science and Technology Ministers, to develop an action plan for co-operative initiatives.

Space Agency: On March 1, 1989, the Government announced the establishment of the Canadian Space Agency, as a new department, noting that it would be located in the Montréal area. Since then, action has been under way to develop and implement the agency's infrastructure, including bringing together space-related activities and resources from within several government departments and agencies. In addition, an interim agency office has been established in Montréal.

E. Program Effectiveness

The Industry, Science and Technology Program activities can be grouped under five categories, namely: intelligence; policy development and advocacy; services to clients; financial assistance programs; and internal management. A description of the shifts in emphasis, which follows, is intended to significantly enhance Program effectiveness.

Intelligence activities are central to the Department's mandate and provide the foundation for developing and delivering new products - whether these be policies, programs or services. A major emphasis is now taking place to expand ISTC's knowledge base, especially in international, sectoral and business information. More precise data will be gathered on S&T and market opportunities. This will involve the enhancement of networks, information sources and dialogue with ISTC clients. A new Consultations Secretariat has been established in order to better manage the intelligence function tied to ISTC's knowledge-based products.

ISTC is also shifting its efforts to strengthen its policy development and advocacy function. Policy development work is currently focusing on market access initiatives, taxation, finance and the environmental agenda, working in concert with relevant government departments and clients. The challenge will be to further integrate the science, technology and industrial policy-making functions. Enhanced consultations with other government departments, the provinces, and particularly with client groups including national business associations, will be a critical component of this work.

The provision of business services will increasingly be more responsive to client needs. A broader array of tailored services will be delivered locally through Regional Offices in each province as well as from the industry sector branches at headquarters. Many of these services include seminars, missions, workshops and trade fairs, as well as the provision of information and advice on international markets and technology investment opportunities. Local businesses will be assisted to strengthen their productivity, to diversify their products and to identify new international niche markets for goods and services. The expected results will be better informed and more competitive Canadian firms.

ISTC is also shifting its financial assistance programming towards supporting alliances, industry associations and multi-partner technology centres. This shift in direction is expected to yield a much wider impact than can be achieved through support for single clients. There is an increased focus on helping Canadian industry access the benefits of technology and improve productivity through such programs as the Strategic Technologies Program,

various sector campaigns and DIPP, which continue to focus on technology innovation.

With respect to internal management, continuing effort will be placed on strengthening financial management and accountability. A major priority will be placed on building a corporate culture more in line with the Department's new mission. In addition, this initiative is expected to improve management efficiency and service to clients.

Tourism marketing is one specific area that has recently been formally evaluated. This evaluation has shown that advertising is an effective tool in influencing the level of tourist activity and that Canada's image as a destination has improved considerably over the past few years. This research demonstrates a positive result from ISTC's tourist marketing initiatives.

With respect to the forthcoming year, the Department has planned evaluation studies of the Technology Outreach, the Interfirm Comparison and the Canada Scholarships programs as well as of the National Biotechnology Strategy.

In conclusion, steps have been taken by the new Department to shift its orientation in order to make the Program more effective. Moreover, new programs and services will have built-in evaluation frameworks which will facilitate the subsequent measurement of Program results.

Section II

Analysis by Activity

A. Science Advocacy and Coordination

Introduction

While many of the activities previously carried out by MOSST have been effectively integrated throughout the Industry, Science and Technology Program, the Science Advocacy and Coordination Activity which follows is a distinct organization within the new ISTC structure.

Objective

To provide national leadership and advocacy for enhancing Canadian science capabilities, including linkages among science, technology and industry.

Description

The Science Advocacy and Coordination Activity involves:

- providing policy advice and support to the Minister for Science, and the ISTC Minister;
- providing a decision framework to assist Ministers of departments and Cabinet in establishing science priorities;
- managing federal input to NABST and providing a secretariat to develop the reports and recommendations of NABST;
- promoting co-ordination among all federal departments, boards and agencies having science responsibilities;
- promoting greater public awareness and understanding concerning science generally;

- developing and advocating government policy covering support for, and development of, university-based research and highly qualified personnel in science;

- comparing Canada's science policies and programs with those of other advanced nations;

- identifying and promoting opportunities for the industrial application of science; and

- seeking integration of science with industry and technology.

The Science Advocacy and Coordination Activity is comprised of the following branches:

Science Strategy and Federal Research: This includes policy, advocacy and consultation activities on matters respecting federal research, federal science agenda, big science projects, national science and technology strategies, research management practices, science and technology personnel, and technology transfer.

University Affairs: This includes all policy related to university research, highly qualified personnel, women in science and engineering, management of certain grant programs to support scientific research in universities and the Canada Scholarships Program, liaison with the university and related scientific community, and encouragement of university/private-sector research and training collaboration.

Public Awareness: This embraces all efforts directed to increasing the level of public awareness and an understanding of science and technology.

NABST Secretariat: This involves provision of secretariat support to the Prime Minister's advisory board (NABST) co-ordination of NABST activities, and preparation of NABST reports and follow-up.

Resource Summaries

The Science Advocacy and Coordination Activity accounts for approximately 3% of program expenditures and 3% of program person-years in 1990-91.

Figure 4: Activity Resource Summary

($000's)	Estimates 1990-91	Forecast 1989-90	Actual 1988-89
Science Advocacy and Coordination	**24,522**	21,449	37,082 (1)
Total	**24,522**	21,449	37,082
Total Person-years	**60**	50	168

Approximately 27% of the costs of the 1990-91 Science Advocacy and Coordination budget relates to salaries and other operating costs, while 73% is for grants and contributions.

(1) These expenditures relate to the Ministry of State for Science and Technology.

Performance Information and Resource Justification

The performance of the Science Advocacy and Coordination Activity will be judged vis-à-vis its long-term impact on the excellence of science in Canada and the contribution of Canada's scientists and engineers to Canada's international competitiveness and social well-being. Outputs and benefits are described as follows:

- **Science Strategy and Federal Research:** More effective advice is provided to Ministers on science policy, priorities and activities contributing to more effective advocacy of science in national

policies and programs, and strengthened and more cohesive federal S&T programs.

- **University Affairs:** More effective policies, programs and networks are in place enhancing excellence and relevance in university research, and contributing to more persons highly qualified in science and engineering and the application of new technology.

- **Public Awareness:** More public interest in science and scientific issues is evident, leading to a greater level of awareness and a more science-oriented culture in Canada.

- **NABST Secretariat:** Effective support to NABST and its committees continues to contribute to improved quality of advice to the Prime Minister from NABST on science issues.

The following points relate to the performance of the Science Advocacy and Coordination activity, and to the justification of its resources.

- The National Advisory Board on Science and Technology (NABST) is responsible for advising the Prime Minister on domestic and international developments in science, technology and innovation. In 1988-89, NABST provided advice to the Prime Minister through three committees working on "big science" initiatives, federal science and technology expenditures, and the need to challenge the private sector to be more competitive.

- In January of 1988, at the National Conference on Technology and Innovation, the then Minister of State (Science and Technology) announced the launching of a $10 million national effort to promote public awareness of science and technology and foster the development of a more science-oriented culture in Canada. The S&T Public Awareness Campaign and the Science Culture Canada program were the main components of this effort.

- The S&T Public Awareness Campaign has been a major national effort including initiatives such as national radio and print advertising; broad consultation with public and private sector groups; publication of brochures; development of a travelling exhibit; and funding of awareness projects for elementary school science teachers. Joint initiatives with provincial and territorial governments and non-governmental organizations, coupled with the national radio and print advertising, have accomplished a

measurable increase in the awareness of S&T among Canadians. The travelling exhibit was attended by tens of thousands of Canadians.

- The Science Culture Canada program, administered by the Department of Supply and Services, provided funding for projects and activities across the country to increase public awareness of science and technology. Of 293 proposals received with requests for funding, 73 were approved with total funding of approximately $2.65 million awarded.

- The Extramural Performance Policy requires key science-based departments to annually review and report on a portion of their continuing in-house performance of S&T operations. They are to identify any opportunities for the increased involvement of the private sector. In consultation with other government departments, the Department reviewed the 1988-89 departmental Extramural Performance Plans, and recommended proposed initiatives to Treasury Board.

- The federal Technology Centres Policy encourages participating federal laboratories to undertake industry work on a fee-for-service basis. ISTC continues to work with departments in the application of this policy by providing advice on the preparation of business plans and by providing interpretation of the policy's provisions.

B. Policy Development and Advocacy

Objective

To lead the development of industry and technology policies and to influence policies of other government departments in order to enhance the business climate and promote international competitiveness and excellence.

Description

Policy Development and Advocacy involves:

- managing ISTC's policy agenda;
- analyzing the implications for industrial competitiveness of economic conditions and developments, as well as the implications of policy and program proposals from across government which affect the business community;
- developing industry policy directions and priorities, in consultation with industry, national business associations, provincial governments and other organizations;
- acting as a reasoned advocate to ensure that framework policies and initiatives within the Federal Government are supportive of industrial competitiveness;
- participating in the development of international trade, technology and industrial policies; and
- providing consultation, information, analytical and briefing services on industry and technology developments and issues.

The Policy Development and Advocacy Activity involves the following sub-activities.

Trade Policy: This entails the articulation and advocacy of Canada's industrial and technology interests in the formulation of Canadian trade policy in both the bilateral and multilateral context.

Technology Policy: This comprises policy responsibility for technology diffusion and innovation strategies, strategic technologies including

biotechnology, information technologies, advanced industrial materials, and international science and technology relations.

International Competitiveness: This consists of microeconomic analysis and policy development aimed at improving the international competitiveness of Canadian industry by: developing and maintaining industrial, trade, and research and development databases; carrying out analytical projects; and developing the overall policy framework for specific industry sector initiatives. The Industrial Competitiveness Branch is also responsible for policy analysis and advocacy activities with respect to programs, regulatory regimes and non-regulatory policies that affect the climate for the competitiveness of Canadian industry. These activities support ISTC's interventions with respect to taxation and business financing, environmental protection, quality of the labour force, competition policy, transportation, consumer protection, and other framework policies.

Entrepreneurship and Small Business Office: In addition to its ongoing operational responsibilities, this office is responsible for policy development and advocacy with respect to entrepreneurship and small business.

Policy Services: This comprises departmental policy services related to corporate planning, evaluation, cabinet briefings, and federal-provincial relations including leading intergovernmental discussions to reduce and remove barriers to interprovincial trade. These services are aimed at improving the coherence of the ISTC's policies.

Resource Summaries

The Policy Development and Advocacy activity accounts for approximately 2% of total Program expenditures and 7% of Program person-years in 1990-91.

Figure 5: Activity Resource Summary

($000's)	**Estimates 1990-91**	Forecast 1989-90	Actual 1988-89
Policy Development and Advocacy	**15,036**	20,606	11,820
Total	**15,036**	20,606	11,820
Total Person-years	**135**	140	88

Approximately 91% of the costs of the 1990-91 Policy Development and Advocacy budget relates to salaries and other operating costs, while 9% is for grants and contributions.

Performance Information and Resource Justification

The following describes achievements which relate to the performance of the Policy Development and Advocacy activity, and to the justifications of the resources:

Science/R&D/Technology

- Established a national advisory process leading to the development of business plans for investment in strategic technologies, especially biotechnologies and advanced industrial materials.
- Developed strategic direction by dealing with international strategic technology issues, especially Canada-Japan, Canada-OECD, and the Human Frontier Science Program (HFSP).

- Revitalized the Council of Science and Technology Ministers which undertook a commitment to prepare a national S&T action plan.

- Managed and participated in the development of the Canada-British Columbia Agreement on the proposed KAON Factory Engineering Design and Impact Study.

Market Access

- Affirmed ISTC's leadership role in identifying, from the perspective of Canadian industrial competitiveness, export opportunity and import sensitivity priorities in the recently-completed FTA duty-reduction acceleration negotiations and in the current Multilateral Trade Negotiations.

- Asserted ISTC's interest in the development and management of international (Going Global) programs and strategies, and established a leadership role with respect to international S&T matters in particular.

- Assessed FTA implementation issues, and identified and developed related business service initiatives, focusing on corporate strategic planning.

- Developed advanced efforts to reduce barriers to interprovincial trade and obtained First Ministers' acceptance, in principle, for a continuing work program.

Entrepreneurship and Highly Skilled Personnel

- Held a National Forum on Entrepreneurship and established the National Entrepreneurship Development Institute.

- Completed development and approval of strategies for entrepreneurship promotion, small business financing and control of paperburden.

- Published the first report to Parliament on the state of small business in Canada.

- Produced a report on the *Human Dimension of Competitiveness* which provided the basis for an ISTC Action Plan and the

Department's contribution to the Prime Minister's education and training initiative launched at the First Ministers' Conference.

Investment Climate

- Prepared an Economic Policy Agenda for the 90's and initiated an aide-mémoire on industrial competitiveness with a view to developing a comprehensive ISTC policy advocacy position.

- Developed an ISTC position on a number of corporate taxation issues including R&D consortia, R&D tax definition comparisons, and Canada-U.S. tax comparisons.

- Established a role and ISTC position in the area of the environment and sustainable development, and enhanced the capacity to analyze and advise on environmental issues, including analysis of the role and support for the participation of ISTC Ministers in the National Round Table on the Environment and the Economy.

C. Industry and Technology Development

Objective

To support and promote the development of an internationally competitive Canadian industry.

Description

The Industry and Technology Development activity includes:

- maintaining a high order of knowledge on all industry sectors as the basis for functional guidance and direction to government officials and ministers on industry sector characteristics, policies and requirements for services and programs;

- acting as an advocate for industry issues within government, and for explaining government policies and directions to industry;

- assisting industrial growth and international competitiveness through the development, acquisition, diffusion and application of new technology; and

- developing and delivering targeted policies, business services and programs dedicated to improving international competitiveness and science and technological excellence. Activities included relate to trade, marketing, technology, government procurement, industrial benefits arising from major Crown projects, strategic industrial technologies, sector campaigns, major special projects and financial assistance program management.

Principal clients of Industry and Technology activities include the business sector (manufacturing, processing and services), the tourism sector, institutions (universities, associations), government (federal, provincial, territorial), and Parliament.

The Industry and Technology Development activity is organized on both a sectoral and functional basis. The major areas report to the Assistant Deputy Minister (ADM), Industry and Technology, and the ADM, Tourism.

The ADM, Industry and Technology is supported by eight organizations, of which five are sectoral and three are functional.

The five sectoral branches are:

Surface Transportation and Machinery: This branch includes the automotive, rail, urban transit and shipbuilding sectors; the diverse machinery sector for manufacturing and processing; and the construction industry, including consulting, engineering and architecture. Major thrusts include encouraging competitiveness and innovation in the automotive parts industry, in the face of the rapidly changing nature of the industry worldwide; rationalizing the marine industry; encouraging the international competitiveness of the consulting and construction sectors; developing an environmental technology industry; and identification of areas of comparative advantage in the machinery industry.

Information Technologies Industries: This branch includes the computer hardware and software industries; microelectronics; the adaptation of these tools to enhance Canada's competitiveness across the broad industrial spectrum; and the enhancement of the management of information technology to accelerate technology diffusion. To achieve these ends, there is increasing collaboration with the National Research Council, the strengthening of industry associations and targeted program delivery. The branch is responsible for the delivery of the MSDP, AMTAP, and MVP programs and the information technology element of the Strategic Technologies Program.

Resource Processing Industries: This branch supports the development of the forest products, chemicals, metals and mineral processing, and health care industries. It is responsible in particular, for delivering the advanced industrial materials and biotechnology elements of the Strategic Technology Program to enhance strategic alliances, networking and technology transfer. Substantial liaison exists with industry associations and the National Research Council. Because of the nature of the sector, there is significant effort in export market access and penetration, as well as other trade activity.

Services Industries and Consumer Goods: This branch includes the textiles, clothing and footwear, food processing, animal and plant products, fishery, furniture and other consumer products, and most of the commercial service industries. Efforts are directed at fostering international competitiveness and scientific and technological excellence in client industries and firms. Major thrusts include an economic and program and policy review designed to define

the Federal Government's role vis-à-vis the service sector and in encouraging its growth, and work to encourage firms in Canada (most notably in the food, textiles and clothing areas) to make adjustments to, and take advantage of, opportunities in a changing international trade environment.

Aerospace, Defence and Industrial Benefits: This branch is dedicated to the maintenance and strengthening of the domestic industrial base in terms of civil high-technology and defence capability; management of the industrial benefits process flowing from major Crown projects; management of ISTC's industrial emergency mandate under the *Emergency Act* and *Emergency Preparedness Act*; and management of the Defence Industry Productivity Program (DIPP).

Collectively, the five sector branches share the following common activities:

- Industrial Policy and Advocacy: developing sector policies and strategies, industrial benefits strategies, the Canadian Annual Procurement Strategy (CAPS) and input into the Procurement Review Mechanism policy.

- Intelligence and Analysis: maintaining a database on all sectors, and providing expert advice and information to both government and the private sector;

- Services to Clients: providing specific analysis, studies and other intelligence; trade, technology and investment prospecting and brokering; strategic partnering; and both domestic and export market development services such as fairs and missions;

- Program Delivery: for both financial incentive and industrial benefit activities. Financial incentive programs may be such as those for DIPP, or the delivery of unique major projects on an as-required basis. The industrial benefit activities, arising from major Crown projects are managed to optimize regional, industrial and technological development; and

- Maintaining Canada's defence industry capability and taking the responsibility for industrial emergency planning.

The three functional branches include two which support the ADM, Industry and Technology, and one which supports the entire Department:

Special Projects: This branch has three main functions. First, it provides the economic and financial analysis of major industrial projects, in support of the five sector branches and Regional Offices. Second, the strategic analysis function examines structural aspects of sectors and will, in sector campaigns, be part of the intelligence phase at the corporate level. Finally, subsidy analysis examines the potential for and reality of subsidies at all government levels in Canada and the U.S.A.

Planning Coordination and Control: This branch provides managerial and support functions to the ADM, Industry and Technology, as well as the co-ordination and synthesis of policy, intelligence, and program outputs. It also has specific roles in providing technology diffusion services, and encouraging the development of Canada's technology diffusion infrastructure through industry-led technology centres.

External Consultations: This directorate, on a departmental basis, seeks to improve the Department's performance in client consultations and information management. In addition, support is given within the Industry and Technology Sector in establishing the corporate knowledge base and the infrastructure for client consultations and information sharing and its management.

The ADM, Tourism is supported by the following three branches.

Market Development: This branch develops and implements the Federal Government policies and programs to market Canada internationally. It works with other federal departments, other governments and the private sector in an attempt to co-ordinate Canada's international tourism marketing activities to increase tourist revenues to Canada. Market Development's programs create awareness internationally of Canada as a travel destination and provide the Canadian industry with assessments of international market opportunities.

Product Development: This branch maintains a comprehensive knowledge base of tourism products; develops strategies, plans, programs and services and promotes and delivers these to the industry and other partners; conducts policy and program analysis, advocacy and liaison with other Federal Government departments and agencies to influence their policies and programs impacting on tourism; and ensures an effective liaison with associations and international organizations (OECD, and the World Trade Organization).

Research: This directorate undertakes, in co-operation with the tourism industry on certain projects, research on Canada's tourism markets, products and competition to facilitate decision-making by governments and the tourism industry. The major activities are core surveys, databases and models; core economic analyses and market surveys; information and intelligence services to the industry; and demand-driven research.

Resource Summaries

The Industry and Technology Development activity accounts for approximately 57% of total Program expenditures and 33% of Program person-years in 1990-91.

Figure 6: Activity Resource Summary

($000's)	**Estimates 1990-91**	Forecast 1989-90	Actual 1988-89
Industry and Technology Development	**444,063**	524,556	500,184
Total	**444,063**	524,556	500,184
Total Person-years	**650**	677	710

Approximately 22% of the costs of the 1990-91 Industry and Technology Development budget relates to salaries and other operating costs, while 78% is for grants and contributions.

Performance Information and Resource Justification

The value of the Industry and Technology Activity will be judged by their long-term effectiveness, in terms of their impact in generating change, efficiency improvements, absorption of technology, market penetration, and a healthier, more competitive economy. Achievements and client benefits are described below by sub-activity.

Surface Transportation and Machinery

- Established an Automotive Advisory Committee and, in collaboration with other government departments, developed an automotive policy framework to cover R&D, competitiveness, manpower and skills and MTN strategy;

- Achieved partial modernization and rationalization of the shipbuilding and ship repair industry in Quebec and Ontario, and supported new initiatives in the Atlantic and Pacific areas;

- Commenced delivery of two sector campaigns, the Automotive Components Initiative, and the Environmental Industry Studies Initiative; started-up the St. Lawrence Environmental Technology Development Program; and continued support to the delivery of Revenue Canada's Machinery Program;

- Strengthened industry association relationships through MOUs with the Auto Parts Manufacturers Association (APMA), the Association of Consulting Engineers of Canada (ACEC) and the Canadian Urban Transit Association (CUTA);

- Managed and monitored major investment or rationalization projects, including Lavalin-Trenton Works (N.S.), GM-Ste. Thérèse (Que.), Hyundai (Que.), AMC/Chrysler (Ont.), CAMI (Ont.), Versatile Pacific (B.C.), Ontario Shipyard Rationalization (Ont.), Ford/New Holland (Man.), Massey Combines (Ont.), and Marine Industries Ltd. (Que.); and

- With other departments, administered the Canada-U.S. Auto Pact.

Information Technologies Industry

- Developed a major Canadian software agenda through the Software Industry Liaison Committee;

- Introduced or continued the implementation of federal strategic programs related to information technology. These include the Microelectronics and Systems Development Program (MSDP), the Advanced Manufacturing Technology Application Program (AMTAP), and initiation of the pilot phase of the Manufacturing Visits Program (MVP);

- Helped establish an industry R&D consortium, called PRECARN, the first of its kind in Canada, under the information technology component of the Strategic Technologies Program; and

- Launched, in co-operation with the Surface Transportation and Machinery Branch, the study phase of a new sector campaign, on Advanced Manufacturing Technology (AMT).

Resource Processing Industries

- Launched a new forest industries sector campaign focusing on market development and R&D, in addition to an earlier sector campaign on remanufactured wood products in British Columbia;

- Launched the study phase of an additional sector campaign focused on the medical devices sector;

- Carried out ongoing analysis of the impacts of free trade and GATT, at the product level of Canadian manufacturing and processing in the resource industries;

- Advised on multilateral and bilateral trade activities, including assistance in the management of voluntary export restraints on steel; and

- Implemented the delivery of programs in the strategic technologies of advanced industrial materials and biotechnology, monitored the acid rain abatement program; and established networks for advanced industrial materials.

Service Industries and Consumer Goods

- Completed the Service Industries Studies Program (SISP), the outcome being some 80 studies on a wide variety of topics relevant to the sector;

- Developed, on the basis of the SISP findings, suggested policy and program options to clarify the role of the Federal Government vis-à-vis the service sector;

- Established a Food Policy Task Force to delineate the extent of the competitive challenges facing Canadian food processors and addressed the longer-term competitive prospects for the industry;

- Began implementation of a sector campaign for the fashion apparel industry sector and developed a proposal for a sector campaign for the fishery sector; and

- Created, in co-operation with industry, the Canadian Manufacturers and Retail Council to accelerate the adoption of new concepts and technologies in the textile, apparel and retail sectors.

Aerospace, Defence and Industrial Benefits

- Completed a major survey of the aerospace/defence industry;

- In the summer of 1989, presented the Government with the first Canadian Annual Procurement Strategy to establish a government-industry consultation process, with the intent of assisting industry to plan and position itself for future government procurement;

- Managed the Defence Industry Productivity Program. This accounted for 132 new projects authorized in 1988-89, with a value of $215 million. Of these, 60% are for R&D, the balance for source establishment and capital assistance. Some 45% of projects are covered by long-term strategic planning MOUs and another 14% are tied to international collaborative agreements such as the Canada-U.S.A. Defence Development Sharing Program; and

- Managed the industrial benefits process for some 37 major Crown projects (each MCP is greater than $100 million) with an aggregate value of about $24 billion. Of these, some are in implementation, some are in negotiation, and some are in the planning stages.

Special Projects

- Carried out analyses of a number of selected large projects;
- Conducted strategic analyses of the plastics and appliance industries, as well as a pilot study on bus assembly; and
- Carried out a comparative analysis of subsidy-to-business practices in the U.S. and Canadian forest product industries.

Planning, Coordination and Control

- Managed the sector profile production process and the sector campaign selection process and conducted a survey to determine client response to the profiles;
- Published the *Innovation* magazine and developed a Technology Networking Guide; and
- Supported seven new or continuing technology centres (Biotechnology, Medical Devices, Computer Assisted Design and Manufacturing Institute (CADMI), Microelectronics, Mining, Textiles, Hydrogen Council) under the TOP Program. This gives a current total of 24 centres across Canada, with the ability to assist numerous industry sectors comprising several thousand small and medium-size businesses.

Tourism

Actual outputs for 1988-89 included:

- Federal funding of $44 million was spent during 1988-89 in support of some 520 projects under the ERDA Tourism Development Sub-agreements. Federal financial assistance leveraged significant private sector investments in upgrading Canadian tourism products to international standards;
- Achieved its marketing goals in spring/summer business from the U.S. market, and the campaigns in key overseas markets, and revised its strategy to meet decreases in federal marketing budgets from $30 million in 1989-90 to $25 million in 1990-91 through increased co-operation from its partners in the provinces and the private sector;

- Prepared a discussion paper on National Tourism Strategy and its conversion into regional strategies. A high degree of consultations and co-ordination with partners in the provinces and territories and the industry was maintained. Key federal policy issues affecting tourism, such as tax reform (phase two) and free trade were influenced. A study of the impact of the proposed tax reform on tourism was conducted by the Canadian Tourism Research Institute, and a list of exemptions was prepared. A directory of all federal and provincial assistance programs available to the tourism industry was prepared. Six ERDA Tourism Subsidiary Agreements were successfully implemented and phased out; and

- A winter advertising campaign in the United States provided the Canadian tourism industry with four-season presence for the first time.

Forecast outputs for 1989-90 include such activities as:

- Phasing out of the five remaining tourism sub-agreements by the end of March 1990;

- A new medium-term tourism marketing strategy;

- A new three-year joint marketing venture with Air Canada, which is valued at $1.7 million per year for both Air Canada and ISTC;

- The Department of External Affairs (DEA) Posts Operational Review conducted in co-operation with DEA; and

- Updated reports on market research studies for primary markets such as the United Kingdom, France, The Federal Republic of Germany and Japan, and the drafting of product/market match reports and position papers.

Planned outputs for 1990-91 include:

- Formulate a comprehensive federal tourism policy, influence tourism programming of regional agencies and develop tourism co-operation arrangements with the provinces, implement a trade development program, stimulate the use of technology in the Canadian industry, analyze key tourism products such as adventure

vacations, four-season resorts and tourism and culture, and strengthen the industry liaison work;

- Research activities include major updates of the United States pleasure travel market, last studied in 1985, the International Travel Survey and a new study on price value;

- Implement a reshaped 1990 U.S. tourism advertising program, including four new television commercials designed to further break down existing stereotypes, to enrich favourable impressions of Canada and to personalize the Canadian travel experience;

- Develop, in direct co-operation with the Canadian and Japanese tourism industries, a Japan Country Strategy;

- Redirect and restructure existing tourism marketing programming, both within ISTC and at DEA posts, to enhance program delivery and effectiveness;

- Lever new market-development resources from partners not traditionally viewed as part of the tourism industry (i.e. retail merchandising chains, automobile manufacturers);

- Rely even more on mechanisms such as the Tourism Marketing Council to share research and commercial intelligence, to plan and strategize and to co-ordinate public and private sector activities;

- Extend the fall season to access currently under-utilized plant capacity and increase demand for winter products by broadening product offerings (i.e. combining urban winter experiences, carnivals or festivals with skiing);

- Shift the focus of the new medium-term marketing strategy (1990-91 to 1995-96) to researched objectives in high-yield, high-growth segments of foreign markets to increase Canada's tourism export earnings, increase its share of the world markets and position Canada (image/awareness) on the short list of international consumers' destinations; and

- Structure new market research to provide the most up-to-date information and analysis of the size of the United States pleasure travel market, Canada's largest international market, including its demographic and socio-economic characteristics.

D. Operations

Objective

To provide corporate management of ISTC's programs and business services, international activities and Regional Office activities.

Description

The Operations activity entails:

- designing and implementing program procedures, standards and systems for ISTC's financial incentive programs and ensuring their integrity;
- administering ISTC's loan insurance and recovery program and advising on Crown corporations;
- developing and providing functional direction for business service products and promoting and delivering specialized national business services;
- providing functional guidance for ISTC's international activities related to trade, investment and technology;
- providing general functional direction and corporate representation for Regional Office operations; and
- Regional Office activities which include provincial networking and representation, information gathering and the delivery of programs and services in response to client needs.

The Operations activity consists of the following five branches operating in support of the **Assistant Deputy Minister, Operations**:

Program Affairs: This has been established as a focal point for corporate management of ISTC's financial incentive programs. This entails program design, functional policy and procedures, standards and systems and ensuring program integrity.

Crown Investments and Guarantees: This has responsibility for advising Ministers on the business plans and operations of Crown corporations with assets totalling $2.8 billion (Federal Business Development Bank, Cape Breton Development Corporation, Canadian Patents and Development Ltd.); for management and delivery of programs of credit insurance including loan

guarantees to lenders to assist small business under the *Small Businesses Loans Act*; credit insurance to regional air carriers purchasing de Havilland DHC-8 aircraft; and recovery action on defaulted contributions under departmental programs.

Services to Business: This provides strategic direction and functional management of ISTC's business services, co-ordinates and supports the development of new business services throughout the Department and provides specialized services such as Canada Awards for Business Excellence, Productivity Improvement, Import Market Analysis and the Business Opportunities Sourcing System.

International Affairs: This provides strategic direction and co-ordinates international planning for the Department's international trade, technology and investment development activities and is the focal point for ISTC's relations with the Department of External Affairs (DEA), the Canadian International Development Agency (CIDA) and Investment Canada, and for case-specific advice for the Export Development Corporation (EDC), Finance and Revenue Canada. The branch plans, co-ordinates and facilitates ISTC's international business activities in countries of priority, including relations with foreign governments and international organizations, manages the Department's international co-operation MOU's and maintains relations with DEA's geographic bureaus and posts abroad.

Planning, Coordination and Regional Affairs: This co-ordinates business planning and resourcing for the Operations sector and for Regional Offices; provides policy advice to the Assistant Deputy Minister; supports the ADM Operations in the general management of the Regional Offices; provides support to them in areas of liaison and information gathering; and advises on management information systems. The branch provides administrative, human resource management and financial services to the sector.

In addition, the Operations activity includes ISTC's **Regional Offices** which report to the Deputy Minister.

Regional Offices: The Regional Offices in all provinces and territories are ISTC's front-line delivery points for programs and services, particularly to small and medium-sized businesses. They also serve as the delivery and co-ordination points for the international trade services and programs of DEA through International Trade Centres in each office. A wide range of support is thus provided in the areas of intelligence and business information, trade and market development, and technology and industrial development. Regional Offices also offer a window for ISTC on the industrial, technology, investment and market development needs and opportunities within the provinces. They liaise with other federal departments and agencies, manage the Department's

relations with provincial governments, administer federal-provincial agreements, and are reasoned advocates for their clients.

Resource Summaries

The Operations activity accounts for approximately 31% of total Program expenditures and 31% of Program person-years in 1990-91.

Figure 7: Activity Resource Summary

($000's)	Estimates 1990-91	Forecast 1989-90	Actual 1988-89
Total Operations	**254,049**	308,949	384,664
Total	**254,049**	308,949	384,664
Total Person-years	**600**	613	657

Approximately 24% of the costs of the 1990-91 Operations budget relates to salaries and other operating costs, while 76% is for grants and contributions.

Performance Information and Resource Justification

The performance of the Operations Activity will be gauged, overall, by the effectiveness and efficiency of the programs and services, and by success in facilitating the capture of domestic and international business opportunities. Outputs and client benefits are described below.

Program Affairs: The outputs of new and amended program designs and related systems, documentation and advice on program authorities produce client benefits in the form of coherence, consistency and integrity of program operations. Outputs during 1988-89 include 100 program policy papers and profiles, 150 briefings and nearly 1600 advices, rulings and other input to over 30 programs. The sub-activity also maintains the program management information system covering approximately 130 departmental programs involving up to 85 000 projects.

Crown Investments: The outputs of advice on Crown corporations, credit insurance programs and recovery action on defaulted contributions produce client benefits such as improvements to capital markets and the investment climate for small business, protection of Crown interests in defaults, loan and contribution recoveries and consistency of departmental and Crown corporation policy. The growing portfolio of insured or guaranteed loans amounts to $2.5 billion while recovery action is occurring on some $75 million in debts due to the Crown.

Services to Business: ISTC services to business are designed to offer SME's facing international competition, the information, expertise and contacts they need to exploit market opportunities, technology-related business opportunities and leading management practices. Outputs include data-bases (BOSS, DISTCOVERY), handbooks, videos and how-to publications, directories, workshops and seminars, market analyses, diagnostic studies of firms' competitive positions, and counselling and referrals.

International Affairs: Specifically, main outputs include direction and co-ordination of international business activities, organization and implementation of 10 technology transfer missions, six seminars, preparation of 11 country strategies, two studies of the industrial structures of trans-national enterprises, support to senior departmental management in their international involvement and dissemination of corporate intelligence resulting in a better positioning of Canadian industry to take advantage of trade investment opportunities in domestic and international markets.

Planning, Coordination and Regional Affairs: Outputs include direction and co-ordination of resourcing and business plans for the sector, policy advice on operational management issues; support to the Assistant Deputy Minister in functional management of the Regional Offices and support in the areas of liaison and intelligence gathering. Client benefits entail services which meet standards of quality and timeliness, improved business planning and effective management of the Operations activity.

Regional Offices: The main outputs of Regional Offices include a wide range of seminars, workshops, trade shows, fairs and missions, and information and intelligence products relating to the individual needs and opportunities of their clients in each province. In addition, they provide information and intelligence on markets and investment, economic and policy environments, management practices, industry sector competitiveness, joint ventures and licensing opportunities. They also promote awareness of and facilitate emerging technology and technology transfer opportunities and provide financial incentives under targeted business support programs. These activities support clients in improving their productivity and competitiveness and in taking advantage of industrial, technology, trade and investment opportunities in

domestic and international markets. As informed advocates for their clients and communicators to them, the Regional Offices contribute to increasing awareness and understanding of national priorities and strategies and to making national policy regionally sensitive.

E. Management and Administration

Objective

To provide executive direction, control and operational support in managing ISTC.

Description

The Activity encompasses the Offices of the Minister, the Deputy and Associate Deputy Minister and the provision of departmental support services including:

Finance, Personnel and Administration including information management; access to information and privacy; and corporate development.

- The finance function continues to improve the financial management practices of the Department, maintains the financial framework for the management of grants and contributions and operating budgets, and delegates financial authority and accountability to responsibility centre managers.

- The personnel function provides human resources programs and services in support of management and, in particular, implements ISTC's Multi-year Human Resource Plan, with special emphasis on fully implementing the new departmental organization with minimum impact of workforce adjustment on employees while maintaining the delivery of programs and services to clients.

- The administration function is responsible for the administrative services of ISTC, including the government security policy, and ensuring that ISTC complies with relevant government policies within areas of Government Information Holdings, *National Library Act*, and *National Archives Act*.

- The information management function provides support to the Department for the existing base of micro-computer and local areas network (LAN) technology and maintains and operates the informatics facilities and systems required for the operations of ISTC.

- The access to information and privacy function fosters the application of the *Access to Information Act* and the *Privacy Act* within ISTC in line with the broad objectives of the legislation and government policy.

- A new corporate development group has been established to enhance the organizational effectiveness and corporate culture of ISTC.

Communications: Promotes ISTC as the public-sector entity responsible for partnering private-sector imperatives in those areas directed toward improving Canada's international competitiveness. More specifically, the Communications function is involved in informing employees about the Department's mandate and mission, establishing and maintaining a credible and positive identity for ISTC, supporting marketing of ISTC's services and programs to its clients, playing a lead role in sensitizing Canadians to the realities of world market competitiveness in the 1990s, and publicly saluting Canadian industrial, scientific and technological excellence.

Corporate Secretary: Orients functional services to provide executive support to three Ministers, the Deputy Minister and the Associate Deputy Minister regarding the management of the decision-making process, parliamentary relations and operations of the executive offices, and is a primary catalyst for the provision of advice and support to departmental executives and for the dissemination of information related to senior management decisions.

Legal Services: Provides high quality and constructive legal services.

Operations Audit: Includes internal audits that are consistent with departmental and central agency policies and a quality assurance function providing an explicit, independent post-review of departmental projects.

Resource Summaries

The Management and Administration activity accounts for approximately 7% of total Program expenditures and 26% of Program person-years in 1990-91.

Figure 8: Activity Resource Summary

($000's)	Estimates 1990-91	Forecast 1989-90	Actual 1988-89
Management and Administration	**51,811**	48,348	47,498
Total	**51,811**	48,348	47,498
Total Person-years	**523**	543	529

The 1990-91 Management and Administration budget relates entirely to salaries and other operating costs.

Performance Information and Resource Justification

At the broadest level, the performance of the activity will be gauged by the effectiveness of executive direction, control and operational support provided.

Section III

Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Financial Requirements by Object

Figure 9: Details of Financial Requirements by Object

($000's)	Estimates 1990-91	Forecast 1989-90	Actual 1988-89
Personnel			
Salaries and wages	109,935	109,077	102,870
Contributions to employee benefit plans	16,843	15,834	16,753
	126,778	124,911	119,623
Goods and services			
Transportation and communications	16,488	17,581	16,290
Information	36,798	38,577	34,628
Professional and special services	37,739	39,775	36,049
Rentals	2,804	2,937	2,618
Purchased repair and upkeep	2,017	2,125	1,881
Utilities, materials and supplies	3,616	3,796	3,399
Other subsidies and payments	1,500	1,570	1,410
	100,962	106,351	96,275
Total Operating	227,740	231,262	215,898
Capital	995	1,936	7,763
Transfer payments	559,946	689,910	757,587
Total budgetary expenditures	788,681	923,108	981,248
Non-budgetary (loans and investments)	800	800	—
Total expenditures	789,481	923,908	981,248

2. Personnel Requirements

Figure 10: Details of Personnel Requirements

	Person-years Controlled by TB			Current Salary Range	1990-91 Average Salary Provisions
	Estimates 90-91	F'cast 89-90	Actual 88-89		
Management					
Governor-In-Council and Senior Executive	126	129	137	59,000 - 132,700	88,274
Senior Management	140	144	153	57,500 - 70,800	72,352
Scientific and Professional					
Economics, Sociology and Statistics	53	54	58	16,751 - 75,800	62,930
Other	10	10	11	17,378 - 74,810	43,802
Administrative and Foreign Services					
Administrative Services	128	132	139	16,702 - 69,615	40,588
Computer Systems Administration	37	38	40	22,310 - 73,032	49,813
Financial Administration	38	39	41	16,200 - 63,422	51,397
Information Services	62	64	68	16,567 - 64,360	50,117
Organization and Methods	4	4	4	16,368 - 64,300	40,842
Personnel Administration	31	32	34	15,669 - 64,315	48,015
Program Administration	4	4	4	16,702 - 69,615	51,067
Purchasing and Supply	8	8	9	17,334 - 71,535	41,061
Commerce	686	705	747	17,334 - 71,535	62,101
Foreign Services	1	1	1	18,809 - 71,314	-
Technical					
General Technical	3	3	3	15,415 - 67,933	44,033
Social Science Support	28	29	31	15,415 - 70,474	39,830
Other	2	2	2	18,479 - 49,181	37,497
Administrative Support					
Clerical and Regulatory	298	306	325	15,778 - 38,728	28,439
Secretarial, Stenographic and Typing	276	283	301	15,637 - 38,975	28,195
Other	8	8	9	14,400 - 42,400	29,599
Operational					
General Services	2	2	2	16,237 - 48,795	32,453
Total	1,945	1,997	2,119		

	Non-Controlled Person-years*			Current Salary Range	1990-91 Average Salary Provisions
	Estimates 90-91	F'cast 89-90	Actual 88-89		
Other	23	26	33	0 - 150,000	50,184

* Person-Years - refers to the employment of one person for one full year or the equivalent thereof (for example, the employment of three persons for four months each). A person-years may consist of regular time personnel (whether in Canada or abroad), continuing and non-continuing, full-time or part-time, seasonal, term or casual employees, and other types of employees.

Controlled person-years are those subject to the control of the Treasury Board. With some exceptions, the Treasury Board directly controls the person-years of departments and agencies listed in the Schedule I, Parts I and II, of the Public Service Staff Relations Act. The Treasury Board does not control person-years related to Ministers' staff appointed pursuant to Section 39 of the Public Service Employment Act and all appointments pursuant to an Order in Council. Also, the person-years of some departments and agencies may be excluded from Treasury Board control. Controlled person-years are referred to as "authorized" person-years in Part II of the Estimates.

Other person-years are those not subject to Treasury Board control but disclosed in Part III of the Estimates , on a comparative basis with previous years, in support of the personnel expenditure requirements specified in the Estimates.

Note: The person-year columns display the forecast distribution of the controlled and other person-years for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 1, 1989. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay divided by the person-years for the group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

3. Person Year Requirements

Figure 11: Person-Year Requirements by Activity

	Estimates 1990-91	Forecast 1989-90	Actual 1988-89
Science Advocacy and Coordination	60	50	168
Policy Development and Advocacy	135	140	88
Industry and Technology Development	650	677	710
Operations	600	613	657
Management and Administration	523	543	529
	1,968	2,023	2,152

4. Capital Expenditures

Figure 12 presents capital expenditures from 1988-89 to 1990-91.

Figure 12: Distribution of Capital Expenditures

(000's)	Estimates 1990-91	Forecast 1989-90	Actual 1988-89
Construction and acquisition of Machinery and equipment	995	1,936	7,763

The expenditures are primarily for office furniture, telephone equipment, photocopiers, audio-visual aids, computers and other informatics-related items.

5. Transfer Payments

Figure 13: Details of Grants and Contributions

Dollars	Estimates 1990-91	Forecast 1989-90	Actual 1988-89
Grants			
Grants to outstanding students pursuing undergraduate degrees in natural sciences, engineering and related disciplines in accordance with the Canada Scholarships Program	**15,000,000**	10,000,000	4,985,000
Grants to non-profit organizations to promote economic co-operation and development	**300,000**	300,000	500,000
Grants to the Working Venture Fund	**2,500,000**	2,000,000	1,000,000
Grants to non-profit organizations - Canada Awards for Excellence	**200,000**	200,000	134,750
Grant to the Royal Society of Canada	**1,000,000**	1,000,000	500,000
Grants to the Province of Quebec, institutions, individuals and other organizations in accordance with Canada/Quebec Subsidiary Agreement on Science and Technology	**7,484,000**	8,304,000	5,368,702
Grant to the Moncton Special Development Initiatives Board	—	—	1,000,000
Grants to the Province of British Columbia, institutions, individuals and other organizations in accordance with Canada/British Columbia Subsidiary Agreement on Science and Technology	—	4,500,000	1,410,777
Grants to the Canadian Institute for Advanced Research to match private sector contributions to this maximum level	**2,000,000**	2,000,000	1,500,000
Total Grants	**28,484,000**	28,304,000	16,399,229

Contributions

Contributions for Initiatives under the National Entrepreneurship Policy	1,100,000	700,000	566,503
Contributions by Canada to the General Budget of the European Space Agency	—	—	4,500,000
Contributions under the Defence Industry Productivity Program	235,538,000	304,400,000	248,583,106
Contributions to Marine Industries Limited	7,900,000	26,800,000	73,587,195
Contributions under the Shipbuilding Industry Assistance Program	—	9,840,000	11,228,377
Contributions under Sector Campaigns	7,800,000	1,825,000	—
Contributions to Strategic Technologies	16,800,000	1,600,000	—
Contributions to Saskatchewan Communications Advanced Network	4,100,000	4,080,000	—
Contributions to the St-Lawrence River Environmental Technology Program	1,000,000	—	—
Contributions to Canadian Maritime Industries Association	44,000	75,000	27,000
Contributions to Geomatics Industry Association of Canada	18,000	27,000	45,000
Contributions to non-profit organizations and commercial operations in support of Tourism	200,000	233,000	457,198
Contributions under the Canadian Industrial Renewal Regulations	8,636,000	16,809,000	41,942,842
Contributions under the Microelectronics and Systems Development Program	12,200,000	4,859,000	2,129,281
Contribution to GMC/Suzuki	—	33,100,000	6,804,465
Contributions for the Advanced Train Control System	4,800,000	4,000,000	667,889
Contributions to the Massachusetts Institute of Technology	—	—	48,000
Contribution to Versatile Pacific Shipyards Inc.	18,000,000	—	—
Contributions under the Industry and Labour Adjustment Program	—	—	312,306
Contributions under the Services Industries Program	—	—	120,000

Contributions under the Technology Outreach Program and the Technology Opportunities in Europe Program	18,200,000	14,274,000	9,179,907
Contributions to the Footwear and Leather Institute of Canada	—	—	432,829
Contributions under the Ontario Shipyards Rationalization Program	—	1,453,000	5,004,905
Contributions to Hawker-Siddeley Trenton Works	8,000,000	4,000,000	5,303,226
Contributions under the Industrial and Regional Development Act and outstanding commitments under discontinued predecessor programs	45,183,000	50,765,000	92,184,934
Contributions under Sub-Agreements made pursuant to Economic and Regional Development Agreements/ General Development Agreements with Provinces	96,703,000	116,200,000	165,892,456
Contributions under the Agricultural and Rural Development Act	—	—	13,523,896
Contributions under the Acid Rain Abatement Program	8,000,000	21,346,000	16,321,252
Contributions under the Western Transportation Industrial Development Program	1,829,000	2,798,000	446,909
Contributions to the Advanced Manufacturing Technology Application Program	2,000,000	1,553,000	—
Contributions to British Columbia Commercial Arbitration Centre	25,000	25,000	—
Contributions to Specialty Shippers	—	—	5,517,949
Contributions to the Canada/China Trade Council	200,000	250,000	145,397
Contributions to the Fraser Valley Independent Shake and Shingle Producers	2,005,000	1,923,000	1,922,850
Contributions to Springhill Farms Ltd.	—	—	175,000
Contributions to stimulate economic activity in the Cape Breton designated area	979,000	2,866,000	—
Contribution to General Discovery and Supply Canada Ltd.	—	—	227,725
Contribution to Penticton Trade and Convention Centre	—	—	300,000

Contribution to Nygard International Ltd.	—	—	307,500
Contributions under the Central Ontario Tornado Damage Business Assistance Program	—	—	3,603
Contributions under the Atlantic Enterprise Program	5,722,000	3,427,000	608,880
Contribution to Petromont Limited	—	800,000	12,246,080
Contributions to non-profit organizations to promote economic co-operation and development	180,000	528,000	333,723
Contribution by Canada to the National Institute for Magnesium Technology	1,300,000	1,050,000	—
Contribution by Canada in the Earth Observation preparatory Program of the European Space Agency	—	—	1,400,000
Liabilities under the Small Businesses Loans Act	22,000,000	22,000,000	18,204,473
Insurance payments under the Enterprise Development Program	1,000,000	8,000,000	485,348
Total Contributions	531,462,000	661,606,000	741,188,004
Total	559,946,000	689,910,000	757,587,233

6. Revenue

The revenues received by the Program are deposited to the Consolidated Revenue Fund.

Figure 14: Revenue by Type

(000's)	Estimates 1990-91	Forecast 1989-90	Actual 1988-89
Return on investments	27,382	28,388	25,512
Refund of previous year's expenditure	47,676	183,733	40,498
Services and service fees	8,181	7,921	7,528
Other non-tax revenue	1,365	1,358	4,633
Program total	84,604	221,400	78,171

7. Loans, Investments and Advances

Figure 15: Loans, Investments and Advances

(000's)	Estimates 1990-91	Forecast 1989-90	Actual 1988-89
Payment for purchase of Capital Stock	300	300	—
Loans assisting Manufacturing, Processing or Services Industries	500	500	—
	800	800	—

8. Net Cost of the Program

Figure 16 shows the total cost of the Industry and Technology Program. Other costs shown consist of the charges for accommodation provided by Public Works Canada and other miscellaneous services provided free by other government departments.

Figure 16: Total Estimated Cost of the Program for 1990-91
($000's)

1990-91 Program Expenditures	Add Other Costs	Total Program Cost	Deduct Revenue	Estimated Net Program Cost 1990-91	1989-90
789,481	19,638	809,119	84,604	724,515	702,508

Figure 17 provides a breakdown of services provided free by other departments.

Figure 17: Services Provided Without Charge by Other Departments

(000's)	1990-91 Amount
Department of Public Works - Accommodation	15,747
Department of Supply and Services - Accounting and Cheque Issue Services	197
Treasury Board - Insurance Premiums and Costs	3,460
Department of Labour - Employee Compensation Payments	234
	19,638

B. Descriptions of Financial Assistance Programs

Contributions Under the Industrial and Regional Development Program (IRDP)

The Industrial and Regional Development Program established in June of 1983, delivered direct funded assistance to manufacturers and processors in all parts of Canada. Intended to support private sector initiatives, IRDP was aimed at projects, industries and technologies with the greatest potential for economic return, sustained growth and international competitiveness. The elements of the program were to be applied to local opportunities and to meet the particular needs of each applicant. Assistance was provided through contributions, and repayable contributions.

To stimulate industrial activity in the more economically disadvantaged areas of Canada, IRDP provided progressively enriched support to areas of greatest need. Major changes to the IRDP in effect since November, 1984 resulted in further concentration of support in disadvantaged areas and limited total expenditures. With the establishment of the Atlantic Canada Opportunities Agency and the Western Diversification Office, DRIE handled only proposals submitted under this program in Quebec and Ontario and those involving $20 million or more in eligible costs in other provinces. Applications under this program, which continues to wind down, were accepted up to June 30, 1988.

Defence Industry Productivity Program (DIPP)

The Defence Industry Productivity Program operates in support of Canada's co-operative international defence sharing agreements on research, development and production. Agreements have been signed with the United States, the United Kingdom, France, the Netherlands, Italy, Sweden, Norway and the Federal Republic of Germany. These arrangements enable the Canadian Armed Forces to purchase major weapons systems abroad, while facilitating access to foreign markets for products of the Canadian defence industry.

The objective of this program is to develop and maintain strong defence-related industries in Canada capable of competing successfully over the long-term in domestic and export markets. The program assists Canadian companies in capitalizing on business opportunities promising a high rate of return but which pose significant risk to the applicant company.

Assistance is provided toward the eligible costs of research and development projects, for establishing Canadian companies as qualified suppliers, for acquiring advanced production equipment to modernize or upgrade manufacturing capabilities and for market feasibility studies.

Technology Outreach Program (TOP)

The objective of TOP is to improve productivity and competitiveness of Canadian industry by providing a supporting infrastructure to accelerate the acquisition, development and diffusion of technology and critical skills, especially among small and medium-sized businesses. The program also aims at supporting technology diffusion in co-operation with industry, universities, provincial research organizations and federal agencies operating internal technology centres. Assistance is available for the start-up and sustaining of technology centres and for the establishment of national advanced industrial material networks.

The program is administered by ISTC in Ottawa, and applications must be received no later than March 31, 1991, for technology centres and no later than March 31, 1993, for advanced industrial material networks.

Strategic Technologies Program (STP)

The Strategic Technologies Program is one of the new programs included in the New Approaches to Programs and Services for Industry, Science and Technology approved by Cabinet. The objective of the Strategic Technologies Program (STP) is to enhance the international competitiveness of Canadian industry through the development, acquisition, application and diffusion of strategic technologies in Canada in the areas of information technology, biotechnology and advanced industrial materials. Eligible applicants are corporations and partnerships operating in Canada which represent alliances. Assistance in the form of non-repayable contributions may be offered to private-sector R&D alliances to conduct pre-competitive R&D, to private-sector technology application alliances to conduct pre-commercialization technology development to determine feasibility of new leading-edge technology, and for feasibility studies.

The program is administered and delivered by ISTC in Ottawa and applications must be received no later than March 31, 1993.

Contributions Under Sector Campaigns (National)

Sector Competitiveness Initiatives (Sector Campaigns) seek to achieve improvement in the competitive position of Canadian industry in selected sectors where in-depth, strategic analysis indicates that focused, time-limited initiatives can yield significant economic benefits. A key element is a joint action plan involving shared commitment and risk by the industry concerned and other departments, where appropriate. Initiatives will be tailored to the needs of a given sector and could include business services and focused, time-limited assistance to industry on a cost-shared basis.

- Business services could include consultation, information and analysis for evaluating the performance and prospects of specific sectors and firms;

targeted programs of disseminating business intelligence; co-ordinating or mounting activities or events; and advocacy aimed at modifying government policies inconsistent with enhanced international competitiveness of the sector.

- Assistance to industry could take the form of contributions towards the cost of industry activities to improve the competitive performance of Canadian commercial operations. Such activities may include hiring a consultant for conducting studies, diagnostic studies, market survey or venture capital prospecting; innovation projects for the development of a new or improved product or production process that entails significant technical risk, and the improvement or expansion of the technical capability of the participant; and projects for implementing the recommendations resulting from the studies.

As of early 1990, seven Sector Campaigns have been approved:

- automotive components
- British Columbia manufactured wood products
- environmental industries
- advanced manufacturing technologies
- medical devices
- national forest products
- fashion industry

Contributions for Initiatives Under the National Entrepreneurship Policy

The National Policy on Entrepreneurship, approved by Cabinet on June 14, 1988, recommended the establishment of the following three assistance programs with the general objective of promoting entrepreneurship:

- **Entrepreneurship Awareness Program (national):** The total contributions provided under this program will be approximately $3.3 million. The objective of this program is to promote entrepreneurship and make Canadians better aware of its social, economic and cultural benefits and encourage a shift in attitudes towards self-employment. The assistance is offered as non-repayable contributions. Eligible recipients are non-profit organizations including economic, business or technological institutes or foundations; and national or regional associations or federations representing manufacturers, industry sectors, service industries and special interest groups. Eligible activities include production of resource or teaching material, promotional events, information services, networking and research on entrepreneurship.

The program is administered and delivered by the Entrepreneurship and Small Business Office in Ottawa and the sunset date is March 31, 1993.

- **National Entrepreneurship Development Institute of Canada (one-off):** The total contribution to this organization will be $1.8 million. The objective of this program is to foster the establishment of the National Entrepreneurship Development Institute of Canada, an institute to be structured as a non-profit, non-governmental organization. The Institute's mandate will be to promote entrepreneurship and the pursuit of excellence in business development. Assistance towards the establishment and operation of the Institute will be offered as a non-repayable contribution. The only recipient will be the National Entrepreneurship Development Institute of Canada.

The program is administered and delivered by the Entrepreneurship and Small Business Office in Ottawa and only costs incurred prior to March 31, 1993, will be eligible.

- **Canadian Opportunities Investment Network (COIN):** The total contribution paid to this non-profit organization in 1988-89 was $0.5 million. No further contributions have been authorized. The objective of this program is to assist in the nation-wide extension of the services of the Canadian Opportunities Investment Network (COIN). COIN's mandate is to bring together investors and entrepreneurs through a computerized information network. Assistance towards the cost of development and printing of information kits, translation, initial publicity and advertising was offered as a non-repayable contribution. The only recipient is the Canadian Opportunities Investment Network. COIN uses the facilities of the Canadian Chamber of Commerce. However, the program is administered and delivered by the Entrepreneurship and Small Business Office in Ottawa and only costs incurred prior to March 31, 1989, are eligible.

Advanced Manufacturing Technology Application Program (AMTAP)

The Advanced Manufacturing Technology Application Program was established with the objective of enhancing the international competitiveness and growth of manufacturing and processing industries in Canada by encouraging Canadian firms to adopt advanced manufacturing technologies. Eligible applicants are taxable companies, or groups of companies, manufacturing or processing in Canada. In addition to advisory services provided by departmental officers, contributions may be offered to firms for hiring consultants to review their current production operations with respect to long-term strategy, define areas of improvement, analyze cost and benefits of alternatives, prepare an implementation plan and provide limited follow-up.

The program is administered by the Information Technologies Industry Branch in Ottawa and delivered by ISTC's Regional Offices. Applications must be received no later than December 31, 1992.

Microelectronics and Systems Development Program (MSDP)

The objective of the program is to support the development of advanced microelectronics and information technologies systems which will enhance the growth and international competitiveness of companies in the manufacturing, processing or service industries in Canada. Eligible applicants are taxable corporations operating in Canada, including manufacturing, processing or service companies with in-house systems engineering capabilities, companies specializing in systems integration, and developers of microelectronics or specialty electronics equipment for integrated systems applications. Assistance is available in the form of contributions towards research and development of systems, based on advanced microelectronics and information technologies, for application in the manufacturing, processing or service industries and for research and development of innovative microelectronic components, for use in advanced systems or subsystems.

The program is administered by the Information Technologies Industry Branch in Ottawa and delivered by the ISTC's Regional Offices.

Economic and Regional Development Agreements (ERDAs)

Economic and Regional Development Agreements are long-term vehicles for federal-provincial planning and co-operation in economic development. The purpose of these agreements is to provide for the special economic development needs of each province while reducing regional disparity. The ERDA mechanism replaced the General Development Agreements (GDAs) established under the Department of Regional Economic Expansion. Each ERDA outlines a broad development strategy and priorities for action. The agreement forms a framework for the development of specific subsidiary agreements and memoranda of understanding tailored to the needs of the region, and it ensures effective consultation and co-ordination between the federal and provincial governments in carrying out programs for economic development.

Subsidiary agreements under the ERDAs continue to wind down. The Federal Government is discussing new long-term development agreements with the provinces.

***Small Businesses Loans Act* (SBLA)**

SBLA encourages commercial lending institutions to increase the availability of debt financing to small businesses. ISTC guarantees the lender against losses sustained in the making of loans. The purposes for which loans may be granted are the purchase of equipment or land and the establishment, improvement or modernization of plant, equipment or premises. Eligible borrowers are businesses in the manufacturing, trade, service, fishing, communications, construction and transportation sectors. Lenders are levied a 1% guarantee fee which is normally passed on to the borrowers in respect of all loans made and the government/lender sharing ratio for loan losses is a ratio of 85:15.

Regional Development and Aboriginal Economic Program 1990-91 Expenditure Plan

Table of Contents - Regional Development and Aboriginal Economic Program

Spending Authorities

A. Authorities for 1990-91 3-5
B. Use of 1989-90 Authorities 3-7

Section I
Program Overview

A. Plans for 1990-91
1. Highlights 3-8
2. Summary of Financial Requirements 3-10
B. Recent Performance
1. Highlights 3-12
2. Review of Financial Performance 3-14
C. Background
1. Introduction 3-15
2. Mandate 3-16
3. Program Objective 3-17
4. Program Organization for Delivery 3-17
5. Organization Structure 3-18
D. Planning Perspective
1. External Factors Influencing the Program 3-19
2. Initiatives 3-20
3. Update on Previously Reported Initiatives 3-21
E. Program Effectiveness 3-22

Section II
Analysis by Activity

A. Regional Development Quebec and Ontario 3-24
B. Aboriginal Economic Programs 3-30

Section III
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources
   1. Financial Requirements by Object 3-33
   2. Personnel Requirements 3-34
   3. Person-year Requirements 3-35
   4. Capital Expenditures 3-35
   5. Transfer Payments 3-36
   6. Revenue 3-38
   7. Net Cost of the Program 3-39

B. Descriptions of Financial Assistance Programs 3-40

Spending Authorities
(ISTC)

A. Authorities for 1990-91 - Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority

Vote (S000's)	1990-91 Main Estimates	1989-90 Main Estimates
Regional Development and Aboriginal Economic Program		
20 Operating expenditures	31,701	22,821
25 Grants and contributions	245,981	245,947
(S) Contributions to employee benefit plans	2,714	2,223
Total Budgetary	280,396	270,991
Total Program	280,396	270,991

Votes - Wording and Amounts

Vote	(dollars)	1990-91 Main Estimates
	Regional Development and Aboriginal Economic Program	
20	Regional Development and Aboriginal Economic Program - Operating expenditures	**31,701,000**
25	Regional Development and Aboriginal Economic Program - The grants listed in the Estimates and contributions	**245,981,000**

Program by Activities

	1990-91 Authorized Person-years	Main Estimates Budgetary			Total	1989-90 Main Estimates
		Operating	Capital	Transfer payments		
Regional Development Quebec and Ontario	232	22,613	131	178,881	**201,625**	193,773
Aboriginal Economic Program	90	11,648	23	67,100	**78,771**	77,218
	322	34,261	154	245,981	**280,396**	270,991
1989-90 Authorized Person-years	280					

B. Use of 1988-89 Authorities - Volume II of the Public Accounts

Vote (dollars)	Main Estimates	Total Available for Use	Actual Use
Regional Development and Aboriginal Economic Program			
25 Operating expenditures	27,188,000	26,037,200	24,639,000
30 Grants and contributions	262,620,000	228,078,900	195,813,000
(S) Contributions to employee benefit plans	2,322,000	2,304,000	2,304,000
Total Program - Budgetary	292,130,000	256,420,100	222,756,000
Total Program	292,130,000	256,420,100	222,756,000

Note: For 1988-89 the Public Accounts included Regional and Native Economic Development within the Regional Industrial Expansion Program.

Section I
Program Overview

A. Plans for 1990-91

1. Highlights

Highlights for the Regional Development and Aboriginal Economic Program during fiscal year 1990-91 are as follows:

Regional Development Quebec

- A new structure for regional development in Quebec, resulting from a realignment of the regional development organization for Ontario and Quebec, will administer existing regional development programs. In particular, it will administer programs under the new Canada-Quebec Subsidiary Agreement (on the Economic Development of the Regions of Quebec), including the Manufacturing Productivity Improvement Program (MPIP) in the central regions, and the industrial and tourism components of the Enterprise Development Program (EDP) in the resource regions of the province. Among the other activities to be administered by the Quebec organization, the Industrial Recovery Program for East End Montréal (IRPEEM) is one of the most important.

- In 1990-91, negotiations with Quebec are expected to lead to the establishment of new programs under the new sub-agreement, some of which will be delivered by other federal sectoral departments.

- Negotiations will be conducted with the Province on the allocation of new regional development funds to certain sectoral agreements, to the new sub-agreement or to other initiatives.

- Negotiations on the allocation of Protocol funds should be completed shortly.

Regional Development Ontario

- In Ontario, regional development efforts will continue to focus on the north, as the sub-region most in need.

- Regional development priorities will be discussed with the Provincial Government.

- ERDA negotiations will proceed towards the conclusion of a new Northern Ontario Regional Development Sub-agreement.

- FedNor will pursue its goal to encourage economic growth and diversification in northern Ontario through the delivery of four established programs; the Rural Small Business Program, the Core Industrial Program, the Loan Insurance Program and the new Tourism Program.

Aboriginal Economic Programs

- This is the first full year of operation of the Canadian Aboriginal Economic Development (CAED) Strategy delivered by ISTC, Indian and Northern Affairs Canada (INAC) and Employment and Immigration Canada (EIC). The Department's major programming thrusts as its contribution to this strategy are outlined below:

  - The Business Development and Joint Ventures Programs will be fully operational, delivered through field offices in Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal, and Halifax. Five additional sub-offices will augment the delivery of programs and services to the client group;

  - The Capital Corporations Program will continue its development of autonomous aboriginal lending institutions with a mandate to service aboriginal entrepreneurs; and

  - The Research and Advocacy Program of the Department will fund initiatives that support and promote the development of entrepreneurial activities, co-ordinate the delivery of the CAED Strategy with the other departments, and seek the development of effective working arrangements with other governments.

2. Summary of Financial Requirements

Figure 1: Financial Requirements by Activity

($000's)	Estimates 1990-91	Forecast 1989-90	Change	For Details See Page
Regional Development:				
Quebec	186,860	200,931	(14,071)	3-24
Ontario	14,765	10,770	3,995	
Aboriginal Economic Programs	78,771	87,574	(8,803)	3-30
	280,396	299,275	(18,879)	
Person-years	322	295	27	

Explanation of Change: The net decrease of $19 million (6.4%) in requirements in relation to the 1989-90 forecast is mainly due to increases associated with the introduction of the new regional development programs and decreases in sunsetting programs including the Bas St Laurent/Gaspésie Program, the Special Program for the Laprade Region, and the Aboriginal Economic Programs and the completion of the Alouette Project. Increases (and decreases) by individual program are as follows:

	$ millions
Industrial and Regional Development Program	7
Enterprise Development Program	5
Manufacturing Productivity Improvement Program	7
Recovery Program for East Montreal	6
Contributions to Industrial Infrastructure - Matane	(3)
Special Program for the Laprade Region	(12)
Alouette Consortium	(20)
Bas St. Laurent/Gaspésie Program	(7)
Aboriginal Economic Program	(13)
Other	11
Total	(19)

Comparison of 1989-90 Forecast and Main Estimates

The expenditure forecast for 1989-90 of $299.3 million is 10.4% higher than the 1989-90 Main Estimates figure of $271.0 million. The net forecast overspending of $28.3 million is primarily due to higher than expected spending under the Industrial and Regional Development Program, the addition of the contribution to the Alouette consortium and the transfer of the Northern Development Sub-Agreements in Saskatchewan and Manitoba and the Special Agricultural and Rural Development Agreements (SARDA) program from the Industry, Science and Technology Program to the Regional Development and Aboriginal Economic Program. The major increases (decreases) are as follows:

	$ millions
Industrial and Regional Development Program	5
Aboriginal Economic Program	8
Enterprise Development Program	2
Contribution to the Alouette Consortium	20
Other	(7)
Total	28

B. Recent Performance

1. Highlights

The following highlights are a cross-section of achievements which contributed to the Program's recent performance.

Regional Development Quebec

- The receipt of applications continued for programs launched in 1988-89, in the central regions (Manufacturing Productivity Improvement Program and Industrial Recovery Program for East End Montréal) and in the resource regions (Enterprise Development Program) of Quebec.

- Agriculture Canada and Fisheries and Oceans Canada sectoral programs were announced during 1989-90.

- Consultative committees were also set up in each of the resource regions in order to provide the federal and Quebec ministers responsible for the new sub-agreement with advice on the development programs being conducted in these regions.

Regional Development Ontario

- In 1988-89, three new programs designed by FedNor to encourage job creation and income generation in northern Ontario were launched: the Rural Small Business Assistance Program, the Core Industrial Program, and the Loan Insurance Program. As well, a special tourism initiative, the Visitor Information Counsellors Program, was introduced and was followed by the announcement of the Supply and Services Canada procurement initiative to aid northern Ontario businesses in better accessing government procurement opportunities.

- During the year, the FedNor Advisory Board carried out extensive public consultations, disseminated information on federal economic development activities, participated in the design of FedNor programs and in the review of proposals submitted to the FedNor Secretariat, and offered advice to Ministers on key policy and program matters relating to economic development in northern Ontario.

- The year 1989-90, witnessed the official start-up of the FedNor Tourism Program designed to strengthen the tourism industry in northern Ontario through the encouragement of private sector investments in specific tourism products.

- In the course of the year, the FedNor Advisory Board struck a special subcommittee to address the specific needs of the Timiskaming District and surrounding areas. As well, discussions were initiated with the Province on future directions for regional development in Ontario and potential areas of federal-provincial co-operation in northern Ontario.

Aboriginal Economic Programs

- 1988-89 was the final year of operation for the Native Economic Development Program (NEDP) and the Special Agricultural and Rural Development Agreements (SARDA) program. Their expiry on March 31, 1989, concluded a major chapter in aboriginal economic development. NEDP and SARDA assisted 2752 business projects directly through authorized assistance of $228 million. New programs under the Aboriginal Economic Development Strategy replace the NEDP and are now operational.

- Under the Financial Institution Element of NEDP (Element I), capital contributions averaging $4.7 million each have been approved for 29 aboriginally owned and controlled capital corporations. These corporations engage in commercial lending to small business with loans filling a gap in the availability of commercial capital to aboriginal businesses.

2. Review of Financial Performance

Figure 2: 1988-89 Financial Performance by Activity

($000's)	1988-89		
	Actual	Main Estimates	Change
Regional Development			
Quebec	149,324	201,037	(51,713)
Ontario	4,680	14,130	(9,450)
Aboriginal Economic Programs	68,752	76,963	(8,211)
	222,756	292,130	(69,374)
Person-years	296	306	(10)

The difference of $69 million between actual expenditures and Main Estimates is due primarily to underspending under the Industrial and Regional Development Program (Quebec), the Northern Ontario Development Fund (Ontario) and the Aboriginal Economic Programs.

C. Background

1. Introduction

In July of 1989, the Department's Regional Development Organization - Ontario and Quebec was divided into two entities, and a separate structure was created for each province. Regional Development Quebec established its headquarters in Montréal under the direction of an Associate Deputy Minister. Regional Development Ontario is headquartered in the National Capital Region with its FedNor operation under an Administrator located in Sault Ste. Marie.

Regional Development Quebec

Regional Development Quebec inherited the management of 11 sectoral subsidiary agreements developed under the ERDA signed with Quebec in 1984, and the Canada-Quebec Subsidiary Agreement on the Economic Development of the Regions of Quebec (the new sub-agreement). The latter has shifted the focus of development more towards the recognized needs of localities and reflects the will to bring decision-making mechanisms closer to local populations.

This new approach establishes a distinction between the resource regions and the central regions of Quebec. In the central regions, programs have three objectives: strengthening of manufacturing productivity, development of the Montréal region, and revitalization of disadvantaged areas. In the resource regions, five program frameworks have been adopted in the following areas: business development, research and technological development, natural resource development, economic infrastructure reinforcement and human resource development.

Regional Development Ontario

In 1987, the Government announced the FedNor initiative. A total of $55 million was committed over five years for industrial and small-business incentive programs and other initiatives to support the development of northern Ontario. To implement this special regional initiative, a local advisory board - the FedNor Board - was appointed and the FedNor Secretariat was established within the Department. The board, with the help of the secretariat, undertook extensive consultations throughout northern Ontario with business associations, community leaders, interested entrepreneurs, municipal and provincial officials and elected representatives, as well as representatives from other federal departments and agencies, in order to advise Cabinet regarding the kinds of programs which should be established.

The original series of programs proposed by the board were put in place in 1988 and 1989. Other special initiatives targeting the tourism industry and businesses which provide goods and services to the Federal Government also were introduced. The advisory board will continue the consultative process and offer advice to Ministers regarding other federal development policies and programs impacting on the economic environment in northern Ontario.

Aboriginal Economic Programs

The Canadian Aboriginal Economic Development (CAED) Strategy was announced on June 12, 1989, by the Minister of State (Small Businesses and Tourism), along with the Ministers of Indian and Northern Affairs Canada, and Employment and Immigration Canada. The CAED Strategy programs are open to all Canadian Status and non-Status Indians, Métis and Inuit individuals and organizations.

This new CAED Strategy supports aboriginal efforts to create and expand commercial enterprises, financial institutions and community development corporations. It also assists in the acquisition of the skills and experience necessary for aboriginal individuals to secure long-term employment on and off reserves in every sector of the Canadian economy.

2. Mandate

Regional Development Quebec and Ontario

The ISTC mandate with respect to regional development in Quebec and Ontario is based on Part III of the *Department of Industry, Science and Technology Act* and comprises the following:

- promote economic development in areas of Quebec and Ontario where low incomes and slow economic growth are prevalent or where opportunities for productive employment are inadequate;
- emphasize long-term economic development and sustainable employment and income generation; and
- focus on small and medium-sized enterprises and the development and enhancement of entrepreneurial talent.

Aboriginal Economic Programs

ISTC retains its responsibility for fostering aboriginal (i.e., Status and non-Status Indians, Métis and Inuit) economic self-reliance using the authorities under Section 9 of the *Department of Industry, Science and Technology Act.*

3. Program Objective

The objective of the Regional Development and Aboriginal Economic Program is to promote regional development in Quebec and Ontario and to assist aboriginal people to realize their economic potential.

4. Program Organization for Delivery

The Regional Development and Aboriginal Economic Program structure is comprised of the following activities which correspond with the ISTC organization structure:

- the Regional Development Quebec and Ontario activity includes two organizations: Regional Development Quebec which is headed by the Associate Deputy Minister; and Regional Development Ontario which reports through an Assistant Deputy Minister in Ottawa and includes the FedNor activity; and

- the Aboriginal Economic Programs activity which is headed by the Assistant Deputy Minister, Aboriginal Economic Programs.

5. Organization Structure

The following figure displays the activities of the Program which are congruent with ISTC's organization structure.

Figure 3: 1990-91 Resources by Activity/Organization

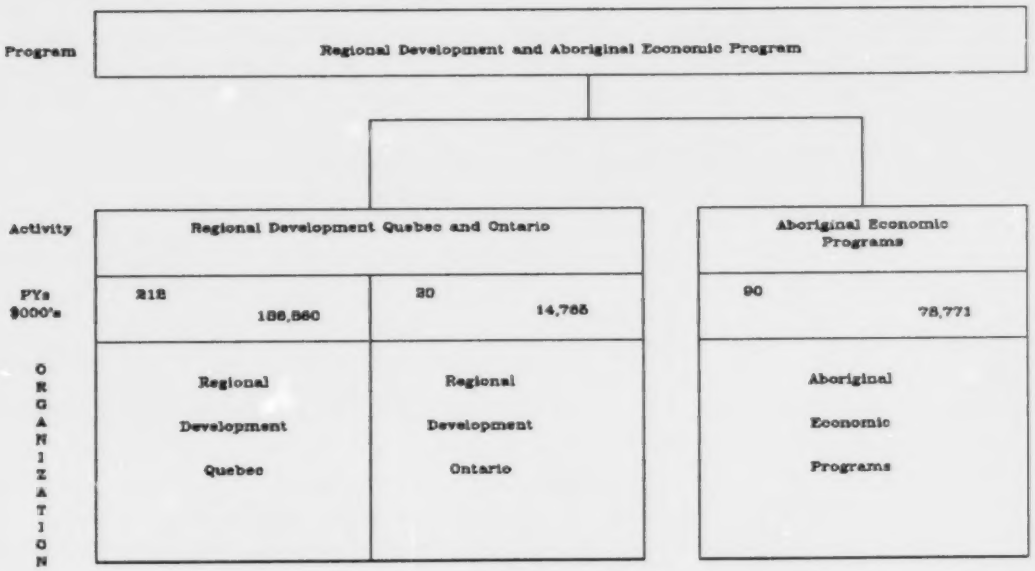

D. Planning Perspective

1. External Factors Influencing the Program

Regional Development Quebec

The appointment of an Associate Deputy Minister to head the organization for regional development in Quebec and the establishment of its headquarters in Montréal have generated national awareness of the Government's economic development activities in Quebec.

Most of the subsidiary agreements under the ERDA have been in place since 1984, and are currently being executed. The Subsidiary Agreement on the Economic Development of the Regions of Quebec (the new sub-agreement), signed in June of 1988, will remain in force until 1993.

The new sub-agreement differs from the traditional sectoral agreements because it is multi-sectoral and incorporates programs differentiated by type of region.

Regional Development Ontario

The Federal Government is continuing to carry out its commitment to concentrate resources in areas of the province most in need - the north - and base programming on economic conditions in the region with local input and local decision-making.

Aboriginal Economic Programs

During the 1980s, aboriginal individuals and communities redoubled their efforts to achieve social, economic and cultural self-reliance. A pragmatic, development-oriented leadership is emerging. Aboriginal people are exercising more control over development through their own economic institutions, lands and resources. The commercial enterprise sector continues to expand and diversify rapidly.

However, despite these positive improvements, the pressures of an increasingly young population entering the labour market threaten to widen the disparities in employment and earned income. Unless thousands of aboriginal people enter, and stay, in the wage or business economy every year, there will be increased pressures in aboriginal communities and major western cities.

2. Initiatives

Regional Development Quebec

- The Federal Government will remain prepared to participate with the Province in defining and delivering joint programs under the new sub-agreement as the Province indicates its willingness to do so.

- The Federal Government intends to provide more effective support to stakeholders in the economic development of Montréal, notably with respect to potential initiatives focusing on the main development priorities which have been identified for the Montréal region.

Regional Development Ontario

- The Federal Government is proposing to negotiate a new Northern Ontario Regional Development Sub-agreement with the Province of Ontario as a means of pursuing joint initiatives and harmonizing activities in the North.

Aboriginal Economic Programs

- Ongoing consultations will continue with national aboriginal organizations on the detailed implementation of the CAED Strategy. Aboriginal Economic Programs (AEP) will ensure continual co-ordination of activity among EIC, INAC and ISTC in the implementation of the CAED Strategy. Furthermore, the dialogue with provincial and territorial governments will build on past collaborative efforts and draw up new arrangements for complimentary initiatives in the area of aboriginal economic development.

- AEP will shift emphasis in program delivery from processing of applications to more thorough interactions with clients, so that all aspects of proposed business projects are sound and supported by experience and planning. Also, continued AEP attention will be given to the development and consolidation of the network of aboriginal capital corporations.

- Responding to economic opportunities identified by aboriginal clients, AEP's Aboriginal Business Development Program will

assist a wide variety of commercial ventures including joint ventures between aboriginal clients and established companies. Joint ventures could generate increased benefits for aboriginal participants through transfers of management, technical and other business skills, as well as access to employment and income opportunities.

- AEP will adopt a catalytic role to stimulate an increasingly entrepreneurial environment among aboriginal communities involving the development and use of education material, seminars, speaking tours, conferences, audio-visual aids, and support for appropriate research and study projects.

3. Update on Previously Reported Initiatives

Regional Development Quebec

When the Industrial and Regional Development Program (IRDP) expired at the end of June 1988, a large number of applications for contributions had been received. The processing of these applications, including contractual disbursements of funds, could yet extend over several years.

Applications were also received for contributions under the special programs for the Laprade and Thetford Mines regions, and available funds for new applications under these programs have now been exhausted. Another program aimed at containing private forest development in Eastern Quebec will continue until March 31, 1993.

Most of the subsidiary agreements are slated to expire March 31, 1990, with the exception of the new Sub-agreement on the Economic Development of the Regions of Quebec, which will be in force until March 31, 1993.

The new sub-agreement's management committee has established five consultative committees, one for each of the resource regions of Quebec. The role of these committees is to advise the Ministers responsible for the new sub-agreement on the development approaches proposed for these regions and the operating terms and conditions of programs.

New programs launched in 1989-90 for the development of the resource regions were:

- a program for agri-food testing and experimentation (under the aegis of the Department of Agriculture);

- a program for fisheries and aquaculture testing and experimentation (under the aegis of the Department of Fisheries and Oceans);

- agriculture testing networks; and

- agriculture training assignments.

The Federal Government has virtually completed the establishment of programs for which it is exclusively responsible under the new sub-agreement. Program elements involving the Province, however, remain to be defined and executed.

Other important initiatives were carried out in the past year, notably the installation of the economic infrastructure for the Donohue Matane paper mill project and the Alouette aluminum works, as well as the establishment of the Centre d'Initiatives Technologiques de Montréal (CITEC) technological park.

Regional Development Ontario

Discussions have been proceeding with the Province of Ontario in regard to the future of the ERDA, the regional development priorities of each government and joint initiatives which could be undertaken within the ERDA framework. The FedNor Tourism Program has been put in place, thus completing the original series of programs proposed by the FedNor Advisory Board in 1988.

Aboriginal Economic Programs

The implementation of the CAED Strategy is the culmination of an extensive consultative effort on earlier programs with representatives of the aboriginal community. The launching of the Department's Aboriginal Economic Programs represents the commencement of a new era of federal commitment to effective business development premised on commercial opportunity. It is a programming effort based on a long-term commitment.

4. Program Effectiveness

Regional Development Quebec

The new programs for regional development in Quebec have yet to undergo formal evaluation. Monitoring systems and evaluation frameworks are currently being developed. These will be available in due course in order to gauge the extent to which economic disparities are being reduced between the regions of Quebec and between Quebec and other regions of Canada.

Regional Development Ontario

Monitoring systems and evaluation frameworks are being developed for the new initiatives which have been put in place in northern Ontario. FedNor's effectiveness in meeting its goals of stimulating economic growth and job creation is clearly demonstrated by the interest it has generated and impact it has achieved. During the first fiscal year (1988-89) of operation of its Core Industrial and Rural Small Business Assistance programs, the FedNor Secretariat has received more than 3500 inquiries regarding business proposals, with 2160 of these consultations relating to projects which could be eligible for assistance from FedNor. Under these programs, more than 160 projects have been approved in the first year, with a FedNor commitment totalling almost $9 million and leading to the creation of approximately 500 new jobs. By November of 1989, commitments had reached $19 million for more than 300 private sector projects supporting more than 1200 jobs.

Aboriginal Economic Programs

Element I of the Native Economic Development Program (NEDP), which funded the establishment of the aboriginal-owned lending institutions, was evaluated in fiscal year 1988-89. Although many of these institutions are still in the early stages of development, the consultant's study indicated that solid progress has been made in their establishment and development.

Element II, which provided assistance principally for feasibility and planning studies at the community level, is expected to result in solid business proposals with respect to the programs of the new CAED strategy.

Element III of the NEDP, which provided assistance to aboriginal business projects, and SARDA with three western provinces and the two territories, were also evaluated in 1989-90. The results of those evaluations were used in the development of the new programs under the CAED Strategy approved by Cabinet in May of 1989. With respect to the new programming, the Treasury Board approval directed the preparation of an evaluation framework within 18 months following commencement of the programs.

Section II

Analysis by Activity

A. Regional Development Quebec and Ontario

Introduction

While the Regional Development Quebec and Ontario organizations share a common activity objective, they have separate and unique structures and resources and pursue priorities and strategies focused on the economic development environment in their respective provinces.

Objective

To co-ordinate, support and promote regional economic development in Quebec and Ontario.

Description

The Activity entails:

- defining the Federal regional economic development strategy in the provinces;
- designing and delivering regional industrial and small-business programs and funded initiatives;
- co-ordinating the total federal regional development effort in Quebec and Ontario;
- advocating the interests of Quebec and Ontario in national decision-making;
- ensuring liaison with the governments of Quebec and Ontario, including the negotiation of new initiatives under the Economic and Regional Development Agreements (ERDAs); and
- monitoring and analyzing developments in the two provincial economies.

In Quebec the activity consists of two responsibility centres reporting to the Associate Deputy Minister. In Ontario the activity is supported by two areas reporting to an Assistant Deputy Minister.

Regional Development Quebec

Montréal is the headquarters of the Regional Development Quebec organization headed by the Associate Deputy Minister, to whom two major organizational sub-groups report.

Program Administration: This responsibility centre, headed by an Assistant Deputy Minister, is tasked with developing the terms and conditions of programs and negotiating certain specific programs with the Province; analyzing applications received for contributions; administering programs and for facilitating user access to the Department's programs and business services. In addition to its Montréal office, the organization has offices in eight cities and localities in the province of Quebec (four in the resource regions and four in the central regions). The responsibilities of these offices are primarily in the execution of programs and in facilitating user access to these programs.

Policy and Liaison: This responsibility centre is responsible for economic analyses; developing policies and program frameworks, and evaluating programs; monitoring the progress of the Quebec economy; developing strategies for negotiating agreements with Quebec and co-ordinating such negotiations; providing secretariat services to the Management Committee of the new Sub-agreement on the Economic Development of the Regions of Quebec; co-ordinating activities under the ERDA; and advocating the interests of the Quebec region, in the development of any federal regional development policy to sectoral departments, central agencies and regional development agencies. Federal interdepartmental liaison responsibilities are handled for the organization by its office in the National Capital Region.

Regional Development Ontario

The regional development organization for Ontario, which reports through an Assistant Deputy Minister of the Department, consists of two responsibility centres - one, a policy and liaison group for all of Ontario, located in the National Capital Region and the other for northern Ontario, designated as the FedNor Secretariat, located in Sault Ste. Marie.

Headquarters: Responsibilities of headquarters staff encompass a province-wide focus and include policy development and co-ordination; advocacy; liaison;

regional economic analysis at the macro level; technical and administrative support; and, program development, analysis and evaluation.

FedNor Secretariat: Responsibilities of this secretariat are focused on northern Ontario and include regional economic analysis at the micro level; program management and delivery; program co-ordination; special regional initiatives; and communications and services to the FedNor Advisory Board.

Resource Summaries

The Regional Development Quebec and Ontario Activity accounts for approximately 72% of total Program expenditures and 72% of Program person-years in 1990-91.

Figure 4: Activity Resource Summary

($000's)	Estimates 1990-91	Forecast 1989-90	Actual 1988-89
Regional Development Quebec	**186,860**	200,931	149,324
Regional Development Ontario	**14,765**	10,770	4,680
Total	**201,625**	211,701	154,004
Quebec Regional Development Person-years	**212**	200	223
Ontario Regional Development Person-years	**20**	15	13
Total Person-years	**232**	215	236

Approximately 12% of the 1990-91 Regional Development Quebec and Ontario budget relates to salaries and other operating costs, while 88% is for grants and contributions.

Performance Information and Resource Justification

Regional Development Quebec

The performance of the activity in Quebec will be measured in terms of:

- provision of support to the Minister, and generally to the Federal Government, for accurate and timely information and assessments, including policy making, economic analysis, the analysis of policies of other departments and liaison with other agencies in Canada and abroad;
- provision of unilateral or joint federal programs to the Quebec business community for the enhancement of its competitiveness;
- negotiation of agreements with the Province concerning new regional development funds and funds allocated under the Protocol;
- consultation with stakeholders in the regions of Quebec by means of consultative committees and delivery of current assistance programs; and
- reduction of disparities between the regions of Quebec and between Quebec and other regions of Canada.

Regional Development Ontario

The performance of the activity in Ontario will be measured in terms of:

- co-ordinated federal approaches to regional development in northern Ontario with other departments and agencies actively involved in this area;
- representation of the interests of northern Ontario businesses in the federal procurement process;
- harmonization of federal-provincial activities in northern Ontario;
- negotiation of a new Northern Ontario Regional Development Sub-agreement;
- effective and efficient delivery of the FedNor business assistance programs;

- accelerated new firm start-ups and expansion of existing firms, longer-term viability of enterprises, improved entrepreneurial and management skills and improved opportunities in northern Ontario;

- ongoing consultations with other stakeholders throughout northern Ontario, i.e. private sector, community leaders, municipal and provincial officials, other federal departments, etc.; and

- special initiatives to address changing economic circumstances in disadvantaged areas such as the Timiskaming region.

B. Aboriginal Economic Programs

Objective

The objective of Aboriginal Economic Programs is to assist aboriginal people (i.e. Status and non-Status Indians, Métis and Inuit) in all parts of Canada to realize their economic potential.

Description

The CAED Strategy fosters aboriginal economic self-reliance in terms of long-term employment and business opportunities by assisting Canada's aboriginal citizens in managing effectively their own business enterprises, economic institutions, job training and skills development.

The Department delivers four major components under the CAED Strategy:

- The Business Development Component continues in a more effective way the commercial enterprise components of various earlier government programs to assist aboriginal businesses get started or expand;

- The Joint Ventures Component helps aboriginal businesses forge new and profitable links with other firms in the mainstream economy, thereby providing opportunities for the transfer of management, technical and other business skills to aboriginal peoples;

- The Capital Corporations Component supports and builds up the network of autonomous aboriginal financial institutions already established across the country through the efforts of the Department's NEDP and EIC's Community Futures; and

- The Research and Advocacy Component, co-delivered by; the Department, INAC and EIC, ensures the effective management of the new strategy as well as program co-ordination, undertakes research and policy analysis, and supports research and study projects. An effective advocacy role will be played to build support for aboriginal businesses within the Federal Government and in all quarters of the Canadian economy. In addition, the Department's Research and Advocacy Program will fund educational initiatives that support the development of entrepreneurial activities.

The Assistant Deputy Minister, Aboriginal Economic Programs, reporting to the Deputy Minister, is responsible for administering all four ISTC program components under the Canadian Aboriginal Economic Development (CAED) Strategy. The program organization includes a headquarters unit and five principal offices. Five additional sub-offices have also been established to increase accessibility of the programs to the client group.

The headquarters unit provides policy development, communications, overall program co-ordination, and program responsibility for Business Development, and Joint Ventures, Capital Corporations and Research and Advocacy components.

Aboriginal Economic Programs offices deliver Business Development and Joint Ventures Programs in Vancouver, Edmonton, Calgary, Saskatoon, Regina, Whitehorse, Yellowknife, Toronto, Montreal and Halifax.

A major element of these activities are the Program Boards created at the National level and the Regional level (both an Eastern and Western Board). Composed principally of aboriginal business people, these Boards will play a key role in not only the approval of individual projects, but also the development of policy guidelines governing projects, and the promotion of an aboriginal business community.

Resource Summaries

The Aboriginal Economic Programs Activity accounts for approximately 28% of total Program expenditures and 28% of Program person-years in 1990-91.

Figure 5: Activity Resource Summary

($000's)	**Estimates 1990-91**	Forecast 1989-90	Actual 1988-89
Total Aboriginal Economic Programs	**78,771**	87,574	68,752
Total	**78,771**	87,574	68,752
Person-years	**90**	80	60

Approximately 15% of the 1990-91 Aboriginal Economic Programs budget relates to salaries and other operating costs, while 85% is for grants and contributions.

Performance Information and Resource Justification

The performance of Aboriginal Economic Programs will be gauged by the extent to which aboriginal people achieve economic self-reliance by:

- achieving greater participation in the national economy;
- accessing jobs, as well as the ownership and management of business enterprises;
- achieving increased involvement with Canadian business and investment interests;
- increased participation in the design and delivery of economic development programs; and
- achieving full access to federal and provincial economic development initiatives.

Section III

Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Financial Requirements by Object

Figure 6: Details of Financial Requirements by Object

($000's)	Estimates 1990-91	Forecast 1989-90	Actual 1988-89
Personnel			
Salaries and wages	17,706	15,581	14,809
Contributions to employee benefit plans	2,714	2,223	2,304
	20,420	17,804	17,113
Goods and services			
Transportation and communications	2,228	1,616	1,457
Information	5,080	3,683	3,321
Professional and special services	5,163	3,743	3,376
Rentals	388	281	253
Purchased repair and upkeep	277	201	181
Utilities, materials and supplies	498	361	326
Other subsidies and payments	207	151	136
	13,841	10,036	9,050
Total operating	34,261	27,840	26,163
Capital	154	308	780
Transfer payments	245,981	271,127	195,813
Total budgetary expenditures	280,396	299,275	222,756
Non-budgetary (loans and investments)	—	—	—
Total expenditures	280,396	299,275	222,756

2. Personnel Requirements

Figure 7: Details of Personnel Requirements

	Person-years* Controlled by TB			Current Salary Range	1990-91 Average Salary Provisions
	Estimates 90-91	Fcast 89-90	Actual 88-89		
Management					
Governor-In-Council and Senior Executive	13	12	12	59,000 - 132,700	88,267
Senior Management	21	19	19	57,500 - 70,800	72,534
Scientific and Professional					
Economics, Sociology and Statistics	11	10	10	16,751 - 75,800	62,035
Administrative and Foreign Services					
Administrative Services	17	16	15	16,702 - 69,615	40,056
Computer Systems Administration	5	4	5	22,310 - 73,032	48,314
Financial Administration	6	5	5	16,200 - 63,422	51,017
Information Services	16	15	15	16,367 - 64,300	50,290
Program Administration	1	1	1	16,702 - 69,615	-
Commerce	124	114	114	17,334 - 71,535	62,327
Technical					
Social Science Support	3	3	3	15,415 - 70,474	39,830
Administrative Support					
Clerical and Regulatory	54	49	50	15,778 - 38,728	28,474
Secretarial, Stenographic and Typing	51	47	47	15,637 - 38,975	28,116
	322	295	296		

* Person-Years - refers to the employment of one person for one full year or the equivalent thereof (for example, the employment of three persons for four months each). A person-years may consist of regular time personnel (whether in Canada or abroad), continuing and non-continuing, full-time or part-time, seasonal, term or casual employees, and other types of employees.

Controlled person-years are those subject to the control of the Treasury Board. With some exceptions, the Treasury Board directly controls the person-years of departments and agencies listed in the Schedule I, Parts I and II, of the Public Service Staff Relations Act. The Treasury Board does not control person-years related to Ministers' staff appointed pursuant to Section 39 of the Public Service Employment Act and all appointments pursuant to an Order in Council. Also, the person-years of some departments and agencies may be excluded from Treasury Board control. Controlled person-years are referred to as "authorized" person-years in Part II of the Estimates.

Other person-years are those not subject to Treasury Board control but disclosed in Part III of the Estimates , on a comparative basis with previous years, in support of the personnel expenditure requirements specified in the Estimates.

Note: The person-year columns display the forecast distribution of the controlled and other person-years for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 1, 1989. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay divided by the person-years for the group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

3. Person-year Requirements

Figure 8: Person-year Requirements by Activity

	Estimates 1990-91	Forecast 1989-90	Actual 1988-89
Regional Development:			
Quebec	212	200	223
Ontario	20	15	13
	232	215	236
Aboriginal Economic Programs	90	80	60
	322	295	296

4. Capital Expenditures

Figure 9 presents capital expenditures from 1988-89 to 1990-91.

Figure 9: Distribution of Capital Expenditures

($000's)	Estimates 1990-91	Forecast 1989-90	Actual 1988-89
Construction and acquisition of machinery and equipment	154	308	780

5. Transfer Payments

Figure 10: Details of Grants and Contributions

(dollars)	Estimates 1990-91	Forecast 1989-90	Actual 1988-89
Grants			
Grants under the Aboriginal Economic Program	1,000,000	1,000,000	873,040
Grant to the Corporation for Socio-Economic Promotion and Consultation for East-end Montreal	50,000	100,000	—
Grants under the Special Program for the Laprade Region	—	—	8,000,000
Grants under the Special Program for the Thetford Mines	—	—	1,000,000
Total Grants	1,050,000	1,100,000	9,873,040
Contributions			
Contributions under the Industrial and Regional Development Act and outstanding commitments under discontinued predecessor programs	96,010,000	88,973,000	103,488,000
Contributions under Sub-Agreements made pursuant to Economic and Regional Development Agreements/General Development Agreements with Provinces	224,000	1,763,000	86,000
Contributions under the Eastern Quebec Development Plan	319,000	1,023,000	943,657
Contributions under the Special Program for the Laprade Region	13,900,000	25,799,000	9,764,029
Contributions under the Atlantic Enterprise Program	1,583,000	1,157,000	462,000
Contribution to the Société en commandite pour la création d'entreprises	—	238,000	1,269,302
Contributions under the Bas St-Laurent/Gaspésie Development Program	313,000	7,389,000	4,030,381
Contributions under the Northern Ontario Development Fund	11,496,000	7,962,000	2,856,905

Contributions under the Special Program for the Thetford Mines Region	400,000	1,787,000	298,726
Contributions to the Centre d'initiative technologique de Montréal	530,000	300,000	—
Contributions to Tricot Domino	—	—	24,243
Contributions to Manufacturing Productivity Improvement	16,400,000	8,991,000	—
Contributions to Enterprise Development Programs	12,900,000	7,111,000	—
Contributions to the Recovery Program for East Montreal	10,920,000	5,080,000	—
Contributions to the Technology Park	200,000	312,000	—
Contributions to the Commercial Arbitration Centre	25,000	25,000	125,000
Contributions to the Industrial Infrastructure - Matane	8,400,000	11,800,000	2,138,733
Contributions to the Promotion industrielle de Dolbeau Inc.	21,000	185,000	—
Contributions to the Centre des plastiques de Bellechasse Inc.	90,000	268,000	—
Contributions to the Alouette Consortium	—	20,000,000	—
Contributions to the Municipality of Sept-Iles	5,100,000	—	—
Contribution to the Centre de Création d'entreprises d'Alma Inc.	—	832,000	500,000
Contributions under the Aboriginal Economic Programs	66,100,000	79,032,000	59,953,399
Total Contributions	244,931,000	270,027,000	185,940,375
Total Transfer Payments	245,981,000	271,127,000	195,813,415

6. Revenue

The revenues received by the Program are deposited to the Consolidated Revenue Fund.

Figure 11: Revenue by Type

($000's)	Estimates 1990-91	Forecast 1989-90	Actual 1988-89
Return on investments	212	224	38
Refund of previous year's expenditure	7,531	7,500	7,147
Services and service fees	99	96	92
Other non-tax revenue	35	34	117
Program Total	7,877	7,854	7,394

7. Net Cost of the Program

Figure 12 shows the total cost of the Program. Other costs shown consist of the charges for accommodation provided by Public Works Canada and other miscellaneous services provided free by other government departments.

Figure 12: Total Estimated Cost of the Program for 1990-91
($000's)

1990-91 Program Expenditures	Add (1) Other Costs	Total Program Cost	Deduct (2) Revenue	Estimated Net Program Cost 1990-91	Estimated Net Program Cost 1989-90
280,396	3,235	283,631	7,877	275,754	291,421

(1) See figure 13 for details.
(2) See figure 11 for details.

Figure 13 provides a breakdown of services provided free by other departments.

Figure 13: Services Provided Without Charge by Other Departments

($000's)	1990-91 Amount
Department of Public Works - Accommodation	2,595
Department of Supply and Services - Accounting and Cheque Issue Services	32
Treasury Board - Insurance Premiums and Costs	570
Department of Labour - Employee Compensation Payments	38
	3,235

B. Descriptions of Financial Assistance Programs

Enterprise Development Program (Quebec resource regions)

Total authorized program cost is $100 million. The Enterprise Development Program was set up under the Canada-Quebec Subsidiary Agreement on the Economic Development of the Regions of Quebec. The program has two components, the Industrial component and the Tourism component, and is administered by the Regional Development Offices in Quebec. Applications must be received no later than March 31, 1993.

- **Industrial Component**

  The objectives of the Industrial component are to develop entrepreneurship by encouraging the establishment, expansion and modernization of enterprises, particularly small-and-medium sized businesses; to enhance the competitiveness of existing firms by improving productivity, facilitating technological development and adaptation of new economic conditions; and to encourage diversification of the industrial base of the resource regions of Quebec.

  Contributions may be offered to eligible applicants, which can be commercial enterprises and, in some cases, non-commercial enterprises. Eligible activities include the hiring of a consultant for studies (business plan, marketing plan, market research, feasibility, productivity improvement), the establishment of a new facility or the expansion or modernization of an existing facility in a variety of sectors, the establishment of common services (purchasing functions, information or communications services, marketing or distribution functions, etc.), marketing and commercial and technological prospecting, and business development (studies of investment opportunities, specialized services, etc.).

- **Tourism Component**

  The objectives of the Tourism component are to promote and strengthen the tourism industry in the resource regions of Quebec. Contributions may be offered to eligible applicants, which can be commercial enterprises and, in some cases, non-commercial enterprises. Eligible activities include hiring a consultant for studies (business plan, marketing plan, market research, feasibility, productivity improvement, venture capital prospecting), the establishment of a new facility or the expansion, modernization or

renovation of an existing facility or the expansion, modernization or renovation of an existing facility in defined sectors such as commercial accommodation, theme parks and ski centres, business development activities (studies of investment opportunities, specialized services, etc.), the establishment of common services (purchasing functions, marketing or distribution functions, etc.) and, the preparation or organization of tourism events.

Manufacturing Productivity Improvement Program (Quebec's central regions)

Total authorized program cost is $100 million. The Manufacturing Productivity Improvement Program was set up under the Canada-Quebec Subsidiary Agreement on the Economic Development of the Regions of Quebec. The objective of this program is to strengthen the industrial structure of the central regions of Quebec by promoting the emergence and growth of dynamic enterprises and the competitiveness of companies through an increase in productivity and the introduction of new technologies.

Contributions may be offered to eligible applicants which are commercial enterprises. Eligible activities include hiring a consultant for conducting studies (marketing plan, productivity improvement, feasibility, market survey, venture capital prospecting), and the acquisition of new machinery, equipment or systems incorporating modern technology in the manufacturing and processing sectors.

The program is administered by the Regional Development Office in Quebec and applications must be received no later than March 31, 1993.

Contribution to the Recovery Program (for East End Montréal)

Total authorized program cost is $35 million. This program was created in response to the report of the Committee for Economic Recovery and Revitalization of Employment in East End Montréal. The objective of the program is to strengthen the local industrial structure and to diversify the industrial base, in the designated area of East End Montréal.

Contributions may be offered to eligible applicants, which can be commercial enterprises and, in some cases, non-commercial enterprises. Eligible activities include studies and consulting services (marketing plan), innovation projects, the establishment of common services (purchasing functions, information or communications services, distribution functions, research and development functions, etc.), and studies to promote economic development in the designated area.

The program is administered by the Regional Development Offices in Quebec and applications must be received no later than March 31, 1993.

Canadian Aboriginal Economic Development Strategy (CAED)

Subsequent to the approval by Cabinet of the Canadian Aboriginal Economic Development Strategy, two programs were created; the Aboriginal Business Development and Joint Ventures program and the Aboriginal Capital Corporations program. A third program, the Aboriginal Loan Insurance Program, is in preparation.

- **Aboriginal Business Development and Joint Venture Program**

  The objective of the program is to increase commercial enterprise activity by aboriginal Canadians as a major step towards enhancing their economic self-reliance, by providing financial and advisory assistance at various stages and for several aspects of enterprise development.

  Assistance is available towards the development of business plans and feasibility studies, for the establishment of a new business or the acquisition or expansion or modernization of an existing business, for the development of new products, services or production processes, for marketing initiatives, for business infrastructure development, for the development of pilot projects, for project follow-up costs, for advisory services and for the formation of joint ventures.

  The program is delivered through principal offices in Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal, and Halifax, and sub-offices in Whitehorse, Yellowknife, Edmonton and Saskatoon.

- **Aboriginal Capital Corporations Program**

  The objective of the program is to enhance the access to capital for aboriginal businesses that have difficulty in obtaining conventional commercial financing.

  The program offers assistance for the establishment, expansion and diversification of self-sustaining, aboriginal-owned and controlled capital corporations throughout Canada that are functionally complementary to the mainstream financial sector. Assistance may also be provided for the establishment or expansion of services that provide related advisory services to

aboriginal business, and for the development, start-up and operating costs of establishing a national association to co-ordinate the activities of aboriginal capital corporations.

Federal Economic Development Initiative in Northern Ontario (FedNor)

The FedNor initiative provides business assistance to the economy of northern Ontario through four established programs which are administered by the FedNor Secretariat. The deadline for receipt of applications for all these programs is March 31, 1992.

- **Core Industrial Program**

  Total authorized program cost is $12 million. The objective of the program is to assist new and existing businesses in northern Ontario. It can provide assistance for the establishment of new facilities, modernization and expansion of existing facilities, research and development of new products and processes, market development and feasibility studies in support of the above activities. Eligible sectors include manufacturing or processing, aquaculture, repair and other selected services to businesses.

- **Rural Small Business Assistance Program**

  Total authorized program cost is $10 million. The objective of the program is to assist new and existing small businesses in rural northern Ontario. Assistance is available towards the establishment of a new facility, modernization or expansion of an existing operation. Eligible sectors include logging and forestry, marinas, manufacturing and processing, aquaculture, storage and warehousing, wholesale trade, computer and related services, architectural engineering and other scientific services, accommodation service industries, retail trade and repair services to other businesses.

- **Loan Insurance Program**

  Total authorized program cost is $15 million. The program is offered as a further incentive to encourage private sector capital investment in viable commercial operations. Designed to complement other FedNor financial assistance programs, it can assist eligible businesses in northern Ontario to access long term financing that would otherwise not be available to them. Eligible business sectors include aquaculture, specified agricultural and business services, commercial research and development facilities,

logging, manufacturing and packaging, mining, storage and warehousing, recreational facilities, tourism accommodation, food and beverage services, etc.

- **Tourism Assistance Program**

  Total authorized program cost is $8 million. The program is designed to assist commercially operated tourism facilities throughout northern Ontario. It can provide assistance for the establishment of new facilities, expansion and modernization of existing facilities. Eligible enterprises include tourist accommodation including campgrounds, theme parks, tourist-oriented ski-centres and marinas, and tour boat operations.

Topical Index

A

Advanced Industrial Materials, 2-39
Advanced Manufacturing Technology Application Program (AMTAP), 2-28, 2-75
Aerospace, 2-44, 2-49
Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA), 2-26, 2-28
Automotive sector (See Surface Transportation)

B

Biotechnology, 2-27, 2-39
Business Information Services, 2-13, 2-14, 2-24, 2-27, 2-44, 2-57

C

Canada Awards for Business Excellence (CABE), 2-16
Canada Scholarships, 2-9, 2-15, 2-25
Canadian Aboriginal Economic Development Strategy (CAED), 3-9, 3-16, 3-20, 3-22, 3-30, 3-42
Canadian Annual Procurement Strategy (CAPS), 2-44
Council of Science and Technology Ministers (CSTM), 2-12, 2-28, 2-40

D

Decision Framework for Science and Technology, 2-12
Defence Industry, 2-44
Defence Industry Productivity Program (DIPP), 2-23, 2-44, 2-72
Department of Western Economic Diversification (WD), 2-26, 2-28

E

Economic and Regional Development Agreements (ERDAs), 2-76, 3-9, 3-22, 3-24
Emergency Preparedness, 2-44
Entrepreneurship, 2-16, 2-24, 2-26, 2-38, 2-40, 2-74
Environment, 2-28, 2-41, 2-47, 2-74
Europe 1992, 2-14
Extramural Performance Policy, 2-36

F

FedNor, 3-12, 3-13, 3-15, 3-22, 3-23, 3-25, 3-43
Free Trade Agreement (FTA), 2-9, 2-14, 2-23, 2-40

G

Going Global, 2-14, 2-40
Granting Councils, 2-12

H

Highly Skilled Personnel, 2-9, 2-15, 2-24

I

Industrial and Regional Development Program (IRDP), 2-72
Information Technology, 2-27, 2-43, 2-47
InnovAction, 1-3, 2-28
International Trade Centres, 2-9
Investment Climate, 2-9, 2-16, 2-25

K

KAON Factory, 2-13

M

Market Access, 2-8, 2-14, 2-23,
Matching Grants Policy, 2-12
Multilateral Trade Negotiations, 2-9, 2-14, 2-23, 2-40

N

National Advisory Board on Science and Technology (NABST), 1-3, 2-28, 2-32, 2-35
National Research Council (NRC), 2-14
Networks of Centres of Excellence, 2-13, 2-28

P

Priorities, departmental, 1-7

Q

Quebec Economic Development Subsidiary Agreement, 3-8, 3-15, 3-19, 3-40

R

Regional Offices (ISTC), 2-55, 2-57
Resource Processing Industries, 2-43, 2-48

S

Science Culture and Awareness, 2-22, 2-36
Science/R&D/Technology, 2-8, 2-12, 2-22
Science Strategy, 2-33, 2-34
Sector Competitiveness Initiatives (Sector Campaigns), 2-26, 2-73
Service Industries, 2-43, 2-48
Small and Medium-sized Enterprises (SMEs), 2-9
Small Businesses Loans Act, 2-16, 2-76
Space Agency, 2-29
Strategic Technologies Program (STP), 2-27, 2-73
Surface Transportation and Machinery, 2-43, 2-47

T

Technology Centres, 2-22, 2-36
Technology Outreach Program (TOP), 2-23, 2-73
Technology Policy, 2-37
Tourism, 2-15, 2-24, 2-26, 2-45, 2-50
Trade (See Market Access)
Trade Policy, 2-37

U

University Affairs, 2-33, 2-35

Industrie, science et technologie Canada

Budget des dépenses 1990-1991

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1990

En vente au Canada par l'entremise des

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1991-III-61

ISBN 0-660-55653-7

Budget des dépenses

1990-1991

Partie III

(ISTC)

Préface

Conçu pour servir de document de référence, le présent plan de dépenses propose à ses utilisateurs différents niveaux d'information pouvant répondre à leurs besoins propres. Il permettra au lecteur de trouver facilement les renseignements qu'il cherche. La table des matières donne la liste des différents chapitres et une table des matières plus détaillée est fournie pour chaque programme.

La loi autorisant la création d'Industrie, Sciences et Technologie Canada vient d'être proclamée. Le nouveau Ministère résulte de la fusion du ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie (MEST) et du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR). Par conséquent, le présent document regroupe les activités complémentaires des deux anciens ministères dans un Plan de dépenses intégré pour ISTC, réparti en deux programmes distincts :

- le Programme de développement de l'industrie, des sciences et de la technologie;
- le Programme de développement régional et de développement économique des autochtones.

Le plan de dépenses commence par les détails sur les autorisations de dépenser provenant de la Partie II du Budget des dépenses et du volume II des Comptes publics. Cette façon de procéder a pour objet d'assurer une certaine continuité avec les autres documents budgétaires et de permettre d'évaluer les résultats financiers au cours de l'année écoulée. En outre, le plan de dépenses contient une section donnant un aperçu des éléments clés des plans et du rendement actuels du Programme ainsi que des données de base. Cette section est suivie de renseignements plus détaillés sur les résultats prévus et d'autres renseignements sur le rendement qui justifient les ressources demandées. Le document fournit ensuite des renseignements supplémentaires sur les programmes et les ressources, renseignements qui comprennent des explications et des analyses supplémentaires. L'index des sujets est présenté dans la dernière partie du document. Ce dernier permet au lecteur de se concentrer sur les sujets qui l'intérissent.

Table des matières

Aperçu d'ISTC 1-1

Programme de développement de l'industrie, des sciences et de la technologie 2-1

Programme de développement régional et de développement économique des autochtones 3-1

Index des sujets 4-1

Aperçu d'ISTC

Section I

Aperçu ministériel

A. Introduction

La loi autorisant la création d'Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC) vient d'être proclamée. ISTC, dont la création a été annoncée à la fin du premier semestre de 1987, résulte de la fusion du ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie (MEST) et du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR).

ISTC est chargé d'assurer la compétitivité du Canada à l'échelle internationale par une intégration continue et poussée de ses stratégies et activités dans les secteurs de l'industrie, des sciences et de la technologie.

Le Ministère est en mesure d'accomplir son nouveau mandat et de relever les défis qu'il comporte. Depuis l'annonce du Premier ministre créant ISTC, une vaste campagne de consultation a été entreprise auprès de représentants des secteurs de l'industrie, des sciences et de la technologie. Cet effort s'est traduit principalement par l'établissement d'un ensemble de priorités à moyen et à court terme afin de définir l'orientation stratégique des activités du nouveau Ministère. Une nouvelle organisation a été établie et dotée en personnel et en ressources. Les clients d'ISTC dans toutes les régions du Canada bénéficient actuellement de politiques, de programmes et de services qui ont été mis à jour ou qui ont été créés au cours de la période d'intégration.

B. Rôle et responsabilités

Le mandat d'ISTC reflète l'engagement du gouvernement de développer une économie basée sur une industrie à la fine pointe de la technologie qui soit compétitive sur la scène internationale. C'est pourquoi les priorités, les politiques, les services et les programmes d'aide financière d'ISTC sont conçus de façon à permettre au Canada de se tailler une place enviable sur un marché international de plus en plus concurrentiel. Les efforts portent principalement sur l'excellence dans les sciences et sur le développement et la diffusion des sciences et de la technologie; sur l'accès aux marchés et le développement du commerce; sur l'acquisition des bases de capitaux et des ressources humaines; sur l'encouragement de l'innovation, du développement

de la technologie et de la productivité au sein de la petite et de la moyenne entreprise et sur le développement de l'esprit d'entreprise.

Le Ministère joue un rôle important au sein du gouvernement en défendant les grandes politiques économiques du Canada, les politiques relatives aux sciences et à la technologie ainsi que les politiques commerciales qui influent sur la clientèle du Ministère. Pour jouer ce rôle d'une façon éclairée, le Ministère doit se fonder sur l'observation du milieu, sur des consultations avec des clients et sur des renseignements tirés de réseaux de données et d'analyses du pays et de l'étranger.

ISTC doit également participer à la coordination des activités scientifiques des ministères, conseils et organismes fédéraux. Il fournit également au gouvernement des conseils stratégiques en science, y compris un examen des priorités en la matière, en s'inspirant d'InnovAction (la stratégie adoptée par le gouvernement fédéral en matière de sciences et de technologie) et des processus de consultation du Conseil consultatif national des sciences et de la technologie (CCNST).

Un autre aspect important du mandat du nouveau Ministère consiste à resserrer et à rendre plus efficaces les liens entre les collectivités scientifiques, universitaires et industrielles. Par conséquent, une grande partie des activités du Ministère visera à favoriser l'intégration de la science aux secteurs de l'industrie, de la technologie et du commerce au Canada.

Le Ministère favorisera l'accroissement des investissements dans les sciences, en mettant l'accent sur le secteur privé, la coordination des plans quinquennaux des conseils de subventions, la revitalisation des laboratoires gouvernementaux et le recours aux sciences pour renforcer l'assise du Canada en génie et en technologie. ISTC va aussi continuer de faire porter des efforts considérables sur le secteur universitaire et sur la nécessité de former du personnel hautement qualifié partout au Canada, sur les activités scientifiques parrainées par le gouvernement et sur le développement d'une culture scientifique plus généralisée au Canada.

ISTC travaillera de pair avec le ministère des Affaires extérieures au développement du commerce et aux efforts de coordination. C'est ainsi qu'il entend favoriser un plus grand accès aux marchés d'exportation pour l'industrie canadienne et favoriser l'adaptation et les mesures permettant de réaliser le plein potentiel de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et d'autres projets multilatéraux et bilatéraux d'une importance stratégique. ISTC demeure responsable du développement et de la promotion du tourisme au Canada. Le Ministère a créé des Centres de commerce international dans chacun des bureaux régionaux d'ISTC afin d'assurer la prestation locale de programmes et de services sur le commerce et le tourisme.

Le Ministère accordera plus d'importance aux programmes d'aide financière sélective pour soutenir la recherche et la mise au point de technologies à l'étape de la recherche précompétitive, offrant de vastes applications et des retombées importantes pour un grand nombre d'entreprises et pour des secteurs entiers de l'industrie, comme les projets de coopératives mis en oeuvre par des alliances et des consortiums, tout en délaissant l'aide financière à des entreprises séparées. Il continuera d'accorder une grande importance à des programmes comme ceux de Bourses Canada et des Centres d'excellence, aux initiatives de sensibilisation du grand public et aux initiatives comme le Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (PPIMD), le Programme de mise en valeur de la technologie (PMVT), le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) et à d'autres programmes décrits ici. ISTC mettra aussi l'accent sur la prestation de services d'information à l'entreprise en ce qui concerne la technologie, la mise en marché et la recherche de capitaux.

La responsabilité du développement régional dans la région de l'Atlantique et dans l'Ouest a été confiée respectivement à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) et au ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest (MDEO), et ISTC continuera de travailler de concert avec ces deux organismes. ISTC demeure responsable du développement régional au Québec et en Ontario et du développement économique des autochtones partout au Canada.

Le développement économique régional au Québec et en Ontario va s'effectuer selon une approche qui tiendra davantage compte des priorités locales et qui utilisera plus efficacement les maigres ressources du gouvernement fédéral en les affectant à des régions prometteuses et dans le besoin. Enfin, ISTC continuera de mettre l'accent sur les activités économiques des autochtones pour permettre la participation des provinces aux nouveaux programmes d'aide aux autochtones et la coordination des initiatives interministérielles du gouvernement fédéral.

C. Organisation et programmes

La structure organisationnelle d'ISTC a été conçue en fonction de la structure du Programme présentée à la page 1-6 afin d'accroître l'efficacité du Ministère et de lui permettre de remplir plus efficacement son obligation de rendre compte.

Le **Programme de développement de l'industrie, des sciences et de la technologie** vise à promouvoir la compétitivité et l'excellence à l'échelle internationale dans les secteurs de l'industrie, des sciences et de la technologie partout au Canada.

Le **Programme de développement régional et de développement économique des autochtones** du Ministère vise à promouvoir le développement régional au Québec et en Ontario, et à aider les autochtones à exploiter leur potentiel économique.

En outre, le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie est chargé des organismes suivants (le ministre de la Science suivra quotidiennement les opérations des agences identifiés par un astérisque et assistera le ministre dans l'élaboration de politiques pour ces agences. Le ministre d'état (Petites entreprises et tourisme) suivra quotidiennement les opérations des agences identifiées par deux astérisques et assistera le ministre dans l'élaboration de politiques pour ces agences) :

- la Société de développement du Cap-Breton; **
  (Voir le rapport annuel de 1988-1989 de la Société.)

- la Banque fédérale de développement (BFD); **
  (Voir le rapport annuel de 1988-1989 et la brochure décrivant les services de la BFD.)

- Investissement Canada;
  (Pour information, voir les documents suivants :
  - le rapport annuel de 1988-1989 d'Investissement Canada;
  - la Partie III du budget des dépenses principal d'Investissement Canada;
  - *Investir au Canada*, brochures descriptives générales et prospectus sur l'investissement au Canada.)

- la Société canadienne des brevets et d'exploitation limitée (SCBEL);*
  (Voir le rapport annuel de 1989 de la Société.)

- la Société canadienne des postes;
  (Voir le rapport annuel de 1988-1989 de la Société.)

- Statistique Canada;
  (Voir le rapport annuel de 1988-1989, et la Partie III du Budget des dépenses principal portant sur Statistique Canada.)

- L'Agence spatiale canadienne (ASC); *
  (Voir la Partie III du Budget des dépenses de l'Agence spatiale.)

- le Conseil national de recherches du Canada (CNRC); *

(Voir le rapport annuel de 1988-1989 du CNRC : Un investissement productif;
- *Return on Investment*; (Revenus de placement);
- Partie III du Budget des dépenses principal du CNRC.)

- le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG); *
(Pour information, voir les publications suivantes :
- Rapport du président de 1988-1989;
- *Besoins futurs du Canada en personnel scientifique et technique hautement qualifié;*
- *Dans dix ans, l'an 2000 : un document stratégique;*
- Partie III du Budget des dépenses principal du Conseil.)

- le Conseil des sciences du Canada (CSC). *
(Voir la Partie III du Budget des dépenses principal du Conseil.)

Organigramme d'ISTC

Voici l'organigramme correspondant à la structure du Programme actuel :

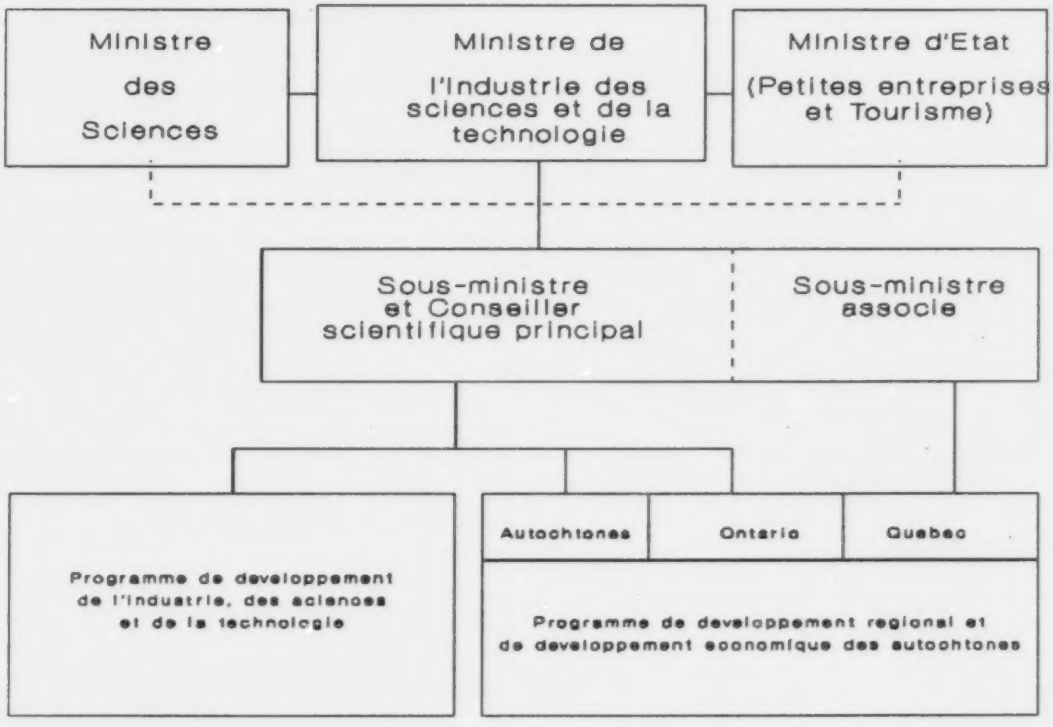

D. Priorités

Les priorités d'ISTC énumérées plus bas reflètent l'approche globale du gouvernement à l'égard du développement économique.

- Les principales priorités visant à renforcer la compétitivité sur la scène internationale et l'excellence dans l'industrie, les sciences et la technologie sont les suivantes :

  - développer l'excellence dans les domaines des sciences et de la technologie, aider l'industrie à identifier, à acquérir et à appliquer la technologie et accroître la sensibilisation et l'appréciation du public par rapport aux sciences et à la technologie;

  - favoriser un plus grand accès aux marchés mondiaux grâce à la libéralisation des échanges et à des stratégies et des programmes axés sur le développement du commerce;

  - renforcer le bassin de ressources humaines dans les domaines de l'industrie et des sciences et l'utiliser d'une façon plus productive;

  - promouvoir l'esprit d'entreprise et la gestion dans l'industrie en favorisant l'innovation, particulièrement en ce qui concerne la technologie, la productivité et la prise de risques afin de saisir les nouvelles occasions qui se présentent;

  - accroître la base des capitaux en favorisant un climat propice à l'investissement en encourageant surtout le financement de l'innovation commerciale et en accordant une attention particulière au coût et à la disponibilité des capitaux.

- Les priorités relatives au développement économique régional sont les suivantes :

  Québec

  - créer des emplois viables dans les régions de ressources du Québec, accroître la productivité et l'innovation dans les régions centrales tout en améliorant les conditions socio-économiques dans les secteurs les plus défavorisés des régions centrales, améliorer la dynamique économique de la

région de Montréal et faciliter le renouveau économique des régions de la ville les plus pauvres.

Ontario

- formuler et coordonner les activités fédérales dans le nord de l'Ontario et entreprendre des projets destinés à stimuler et à soutenir le développement économique dans cette région de l'Ontario.

Les priorités énoncées plus haut sont conformes au développement de nouvelles approches et de nouvelles organisations en vue du développement régional et reflètent les nouvelles sommes qui seront consacrées au développement régional annoncées dans le budget fédéral de 1989.

- Les priorités en ce qui concerne le développement économique des autochtones sont les suivantes :

  - élaborer et mettre en oeuvre des politiques, des programmes et des services destinés à favoriser l'autonomie économique des autochtones dans les secteurs de l'industrie et des services de l'économie canadienne;

  - agir comme promoteur du développement économique des autochtones.

- La principale priorité en ce qui concerne la gestion interne est de mettre en place une culture organisationnelle qui soit conforme à la nouvelle mission d'ISTC.

E. Plans de dépenses

Le budget des dépenses d'ISTC totalisera 1,1 milliard de dollars en 1990-1991. Le tableau 1 présente un sommaire du plan de dépenses par programme.

Tableau 1 : Plan de dépenses du Ministère par programme

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1990-1991**	Prévu 1989-1990	Différence	Détails à la page
Développement de l'industrie, des sciences et de la technologie	**789 481**	923 908	(134 427)	2-1
Développement régional et économique des autochtones	**280 396**	299 275	(18 879)	3-1
Total ISTC	**1 069 877**	1 223 183	(153 306)	

Programme de développement de l'industrie, des sciences et de la technologie
Plan de dépenses
1990-1991

Table des matières - Programme de développement de l'industrie, des sciences et de la technologie

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1990-1991 2-4
B. Emploi des autorisations en 1989-1990 2-7

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1990-1991
   1. Points saillants 2-8
   2. Sommaire des besoins financiers 2-10
B. Rendement récent
   1. Points saillants 2-13
   2. Examen des résultats financiers 2-19
C. Données de base
   1. Introduction 2-20
   2. Mandat 2-20
   3. Objectif du Programme 2-20
   4. Organisation du Programme en vue de son exécution 2-20
   5. Structure organisationnelle 2-22
D. Perspective de planification
   1. Facteurs externes qui influent sur le Programme 2-23
   2. Initiatives 2-24
   3. État des initiatives annoncées antérieurement 2-28
E. Efficacité du Programme 2-32

Section II
Analyse par activité

A. Coordination et promotion des sciences 2-34
B. Élaboration d'une politique et promotion de l'industrie 2-39
C. Développement de l'industrie et de la technologie 2-44
D. Opérations 2-57
E. Gestion et administration 2-62

Section III
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme
   1. Besoins financiers par article 2-65
   2. Besoins en personnel 2-66
   3. Besoins en années-personnes 2-67
   4. Dépenses en capital 2-67
   5. Paiements de transfert 2-68
   6. Recettes 2-72
   7. Prêts, dotations en capital et avances 2-72
   8. Coût net du Programme 2-73

B. Description des programmes d'aide financière 2-74

Autorisations de dépenser (ISTC)

A. Autorisations pour 1990-1991 - Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1990-1991	Budget principal 1989-1990	
Programme de développement de l'industrie, des sciences et de la technologie			
1 Dépenses de fonctionnement	211 794	191 653	(1)
5 Subventions et contributions	536 946	732 399	(2)
(L.) Ministre d'Industrie, Sciences et Technologie - Salaire et allocation de voiture	49	48	
(L.) Ministre des Sciences - Traitement et allocation pour automobile	49	—	
(L.) Obligations contractées en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises	22 000	22 000	
(L.) Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	1 000	8 000	
(L.) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	16 843	16 088	(3)
Appropriations non requises			
- Versements à la Société de brevets et d'exploitation limitée	—	799	
- Loi sur les prêts aux petites entreprises - Augmentation de la limite des prêts	—	—	
Total du Programme - Budgétaire	788 681	970 987	
L10 Pour l'achat de capital-actions	300	300	
L15 Prêts à l'aide à la fabrication, à la transformation ou aux services	500	500	
Total du Programme - Non budgétaire	800	800	
Total du Programme	789 481	971 787	

(1) Comprend 13 690 000 $ en vertu du crédit 55 du MEST

(2) Comprend 30 231 000 $ en vertu du crédit 60 du MEST

(3) Comprend 1 381 000 $ en vertu du MEST (L) contributions aux avantages sociaux des employés.

Crédits - libellé et sommes demandées

Crédits (dollars)		Budget principal 1990-1991
	Programme de développement de l'industrie, des sciences et de la technologie	
1	Industrie, Sciences et Technologie - Dépenses de fonctionnement	211 794 000
5	Industrie, Sciences et Technologie - Les octrois du Budget des dépenses et contributions	536 946 000
L10	Pour autoriser, conformément aux conditions prescrites par les règlements du Gouverneur en conseil, a) l'acquisition, l'achat, l'utilisation, la cession ou la vente, au nom de Sa Majesté la Reine du chef du Canada, l'option d'achat d'actions d'une société dans le cadre d'un prêt, d'une assurance-prêt ou d'une contribution accordée à cette société par Sa Majesté en verdu d'un progrmame autorisé par le Gouverneur en conseil lorsque, de l'avis du Ministre, i) il est nécessaire d'acquérir, d'acheter, d'utiliser, de céder ou de vendre ces options d'achat d'actions pour que Sa Majesté la Reine du chef du Canada puisse en profiter; ou ii) il est nécessaire d'acquérir, d'acheter, d'utiliser, de céder ou de vendre ces options d'achat d'actions de l'État dans le cadre d'un prêt versé ou assuré ou d'une contribution accordée; et b) pour autoriser la vente ou autre cession de tout capital-actions ainsi acquis.	300 000
L15	Prêts, conformément aux conditions prescrites par les règlements du Gouverneur en conseil à toute personne qui se livre ou qui est sur le point de se livrer ou qui participe à des activités de fabrication, de transformation ou de services dans des industries au Canada afin de favoriser la mise sur pied, la modernisation, la croissance, l'efficacité ou la compétitivité de telles industries sur le plan international ou de les aider dans leur restructuration financière.	500 000

Programme par activité

	1990-1991 Budget principal							1989-1990 Budget principal
	Années-personnes autorisées	Budgétaire				Non budgétaire		
		Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transport	Total	Prêts, dotations en capital et avances	Total	
Coordination et promotion des sciences	60	6 522	—	18 000	24 522	—	24 522	45 302 (1)
Élaboration d'une politique et promotion de l'industrie	135	13 586	50	1 400	15 036	—	15 036	12 698
Développement de l'industrie et de la technologie	650	97 175	352	345 736	443 263	800	444 063	521 518
Opérations	600	58 924	315	194 810	254 049	—	254 049	347 891
Gestion et administration	500	51 533	278	—	51 811	—	51 811	44 378
	1 945	227 740	995	559 946	788 681	800	789 481	971 787
Années-personnes autorisées en 1989-1990 *	1 991							

* Voir le tableau 10 à la page 2-66.

(1) Les autorisations ont été accordées au ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie.

B. Emploi des autorisations en 1988-1989 - Volume II des Comptes publics

Crédits	(dollars)	Budget des dépenses	Total disponible	Emploi réel
	Industrie et Technologie (MEIR) **Ministère d'État chargé des sciences et de la technologie (MEST)**			
1	Dépenses de fonctionnement	187 844 966	209 653 477	204 596 423
5	Commission du textile et du vêtement - dépenses de fonctionnement	1 361 721	1 361 721	838 507
10	Subventions et contributions	844 246 000	885 287 100	738 897 827
15	Paiements à la Société canadienne de brevets et d'exploitation limitée	756 000	1 246 000	1 246 000
(L)	Ministre de l'Expansion industrielle régionale - Salaire et allocation de voiture	91 600	93 907	93 907
(L)	Obligations contractées en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises	34 700 000	18 204 473	18 204 473
(L)	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	8 000 000	485 348	485 348
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	16 224 000	16 869 000	16 869 000
(L)	Remboursements des sommes portées aux recettes des années antérieures	—	17 132	17 132
	Total du Programme - Budgétaire	1 093 224 287	1 133 218 158	981 248 617
L20	Avances pour l'achat et la vente de capital-actions lorsque cela protégerait la Couronne	300 000	300 000	—
L25	Prêts à l'aide aux industries de la fabrication, de la transformation ou des services	500 000	500 000	—
L97b	Avances aux bureaux régionaux et aux employés en poste à l'étranger	—	1 948 436	—
	Total du Programme - Non budgétaire	800 000	2 748 436	—
	Total du Programme *	1 094 024 287	1 135 966 594	981 248 617

* Comprend :
- Industrie et Technologie (MEIR)
- Ministère d'État chargé des sciences et de la technologie (MEST)

Nota : Pour l'exercice 1988-1989, les Comptes publics comprenaient le développement régional et le développement économique des autochtones au sein du Programme d'expansion industrielle régionale.

Section I

Aperçu du Programme

A. Plans pour 1990-1991

1. Points saillants

Comme il a déjà été mentionné, ISTC s'apprête à exécuter son nouveau mandat. Les points saillants du Programme pour l'exercice de 1990-1991 sont exposés ci-dessous en fonction des priorités d'ISTC déjà présentées dans l'Aperçu ministériel. Ils décrivent le contexte dans lequel s'inscrivent les activités et les initiatives particulières qui figurent dans les sections suivantes.

Science, recherche et développement, technologie

La compétitivité à l'échelle internationale commande l'excellence dans le domaine scientifique, un secteur de la recherche et du développement dynamique et intégré, ainsi que le transfert des technologies innovatrices aux applications industrielles. Par conséquent, ISTC s'appliquera à établir des liens plus étroits entre la science et le monde de l'industrie. Le Ministère compte assurer le leadership dans ce domaine en coordonnant le cadre décisionnel en matière de sciences et de technologie (S&T), les grands projets scientifiques et les initiatives mises de l'avant en vertu du programme InnovAction, stratégie adoptée par le gouvernement fédéral en matière de sciences et de technologie. En outre, on s'appliquera davantage à expliquer au public la situation du secteur des S&T dans le contexte de la concurrence internationale. En ce qui a trait à la recherche et au développement de la technologie, les nouveaux programmes d'aide indiquent bien que l'accent sera mis désormais sur les projets conjoints issus d'alliances et de consortiums plutôt que sur les projets de sociétés individuelles. La participation des universités, des associations industrielles, du gouvernement et d'autres institutions aux programmes des technologies stratégiques, des centres de technologie et des campagnes sectorielles illustre bien cette nouvelle philosophie. Le secteur des Renseignements commerciaux et services aux entreprises gagnera en importance avec l'ajout de nouveaux programmes portant sur la détermination des besoins des entreprises en matière de technologie, l'application des technologies de pointe dans le secteur manufacturier et les visites de fabricants.

Accès aux marchés

On mettra l'accent sur la promotion d'un accès accru aux marchés, de même que sur l'exploitation des nouveaux débouchés, particulièrement dans le domaine du commerce international. En conséquence, ISTC s'orientera vers un renouvellement de son rôle en matière d'analyse, de promotion et d'information concernant les politiques commerciales. Par exemple, il compte jouer un rôle clé dans la mise en oeuvre de la stratégie Horizon : le monde adoptée par le gouvernement, maintenir sa participation active à l'application de l'Accord de libre-échange (ALE) de même qu'aux Négociations commerciales multilatérales (NCM), amorcer des discussions fédérales-provinciales afin de favoriser davantage l'ouverture du marché intérieur, et finalement, améliorer les services offerts en matière de commerce et de tourisme par les centres de commerce extérieur qu'on trouve dans chacun des bureaux régionaux du Ministère.

Entrepreneurship et personnel hautement qualifié

Pour devenir concurrentielles ou le demeurer et pour être en mesure de saisir les occasions qui se présentent, les entreprises doivent de plus en plus assimiler et mettre en application les innovations technologiques, se montrer audacieuses et se doter de gestionnaires compétents. Aussi, ISTC accordera-t-il une importance particulière à la promotion de l'entrepreneurship et à une saine gestion au sein de l'industrie par le biais d'initiatives appropriées en matière d'innovation, de technologie, de productivité et de prise de risques. La compétitivité sur le plan international dépend également de plus en plus de la disponibilité de personnes hautement qualifiées et, en particulier, de l'exploitation optimale de ce noyau de ressources humaines d'importance vitale. Les initiatives telles que le Programme Bourses Canada visent à combler ce besoin, en particulier dans des domaines comme ceux des sciences naturelles et du génie.

Climat d'investissement

Les activités dans ce secteur témoignent de la nécessité d'accroître l'apport de capitaux. ISTC s'efforce d'instaurer un climat propice à l'investissement. On accordera une attention toute particulière au financement des innovations dans le domaine des entreprises et au coût ainsi qu'à la disponibilité des capitaux, notamment dans la mesure où cela affecte les petites et moyennes entreprises (PME). En guise d'exemple, mentionnons l'élaboration d'un cadre d'analyse de la compétitivité qui fournira un ensemble de critères en vue de l'évaluation du degré de compétitivité de certains secteurs industriels à l'échelle internationale.

2. Sommaire des besoins financiers

Tableau 1 : Besoins financiers par activité

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1990-1991	Prévu 1989-1990	Différence	Détails à la page
Coordination et promotion des sciences	24 522	21 449	3 073	2-34
Élaboration d'une politique et promotion de l'industrie	15 036	20 606	(5 570)	2-39
Développement de l'industrie et de la technologie *	444 063	524 556	(80 493)	2-44
Opérations	254 049	308 949	(54 900)	2-57
Gestion et administration	51 811	48 348	3 463	2-62
Total	789 481	923 908	(134 427)	
Années-personnes :				
Contrôlées par le C.T.	1 945	1 997	(52)	
Autres	23	26	(3)	
Total	1 968	2 023	(55)	

* Comprend les prêts non budgétaires et les investissements représentant 0,8 million de dollars pour chacune des années financières 1989-1990 et 1990-1991.

Explication de la différence : il y a une baisse nette de 134 millions de dollars (14,5 %) des besoins en 1990-1991 par rapport aux prévisions de 1989-1990. En sont responsables les hausses dues à l'introduction de nouveaux programmes tels ceux touchant les technologies stratégiques et la compétitivité des secteurs, et l'activité accrue dans le cadre de programmes courants comme le Programme de mise en valeur de la technologie et des possibilités technologiques en Europe ou de Développement de systèmes microélectroniques, et de grands projets comme *Versatile Pacific Shipyards*. En outre, il y a des baisses associées au Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense et à des programmes faisant l'objet de mesures de temporisation tels le Programme de développement industriel et régional, l'Office canadien pour un renouveau industriel et les Ententes de

développement économique régional ainsi qu'à l'élimination progressive de plusieurs grands projets, notamment la modernisation des fours, Marine Industrie et GMC/Suzuki. Les principales hausses (et baisses) sont ventilées ainsi :

	(en millions de dollars)
Programme de la compétitivité des secteurs	6
Programme des technologies stratégiques	15
Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense	(69)
Programme de mise en valeur de la technologie et de recherche des possibilités technologiques en Europe	4
Programme de microélectronique et de développement de systèmes	8
Versatile Pacific Shipyards	18
Modernisation des fonderies	(13)
GMC/Suzuki	(33)
Programme de développement industriel et régional	(5)
Office canadien pour un renouveau industriel	(8)
Ententes de développement économique et régional	(20)
Marine Industrie Limitée	(19)
Programme d'aide à l'industrie de la construction navale	(10)
Autres	(8)
Total	(134)

Comparaison des prévisions et du Budget des dépenses principal pour 1989-1990

Les prévisions de dépenses de 923,9 millions de dollars pour 1989-1990 sont 47,9 millions de dollars moins que les 971,8 millions de dollars inscrits dans le Budget de dépenses principal pour la même année. Le manque à dépenser est attribuable au transfert des Ententes Auxiliaires sur le développement du Nord et de SARDA au Programme de développement économique des autochtones, au transfert de ressources à l'Agence spatiale canadienne et aux dépenses plus faibles que prévu aux termes de certains grands programmes du Ministère, tels le Programme de développement industriel et régional, les ententes auxiliaires conclues en vertu des ententes de développement économique et régional, le Programme de compétitivité des secteurs et le Programme des technologies stratégiques. Ce manque à dépenser a été compensé par des augmentations de

dépenses en vertu du Programme de productivitié de l'industrie du matériel de défense et par le lancement du Programme Bourses Canada dont ne tenait pas compte le Budget principal. Les principales hausses (et baisses) sont ventilées ainsi :

	(en millions de dollars)
Transfert des programmes de développement économiques des autochtones	(25)
Programme de développement industriel et régional	(17)
Ententes auxiliaires découlant des ententes de développement économique et régional	(52)
Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense	54
Programme de la microélectronique et du développement de systèmes	(6)
Programme Bourses Canada	10
Programme de campagnes sectorielles	(10)
Programme des technologies stratégiques	(10)
Transfert à l'Agence spatiale canadienne	(9)
Autres	17
Total	(48)

B. Rendement récent

1. Points saillants

Science, recherche et développement, technologie

- Le cadre décisionnel en matière de sciences et de technologie mis en place en 1987 constitue le principal instrument de coordination des activités S&T du gouvernement fédéral. Un aperçu de ces activités est présenté chaque année au Cabinet. Vingt ministères et organismes à vocation scientifique ont participé à la préparation de l'Aperçu annuel sur les sciences et la technologie de 1988-1989. Le troisième aperçu stratégique annuel S&T est actuellement en préparation; il informera et conseillera les ministres sur les questions et les activités relatives aux sciences à l'échelle du gouvernement, notamment en ce qui a trait aux futures orientations stratégiques des programmes S&T fédéraux.

- A l'occasion de sa réunion du 13 septembre 1989, le Conseil des ministres des sciences et de la technologie (CMST) a convenu de mettre sur pied un groupe de travail chargé d'élaborer un plan d'action en matière de sciences et de technologie; ce plan d'action devra être soumis à l'examen du Conseil au plus tard le 31 mars 1990. Les consultations et les activités à l'appui de la Politique nationale en matière de sciences et de technologie doivent se poursuivre au cours de l'exercice 1990-1991.

- Les budgets de base des conseils de subventions ont été augmentés de 200 millions de dollars pour la période de cinq ans comprise entre les exercices de 1988-1989 et 1992-1993. Cela a contribué à accroître le niveau de l'aide consentie aux universités canadiennes au titre de la recherche et de la formation, tout en assurant aux conseils un niveau de financement plus élevé et plus stable.

- La Politique des subventions de contrepartie visant à stimuler la recherche universitaire a été annoncée en février 1986. On a établi des objectifs annuels pour chacun des trois conseils de subventions au chapitre des montants qui doivent être versés par le gouvernement fédéral en contrepartie des contributions du secteur privé à la recherche universitaire. Au cours de l'exercice de 1988-1989, soit à la deuxième année d'existence de la Politique, ces objectifs ont été non seulement atteints mais largement dépassés. Compte tenu de ces résultats, on s'attend à ce que les objectifs fixés pour les années qui restent soient

également atteints. En 1989, une évaluation de la Politique des subventions de contrepartie a été menée à terme et rendue publique en vue de consultations avec les représentants de la communauté scientifique et du monde des affaires sur l'avenir de cette politique. Notons qu'ISTC compte présenter au gouvernement, en collaboration avec les conseils de subventions et les ministères de Santé et Bien-être et du Secrétariat d'État, des propositions de politique et de financement en vue de l'établissement d'un nouveau programme quinquennal de subventions au-delà de l'exercice de 1990-1991.

- Le Programme des réseaux de centres d'excellence est un programme de 240 millions de dollars destiné à promouvoir la recherche de pointe, la recherche fondamentale et la recherche appliquée dans les secteurs qui revêtent une importance sur le plan de la compétitivité à long terme de l'industrie canadienne. De plus, une aide est accordée à la formation de personnel extrêmement qualifié dans des secteurs clés. En novembre 1988, date limite d'inscription au Programme, on avait reçu 158 demandes; quatorze réseaux englobant 34 universités, 25 grandes sociétés et plus de 500 chercheurs ont été reconnus par la suite et ont fait l'objet d'une annonce publiée en octobre 1989. Des ententes en matière de recherche ont été conclues avec chacun de ces quatorze réseaux et l'administration de ces ententes a été confiée aux conseils de subventions fédéraux.

- Plusieurs projets pilotes ont été menés à terme au cours de l'exercice 1989-1990 : Besoins des entreprises en matière de technologie, Programme de visites de fabricants et Étude sur les renseignements commerciaux. On a achevé l'élaboration des plans de mise en oeuvre de la nationalisation du programme de sensibilisation aux débouchés technologiques DISTCOVERY. On a également instauré un processus visant à stimuler et à financer de nouvelles initiatives de développement technologique à l'intention des entreprises canadiennes et à créer de nouveaux marchés. ISTC a mis sur pied un certain nombre de services à titre expérimental, notamment des ateliers destinés à explorer les avantages commerciaux offerts par la technologie dans certains secteurs de l'industrie. Par exemple, on a organisé, en collaboration avec Revenu Canada, des séminaires pour informer les clients d'ISTC au sujet du programme de crédit d'impôt à la recherche scientifique. Des centres de service aux entreprises, chargés de fournir des services d'information et de consultation de

premier niveau à la clientèle d'ISTC issue du secteur privé, seront établis à Ottawa et dans chacun des bureaux régionaux.

- ISTC a représenté le Canada au sein du Comité de la politique scientifique et technologique de l'Organisation de coopération et de développement économique. De même, le personnel du Ministère a joué un rôle important en représentant le Canada à l'occasion de réunions du Programme d'études scientifiques sur les frontières humaines avec les porte-parole du gouvernement du Japon.

- L'entente de 11 millions de dollars entre le Canada et la Colombie-Britannique concernant l'étude de la technique conceptuelle et des répercussions du projet de l'usine de mésons KAON a été signée en août 1988. La proposition mise de l'avant consiste à améliorer le cyclotron TRIUMF (*Tri-University Meson Facility*) que possède présentement l'université de la Colombie-Britannique en ajoutant à l'accélérateur de particules des anneaux souterrains, de manière à ce qu'on puisse effectuer des expériences à une puissance soixante fois supérieure au niveau actuel. L'entente débouchera sur la présentation d'un rapport final aux ministres en février 1990, dans lequel on fera le point sur la conception, le coût et les répercussions du projet. En 1989, les travaux ont porté sur les aspects techniques et sur la construction d'un prototype, sur l'évaluation des capacités de l'industrie canadienne, sur des consultations internationales, de même que sur l'analyse des répercussions du projet d'usine de mésons (KAON) sur les plans économique, juridique et environnemental.

- La collaboration entre ISTC et le Conseil national de recherches se fait de plus en plus étroite. Cela se traduit par des consultations plus fréquentes, par la participation réciproque à des comités, par l'accès à des compétences techniques précises à l'administration centrale et aux bureaux régionaux des deux organismes, ainsi que par des comités de révision conjoints. Les deux parties doivent d'ailleurs conclure un nouveau protocole d'entente. On s'attend également à ce que cette collaboration plus étroite favorise de meilleurs rapports entre le monde des affaires et le secteur de la technologie, de même qu'une meilleure utilisation des ressources.

Accès aux marchés

- La première ronde de négociations sur l'accélération de la réduction des tarifs dans le cadre de l'ALE a été menée à bien et on a largement puisé dans les analyses du Ministère en ce qui concerne les débouchés qui s'offrent à l'industrie canadienne sur le plan des exportations et ses secteurs vulnérables sur le plan des importations. D'autres analyses en cours portent sur l'accès aux marchés (barrières tarifaires et non tarifaires) dans le cadre des Négociations commerciales multilatérales, les subventions, les achats gouvernementaux, le service d'achat avec reprise, ainsi que l'investissement à caractère commercial et les questions de propriété intellectuelle. En outre, on a examiné de près la question de l'accès du Canada aux marchés de l'Europe de 1992.

- Les initiatives concernant l'expansion des marchés ont également reçu une attention toute particulière, notamment dans le contexte de l'élaboration et du soutien des services et programmes établis à l'intention de l'industrie canadienne dans le cadre de l'ALE ainsi que de la nouvelle initiative du gouvernement, baptisée Horizon : le monde, qui préconise une approche plus stratégique dans la promotion de nos intérêts commerciaux, scientifiques, technologiques et économiques en Europe et en Asie, de même que dans la région du Pacifique.

- L'industrie a besoin de renseignements sur le marché à différentes fins, notamment la planification stratégique et l'amélioration de la rentabilité et de la compétitivité. Le Programme de renseignements sur les importations analyse cette activité économique et fournit à l'industrie des données sous différentes formes comme les profils d'importation (60 ont été publiés en 1989) et les analyses d'importation (25 ont été publiées en 1989). Le Ministère a l'intention d'élargir ce service pour qu'il englobe l'analyse du marché nord-américain. De plus, le Système d'approvisionnement et de débouchés d'affaires (RADAR), qui dispense des renseignements sur les fournisseurs canadiens, est passé à 7 000 abonnés. Au cours de l'année dernière, il a fourni 53 800 rapports en direct.

- Des progrès ont été réalisés dans le renforcement de la collaboration industrielle avec les principaux partenaires étrangers d'ISTC, soit le Japon, la République fédérale d'Allemagne, l'Italie, la France et la République de Corée. On a organisé des événements importants en France (Commission mixte, exposition

sur la biotechnologie, échange de personnel). Le ministre et son sous-ministre se sont rendus au Japon et en Allemagne à différentes occasions. On a conclu un protocole d'entente avec la société Mitsui en vue de promouvoir l'établissement de liens sur le plan industriel. En outre, le Ministère a renouvelé le protocole d'entente qu'il avait signé avec Nissho Iwai et a tenu des séances d'étude avec les représentants du ministère du Commerce international et de l'Industrie (MCII) du Japon et de l'*Export-Import Bank of Japan*. Une importante mission d'étude des investissements a été menée à terme en collaboration avec le MCII et la société japonaise Keidanren.

- ISTC a continué d'appuyer le Comité fédéral-provincial des ministres sur le commerce intérieur en vue de réduire les obstacles au commerce interprovincial. Depuis l'établissement du Comité en novembre 1987, ses réunions ont porté sur les achats de l'État, les pratiques commerciales des sociétés des alcools, les pratiques de réglementation des véhicules automobiles, les normes techniques dans l'industrie du bâtiment et la mobilité des professionnels et spécialistes entre les provinces. Au cours de l'exercice de 1989-1990, les ministres et les premiers ministres ont élaboré des projets d'accords en vue de l'élimination des barrières commerciales entre les provinces dans le cas des achats de produits par les gouvernements et dans le cas des vins et spiritueux.

- On a achevé la rédaction d'un document de travail portant sur la stratégie nationale en matière de tourisme et visant à orienter le développement d'une industrie touristique canadienne compétitive à l'échelle internationale. De plus, on a mené à terme une série de consultations avec les ministres des provinces et des territoires, de même qu'avec les représentants du secteur privé. La stratégie mise de l'avant par le gouvernement fédéral a été convertie en plans régionaux pour toutes les provinces et territoires.

Entrepreneurship et personnel hautement qualifié

- Le nouveau programme Bourses Canada, qui se veut une reconnaissance des étudiants ayant fait preuve d'aptitudes exceptionnelles et un encouragement à la poursuite d'études universitaires en sciences naturelles et en génie, est entré en vigueur au cours de l'exercice de 1988-1989. Il s'agit d'un programme par lequel le Ministère décerne en moyenne 2 500 bourses par année, d'une valeur de 2 000 $ chacune, renouvelables jusqu'à concurrence de trois années supplémentaires,

soit un montant pouvant atteindre 8 000 $. Au moins la moitié de ces bourses sont décernées à des femmes.

- Le marché est de plus en plus exigeant à l'égard de l'industrie et commande l'excellence dans tous les aspects du produit ou du service. Le programme Prix Canada pour l'excellence en affaires (PCEA) encourage la poursuite de l'excellence en menant chaque année une campagne de prestige dans le cadre de laquelle sont récompensés ceux qui, de l'avis de leurs pairs, ont fait preuve d'excellence. En 1989, on a créé un prix pour la qualité, auquel viendra s'ajouter, en 1990, un prix pour le respect de l'environnement.

- Parmi les initiatives prises au cours de l'exercice de 1989-1990 en ce qui a trait à l'entrepreneurship et à la petite entreprise, mentionnons : la publication du premier Rapport au Parlement sur la situation de la petite entreprise; l'organisation de treize colloques régionaux sur l'entrepreneurship et d'un colloque national sur le même sujet afin de recueillir divers points de vue sur l'élaboration de politiques et de programmes relatifs à la petite entreprise; la création de l'Institut national de développement de l'entrepreneurship du Canada; le dépôt du projet de loi C-56 pour élargir la portée de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* (LPPE); ainsi que l'établissement du Programme de statistiques sur la petite entreprise, un programme conjoint des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qui s'étalera sur quatre ans et qui fonctionnera avec un budget de 2,8 millions de dollars.

Climat d'investissement

- Au cours des exercices financiers de 1988-1989 et de 1989-1990, ISTC s'est doté de moyens accrus pour agir comme conseiller auprès de sa clientèle en matière de fiscalité et pour travailler plus étroitement avec les entreprises du secteur privé et les autres ministères en ce qui concerne les répercussions de plusieurs questions fiscales, y compris les crédits d'impôt et la réforme fiscale.

- La première série de profils de secteur publiée par ISTC en 1989-1990 a reçu un accueil favorable. La prochaine grande série comportera des améliorations en ce sens qu'on y trouvera certaines analyses thématiques et que l'accent sera mis sur la technologie.

Outre les réalisations précédentes, signalons que des jalons ont été posés en vue de favoriser une approche plus systématique de la fonction d'information à l'échelle du Ministère et d'associer plus étroitement les activités de cueillette et d'analyse des renseignements au processus d'élaboration des politiques ainsi qu'à l'élaboration et à l'application des programmes et à la prestation des services. La Direction des consultations extérieures a été créée dans le but d'améliorer le rendement d'ISTC sur le plan des consultations auprès de la clientèle et sur le plan de la gestion de l'information.

2. Examen des résultats financiers

Tableau 2 : Résultats financiers par activité en 1988-1989

(en milliers de dollars)	1988-1989		
	Réel	Budget des dépenses	Différence
Coordination et promotion des sciences	37 082	37 721	(639)
Élaboration d'une politique et promotion de l'industrie	11 820	9 235	2 585
Développement de l'industrie et de la technologie	500 184	502 466	(2 282)
Opérations	384 664	500 191	(115 527)
Gestion et administration	47 498	44 411	3 087
Total	981 248	1 094 024	(112 776) (1)
Années-personnes			
Contrôlées par le C.T.	2 119	2 101	18
Autres	33	33	–
Total	2 152	2 134	18 (2)

(1) La baisse de 112,8 millions de dollars en dépenses réelles par rapport au Budget principal de 1988-1989 est surtout attribuable à des dépenses moins élevées que prévues pour les programmes suivants : les contributions d'ISTC en vertu de la *Loi sur le développement industriel et régional*, des ententes de développement économique et régional des obligations en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* et des paiements d'assurance en vertu du Programme de développement économique des entreprises.

(2) L'autorité pour les 18 années-personnes a été reçu comme suit : 8 années-personnes du budget des dépenses supplémentaires et 10 années-personnes du programme de développement régional et de développement économique des autochtones.

C. Données de base

1. Introduction

ISTC a pour mission de favoriser la production de richesses ainsi que la compétitivité et d'élever le Canada au premier rang des puissances économiques du XXI[e] siècle en développant l'industrie, les sciences et la technologie dans toutes les régions du pays et dans tous les secteurs d'activité, y compris la fabrication, la transformation, les services et le tourisme.

2. Mandat

Industrie, Sciences et Technologie Canada a été créé en janvier 1990 en vertu de la *Loi sur le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie*, qui établit comme suit son mandat :

- renforcer l'économie nationale;
- accroître la compétitivité de l'industrie canadienne à l'échelle internationale; et
- favoriser le développement et l'exploitation optimale des sciences et de la technologie.

Ce mandat est à la base du Programme de développement de l'industrie, des sciences et de la technologie.

3. Objectif du Programme

L'objectif du Programme est de promouvoir la compétitivité internationale et l'excellence de l'industrie, des sciences et de la technologie partout au Canada.

4. Organisation du Programme en vue de son exécution

Le Programme de développement de l'industrie, des sciences et de la technologie englobe les cinq activités ci-dessous, qui correspondent à la structure organisationnelle d'ISTC.

- **Coordination et promotion des sciences :** cette activité est placée sous l'autorité du sous-ministre adjoint (Sciences).

- **Élaboration d'une politique et promotion de l'industrie :** cette activité est placée sous l'autorité du sous-ministre adjoint (Politique).

- **Développement de l'industrie et de la technologie :** cette activité dépend de deux organisations : Industrie et Technologie, d'une part, et Tourisme, d'autre part. Elle est placée sous l'autorité du sous-ministre adjoint (Industrie et Technologie) et du sous-ministre adjoint (Tourisme).

- **Opérations :** cette activité menée à l'administration centrale comme dans les bureaux régionaux d'ISTC est placée sous l'autorité du sous-ministre adjoint (Opérations). Les bureaux régionaux sont chargés d'établir des réseaux et de représenter le Ministère à l'échelle provinciale, ainsi que d'assurer la collecte des informations et d'offrir des programmes et des services qui correspondent aux besoins des clients à l'échelle locale.

- **Gestion et administration :** cette activité correspond aux responsabilités des cabinets du ministre, du sous-ministre et du sous-ministre délégué, de même qu'à celles du sous-ministre adjoint de la Direction des Finances, du Personnel et de l'administration du Secrétaire général, de la Direction générale des communications, du Contentieux et de la Direction générale de la vérification des opérations.

5. Structure organisationnelle

Le tableau ci-dessous fait état des activités du Programme qui sont conformes à la structure organisationnelle d'ISTC.

Tableau 3 : Ressources par secteur et activité en 1990-1991

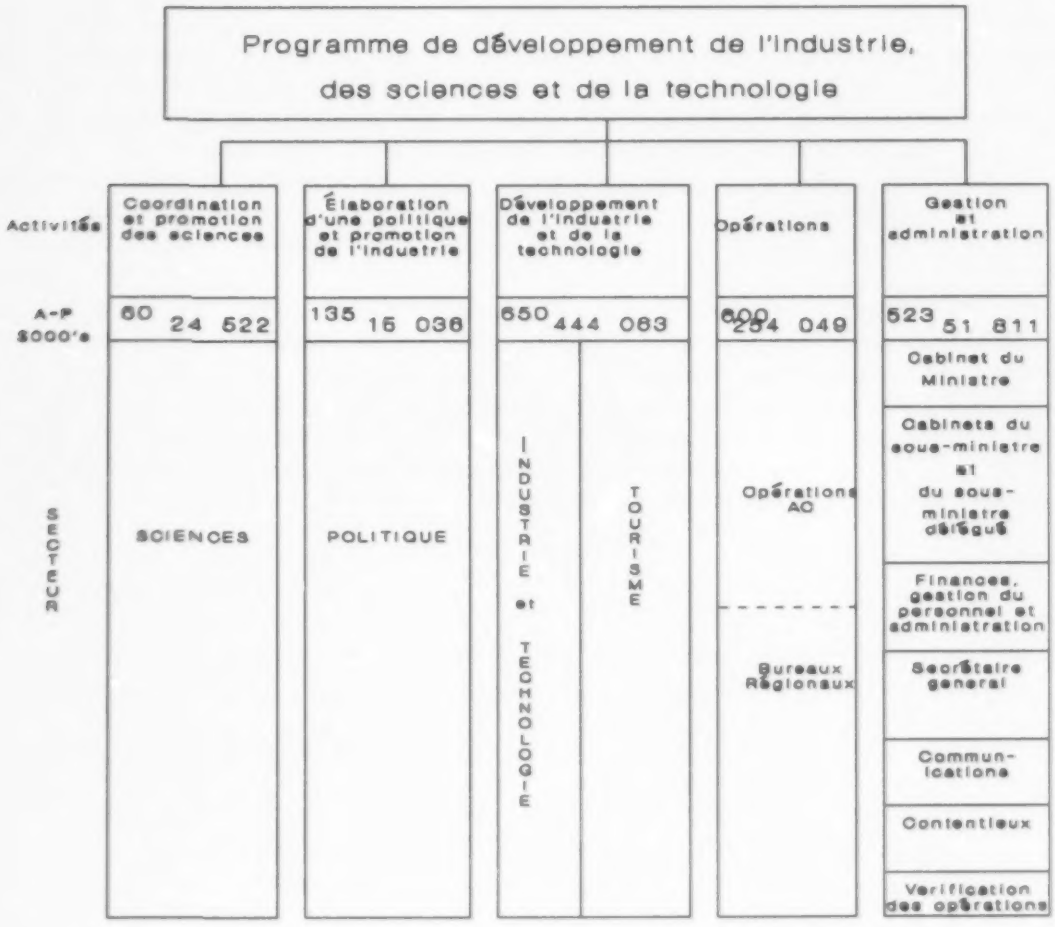

D. Perspective de planification

1. Facteurs externes qui influent sur le Programme

Le monde des sciences et de la technologie joue un rôle plus important que jamais dans l'instauration d'une prospérité économique à l'échelle mondiale. Cette situation exige des rajustements majeurs de la part des industries et des pays. Pour devenir concurrentielles ou le rester, les entreprises doivent être capables d'assimiler et d'appliquer rapidement les nouvelles technologies de pointe appropriées, faire preuve d'audace et se doter de gestionnaires compétents. De plus en plus, elles doivent chercher à élaborer des stratégies de commercialisation à l'échelle mondiale et à conclure des alliances sur le plan technologique pour assurer leur croissance et leur vitalité. Les pays se rendent bien compte que, pour accroître leur compétitivité à l'échelle internationale, ils doivent absolument promouvoir l'excellence au sein de leur infrastructure scientifique et technologique. Ils doivent élargir leur compétence dans les technologies d'importance stratégique, favoriser la coopération entre l'industrie et le milieu universitaire, encourager la coopération entre les entreprises à l'échelle nationale et internationale, accélérer le rythme et accroître l'efficacité de la diffusion de la technologie et, finalement, enrichir le bagage des connaissances scientifiques et technologiques de leur population.

Les éléments clés du succès sont :

- l'excellence en science et l'amélioration des innovations industrielles;
- l'adaptation aux changements technologiques sur les lieux de travail et la gestion compétente de ces changements;
- l'accès aux marchés mondiaux combiné à des stratégies de commercialisation efficaces;
- un bassin suffisant de personnes hautement qualifiées, particulièrement dans le domaine des sciences naturelles et du génie; et
- un investissement accru dans la recherche et le développement, en particulier de la part du secteur privé, et une plus grande collaboration ainsi que des rapports plus étroits entre l'industrie, le milieu universitaire et les laboratoires de recherche gouvernementaux.

Les principaux pays industrialisés ont instauré des programmes de développement de nouvelles technologies susceptibles de contribuer au renforcement de leur économie. Ces efforts concertés dans d'autres pays, de même que la rapidité des changements technologiques, constituent des défis de taille pour l'industrie canadienne si elle veut rester compétitive à l'échelle

internationale. Les difficultés se trouvent amplifiées par l'importance de plus en plus grande que prennent, sur le plan du commerce, les biens et services faisant appel à la haute technologie.

Le commerce international a connu une expansion relativement plus rapide que la production mondiale. Actuellement, plus du quart du produit intérieur brut du Canada dépend du commerce international. ISTC devra travailler de concert avec l'industrie canadienne pour relever le défi d'une concurrence internationale accrue et exploiter les nouveaux débouchés.

L'industrie, de son côté, poursuit son adaptation aux changements dans l'imposition des sociétés introduits en vertu de la Réforme fiscale et dans le cadre du Budget de 1989 du gouvernement fédéral. De même, au cours de l'exercice de 1990-1991, l'industrie se préparera au retrait progressif de la taxe fédérale actuelle sur les ventes des fabricants et à l'introduction possible de la taxe sur les produits et services (TPS). Il faut prévoir une certaine période d'adaptation, le temps pour les entreprises de s'habituer à la nouvelle taxe.

2. Initiatives

Science, recherche et développement, technologie

- **Sensibilisation du public :** ISTC poursuivra la campagne de sensibilisation entreprise en 1987-1988. A cet égard, la Semaine nationale des sciences et de la technologie (du 12 au 21 octobre 1990), au cours de laquelle la population sera invitée à célébrer d'un bout à l'autre du pays les réalisations canadiennes dans le domaine des sciences et de la technologie, constitue une initiative bien concrète. Avec la participation des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, du secteur privé, de sociétés scientifiques et techniques, des établissements d'enseignement, des musées et des centres scientifiques, cette semaine devrait inciter les Canadiens à s'intéresser davantage aux développements scientifiques et technologiques et amener les jeunes à envisager de faire carrière en science, en technologie et en génie.

- **Grands projets scientifiques :** ISTC se chargera de coordonner l'analyse et l'évaluation des possibilités de participation du Canada aux grands projets scientifiques (c'est-à-dire les projets scientifiques dont le coût est supérieur à 25 millions de dollars et qui nécessitent une collaboration internationale) par les ministères et organismes intéressés. Cette activité comportera l'évaluation des retombées scientifiques et industrielles ou économiques dont pourrait profiter le Canada s'il participait à de tels projets ou s'il acceptait de les parrainer.

- **Initiatives dans le domaine de la technologie :** ISTC a créé sept nouveaux centres technologiques tout en continuant d'accorder son appui aux centres déjà établis. Ces centres ont pour rôle d'aider les chefs d'entreprise à acquérir, exploiter, gérer et diffuser de nouvelles compétences en matière de technologie et de techniques d'ingénierie. L'aide au développement, à la diffusion et à l'application de la technologie prend également la forme de nouvelles initiatives telles que les initiatives qui concernent la compétitivité des secteurs et le Programme des technologies stratégiques, de même que le Programme de mise en valeur de la technologie (PMVT), le PMVT-Matériaux industriels de pointe (MIP), le Programme de la microélectronique et du développement des systèmes (PMDS), le Programme d'application des technologies de pointe dans le secteur manufacturier (PATPSM) et le PPIMD. En outre, ISTC doit entreprendre la révision de ses politiques, de ses programmes et de ses services en matière de transfert et de diffusion de la technologie, pour voir dans quelle mesure il pourrait satisfaire davantage aux besoins de l'industrie canadienne.

Accès aux marchés

- **Horizon : le monde :** le Ministère continuera à prendre une part active à la mise en oeuvre de la nouvelle stratégie Horizon : le monde adoptée par le gouvernement, de même qu'aux travaux d'organismes internationaux tels que le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et l'OCDE.

- **Accord de libre-échange (ALE) et Négociations commerciales multilatérales (NCM) :** l'ALE et les NCM constituent toujours les deux principaux volets des activités du Ministère en ce qui a trait à l'accès aux marchés. En collaboration avec le ministère des Affaires extérieures, ISTC mène un examen approfondi des débouchés pour chacun des produits et services canadiens ainsi que pour les secteurs vulnérables aux importations. On aidera les entreprises canadiennes à se préparer stratégiquement à s'emparer des marchés ouverts par la libéralisation du commerce. Ainsi, de nouveaux services sont présentement à l'essai afin d'aider les sociétés à exploiter les débouchés. De plus, on veut inciter les entreprises à effectuer des analyses stratégiques afin de favoriser de leur part une réaction plus rapide et plus éclairée à l'intérêt manifesté par leurs concurrents étrangers, de même qu'une évaluation plus juste des débouchés et des secteurs menacés. Le Ministère sera appelé à participer en permanence au processus de mise en application de l'ALE. L'évaluation des conséquences de l'élimination graduelle des tarifs, les règles d'origine et les questions de normes, les dispositions de l'ALE relatives à

l'industrie de l'automobile, ainsi que la recherche et l'analyse en matière de subvention ou de droits compensatoires, de mesures anti-dumping et de recours commerciaux en vue de futures négociations bilatérales dans ces domaines sont les sujets qui retiendront l'attention. ISTC jouera également un rôle actif dans l'évaluation des correctifs apportés à l'ALE, de même que dans la surveillance des aspects controversés de l'entente commerciale.

À l'approche de l'étape finale et cruciale de la ronde des Négociations commerciales multilatérales se déroulant en Uruguay, ISTC s'efforcera de définir des positions qui reflètent les intérêts de l'industrie canadienne et d'évaluer les répercussions possibles de ces négociations sur l'essor de l'industrie et sur la compétitivité des entreprises canadiennes à l'échelle internationale. Les répercussions de l'Europe de 1992, les tendances à la libéralisation de l'Europe de l'Est et les débouchés offerts par les nouveaux marchés des pays du Pacifique sont également des sujets importants sur lesquels on devra se pencher au cours de l'exercice de 1990-1991.

- **Tourisme** : le Ministère poursuivra l'élaboration de stratégies et de plans en matière de tourisme, à l'échelle nationale comme à l'échelle régionale, afin d'élargir l'éventail des produits offerts et le marché, de façon à accroître les rentrées en provenance de l'étranger. On mettra en oeuvre un programme d'expansion du tourisme dans le cadre duquel ISTC jouera le rôle d'agent pour le compte des fournisseurs, des courtiers en forfaits, des grossistes et des distributeurs canadiens sur les marchés internationaux, en ce qui a trait aux produits et aux débouchés. On analysera les produits offerts dans les secteurs du voyage d'aventure, des stations touristiques quatre-saisons, du tourisme et de la culture. Finalement, on mettra en place un nouveau programme d'information touristique à partir du système d'approvisionnement et de débouchés d'affaires (RADAR), afin de trouver des clients et d'établir un lien supplémentaire entre le gouvernement et l'industrie.

- **Initiatives en matière de services :** le Ministère met présentement à l'essai certains services de commercialisation, élargit le RADAR de façon à rejoindre un plus grand nombre de fournisseurs canadiens et mène une enquête sur les besoins des entreprises et sur les bases de données disponibles en ce qui a trait à certains renseignements sur les marchés.

Entrepreneurship et personnel hautement qualifié

- **Initiatives en matière d'entrepreneurship :** afin de créer un contexte propice à l'entrepreneurship, ISTC mettra sur pied un programme de sensibilisation à l'entrepreneurship. On entreprendra, avec le concours du secteur privé, un certain nombre de projets, dont des publications d'information destinées aux gens d'affaires. Le Ministère apportera son aide au nouvel Institut national de développement de l'entrepreneurship. Un atelier portant sur la petite entreprise sera organisé conjointement avec les États-Unis. On organisera également une conférence sur les problèmes de formation et d'éducation scientifique auxquels la petite entreprise doit faire face. ISTC compte se pencher sur le rendement des investissements destinés à assurer le financement par actions et par emprunt nécessaire à l'expansion et à la croissance de PME concurrentielles sur les marchés internationaux. On tentera d'élargir l'accès aux achats gouvernementaux. Un deuxième Rapport au Parlement sur la situation de la petite entreprise sera publié. Finalement, on entreprendra un projet de recherche dirigée sur les problèmes de démarrage et de croissance de la petite entreprise, de même que sur les alliances stratégiques.

- **Programme Bourses Canada :** cette initiative se poursuivra avec l'ajout annuel de 2 500 nouveaux étudiants aux boursiers que compte déjà le Programme. Il y a maintenant 7 500 étudiants qui bénéficient de ces bourses.

- **Initiative en matière d'éducation :** ISTC jouera un rôle actif dans le projet relatif à l'éducation scientifique annoncé par le Premier ministre fédéral à la conférence des premiers ministres de 1989. On tentera d'inciter les femmes à poursuivre des études menant à des carrières en sciences ou en génie.

Climat d'investissement

- **Cadre d'analyse de la compétitivité :** ISTC entreprendra, dans un premier temps, trois études sectorielles qui fourniront une évaluation exhaustive des perspectives de compétitivité à moyen terme des secteurs en question. On a l'intention d'étendre cette initiative à d'autres secteurs en vue d'en arriver, avec le temps, à couvrir tous les principaux secteurs relevant d'ISTC. On élaborera une série d'indicateurs de la compétitivité, y compris pour les S&T.

- **Financement des jeunes entreprises :** dans le cadre d'une étude parrainée conjointement par ISTC et par plusieurs provinces et amorcée en 1989-1990, on se penchera sur les problèmes et les

politiques qui concernent le financement des entreprises qui démarrent ou qui en sont à leurs premières années d'existence. Les conséquences de certains aspects de la politique fiscale à l'égard de l'industrie canadienne par rapport à ses concurrents américains seront examinées, de même que l'efficacité des incitatifs fiscaux en matière de recherche et de développement au Canada en fonction des exigences de compétitivité.

3. État des initiatives annoncées antérieurement

Voici un rappel des principales initiatives déjà présentées qui n'ont pas encore été abordées dans la section consacrée au rendement récent :

Tourisme : le Ministère considérera les possibilités de collaboration avec l'APECA, le MDEO et les gouvernements provinciaux en matière de commercialisation internationale, de services aux entreprises, d'attractions touristiques et d'événements spéciaux, et de gestion des ressources humaines. Un nouveau programme d'expansion commerciale visant à accroître les ventes directes de produits touristiques canadiens et le nouveau réseau d'information touristique sont deux initiatives clés dans ce secteur d'activité. Dans le sillon de la nouvelle stratégie quinquennale de commercialisation du tourisme à moyen terme, on assistera à un changement d'orientation, l'accent étant mis dorénavant sur les marchés à rendement élevé (c'est-à-dire, voyageurs aériens) et à taux de croissance élevé (c'est-à-dire, consommateurs bien nantis, personnes âgées) plutôt que sur les marchés primaires du Canada (soit les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon, la France et la République fédérale d'Allemagne). De nouvelles initiatives seront prises pour fournir à l'industrie un service de recherche de marchés et d'information sur les produits, de manière à favoriser le développement de produits concurrentiels et la découverte de nouveaux segments de marché.

Parmi les nouvelles initiatives en matière d'information, notons la reprise de grands projets de recherche tels que l'étude sur les voyages internationaux et l'étude sur le marché des voyages d'agrément aux États-Unis, de même qu'une nouvelle recherche sur le rapport qualité-prix. Quant aux initiatives de commercialisation sur les marchés internationaux primaires (États-Unis, Royaume-Uni, Japon, République fédérale d'Allemagne et France), elles ont porté sur les éléments suivants : grandes campagnes de publicité auprès des consommateurs pour les sensibiliser à l'image du Canada et campagnes publicitaires menées en collaboration avec des partenaires issus du secteur public et du secteur privé; mise en application, pour une deuxième année, d'un programme coopératif de commercialisation au Royaume-Uni et au Japon, à la suite d'une entente conclue entre les provinces de l'Ontario et du Québec; et, finalement, mise en oeuvre des principaux programmes de développement du

secteur des relations publiques et d'expansion commerciale sur tous les marchés primaires.

Entrepreneurship et petite entreprise : le Projet de sensibilisation à l'entrepreneurship, un projet quinquennal, sera pleinement opérationnel en 1990-1991. Le Projet a trois volets : une stratégie destinée à accroître la sensibilisation à l'entrepreneurship; un programme de contribution destiné à appuyer les initiatives favorisant l'entrepreneurship; et l'intégration des conclusions des colloques provinciaux et national sur l'entrepreneurship qui ont eu lieu en 1989. On continuera d'appuyer le nouvel Institut national de développement de l'entrepreneurship. On organisera une conférence sur les problèmes de formation et d'éducation scientifique auxquels les petites entreprises doivent faire face. Une série d'ouvrages d'information portant sur les problèmes clés qui se poseront aux petites entreprises dans les années 1990 seront publiés à l'intention des entreprises. On entreprendra, en consultation avec le secteur privé, une analyse du financement par emprunt et par actions mis à la disposition des petites entreprises, afin d'examiner les problèmes associés au lancement et à l'essor de celles-ci.

Initiatives de compétitivité sectorielle : les initiatives favorisant la compétitivité des secteurs (campagnes sectorielles) ont pour objet d'accroître la compétitivité de l'industrie canadienne dans les secteurs où la mise en oeuvre d'initiatives précises au cours d'une période limitée est susceptible, selon les conclusions d'analyses stratégiques approfondies, d'entraîner des retombées économiques importantes. En d'autres termes, certaines campagnes sectorielles peuvent ne comporter qu'une phase d'étude tandis que d'autres peuvent comporter à la fois une phase d'étude et une phase d'application de correctifs. Un des éléments clés de ces initiatives est un plan d'action conjoint qui prévoit le partage des coûts et des risques entre l'industrie visée et d'autres ministères, s'il y a lieu. Au début de 1990, sept campagnes sectorielles avaient été approuvées. Trois de ces campagnes (pièces d'automobile, produits forestiers manufacturés de la Colombie-Britannique et produits forestiers nationaux) en étaient à la phase de la mise en oeuvre, tandis que les quatre autres, soit celles des industries du secteur de l'environnement, des appareils médicaux, des technologies de pointe dans le secteur manufacturier et de l'industrie de la mode, en étaient toujours à la phase de la recherche. D'autres campagnes sont en voie de préparation.

Nouveaux services aux entreprises : en 1989-1990, ISTC a établi un cadre stratégique pour les services aux entreprises, en accordant la priorité absolue aux services axés sur les marchés et la technologie, et une importance relative aux services d'information sur le financement et les pratiques de gestion. Les stratégies détaillées concernant les secteurs prioritaires doivent être complétées en 1990-1991. Plusieurs services pilotes et expérimentaux ont été lancés en 1989-1990, notamment le DISTCOVERY (destiné à fournir aux PME de

l'information sur les débouchés commerciaux dans le domaine de la technologie), la détermination des besoins technologiques des entreprises et le Programme de visites de fabricants (destiné à transmettre le savoir-faire de l'élite des fabricants en ce qui concerne les pratiques et systèmes manufacturiers de pointe). L'expérience acquise servira de base à la mise en oeuvre de services nationaux permanents. ISTC est à établir un réseau national de centres de services à l'entreprise qui sera complété en 1990-1991.

Programme des technologies stratégiques (PTS) : ce programme poursuit le travail d'élaboration de directives fait antérieurement par le ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie, et représente un élément clé des initiatives du gouvernement fédéral destinées à aider l'industrie à résoudre les problèmes occasionnés par l'évolution rapide de la technologie. Il a pour but de renforcer la capacité de l'industrie de développer et d'appliquer des technologies qui sont importantes, si l'on veut que le Canada profite des nouvelles possibilités offertes par le marché. Il met l'accent sur l'appui des alliances stratégiques en ce qui concerne la recherche et le développement précompétitifs et les applications des techniques les plus nouvelles dans trois grands domaines - biotechnologie, matériaux de pointe et technologie de l'information.

- En biotechnologie, ISTC a terminé le travail nécessaire pour changer la composition et le mandat du Comité consultatif national de la biotechnologie, de façon à lui permettre de suivre l'évolution des enjeux et des débouchés au Canada. Le mandat actuel du Comité est d'élaborer une stratégie et un plan d'entreprise à long terme en ce qui concerne les investissements des secteurs privé et public dans la biotechnologie. ISTC a préparé des ouvrages de référence sur la biotechnologie et les matériaux industriels de pointe qui mettent en évidence les capacités et activités de recherche et de développement au Canada.

- Dans le secteur des technologies de l'information, un consortium industriel, PRECARN, a été créé. Il existe une initiative comparable dans le secteur des matériaux de pointe, MIP (Ouest); il s'agit d'une alliance entre les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que le secteur privé, qui prévoit investir considérablement dans la recherche sur les applications.

Programme d'application des technologies de pointe dans le secteur manufacturier (PATPSM) : ce programme mis sur pied en 1989-1990 aide les petites et moyennes entreprises à effectuer des études sur le besoin éventuel d'introduire des pratiques commerciales améliorées et de simplifier l'organisation du travail dans les usines avant l'adoption d'une technologie de

pointe. On est déjà en mesure de constater que le Programme connaît beaucoup de succès auprès des clients.

Plan de dépollution du Saint-Laurent : ce programme réalisé en collaboration avec le ministère de l'Environnement et la province de Québec a pour but de contribuer à la dépollution du fleuve Saint-Laurent en développant une technologie à effets positifs sur l'environnement et en aidant l'industrie à exploiter cette technologie. De plus, le Programme de développement de technologies environnementales fonctionne depuis peu.

Coordination avec les organismes régionaux : l'APECA et le MDEO se distinguent d'ISTC par leur mandat et leur organisation autonome. Néanmoins, les programmes qu'ils mettent en oeuvre complètent le programme d'ISTC. Par conséquent, on continuera à mettre l'accent sur les activités de coordination et de collaboration avec l'APECA et le MDEO. Notamment, le Ministère participera avec l'APECA à la nouvelle série d'accords de collaboration relatifs à des initiatives portant sur des secteurs d'intérêt pour ISTC. Des discussions ont été engagées sur la participation du Ministère à la deuxième série d'ententes de développement économique et régional (EDER) avec le MDEO et Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC).

InnovAction : ISTC continuera d'assurer la direction et la coordination des initiatives établies en vertu d'InnovAction, la stratégie fédérale en ce qui concerne les sciences et la technologie. La mise en oeuvre des programmes de S&T associés à InnovAction, comme le Programme Bourses Canada et le Programme de réseaux de centres d'excellence, se poursuivra avec l'établissement et la conclusion d'accords de recherche avec chacun des quatorze réseaux. On lancera un grand projet d'analyse de politiques destiné à réunir les recommandations faites, entre autres, par le CCNST, le Conseil des sciences du Canada et d'autres organismes, en vue d'élaborer de nouvelles politiques et de nouveaux programmes. Par l'entremise du Conseil des ministres des sciences et de la technologie, on commencera à élaborer avec les provinces un plan d'action concernant des projets coopératifs.

Agence spatiale : le 1er mars 1989, le gouvernement a annoncé l'établissement de l'Agence spatiale canadienne, qui serait située dans la région de Montréal. Depuis, on a pris des mesures pour élaborer et mettre en oeuvre l'infrastructure de l'Agence, notamment en réunissant les activités et ressources spatiales de plusieurs ministères et organismes. En outre, un bureau provisoire de l'Agence a été établi à Montréal.

E. Efficacité du Programme

Les activités du Programme de développement de l'industrie, des sciences et de la technologie peuvent être regroupées dans les cinq catégories suivantes : renseignement, élaboration d'une politique et défense des intérêts de l'industrie, services à la clientèle, programmes d'aide financière et gestion interne. On trouvera dans les paragraphes qui suivent une description des changements apportés au degré de priorité de chacune de ces catégories afin d'accroître sensiblement l'efficacité du Programme.

Les activités liées aux renseignements sont essentielles à l'accomplissement du mandat d'ISTC et constituent la base de l'élaboration et de la réalisation de nouvelles initiatives sur le plan des politiques, des programmes ou des services. On met actuellement l'accent sur l'élargissement de la base de connaissances d'ISTC, particulièrement en ce qui a trait aux renseignements à l'échelle internationale, aux renseignements par secteurs et aux renseignements sur l'entreprise. Des données plus précises seront recueillies en matière de sciences et de technologie, de même que sur les débouchés. A cette fin, ISTC devra améliorer ses systèmes, ses réseaux d'information et son dialogue avec sa clientèle. Un nouveau secrétariat des consultations externes a été établi afin d'assurer une meilleure gestion de l'activité de renseignement nécessaire aux initiatives d'ISTC.

ISTC réoriente également ses efforts en vue de consolider ses activités dans le domaine de l'élaboration d'une politique et de la défense des intérêts de l'industrie. On s'applique maintenant à élaborer, en collaboration avec les ministères et les clients intéressés, des politiques en matière d'accès aux marchés, de fiscalité, de finances et d'environnement. Il faudra voir à intégrer davantage les activités d'élaboration de politiques relatives aux sciences, à la technologie et à l'industrie. À cet égard, l'amélioration des consultations avec les autres ministères, avec les provinces et, surtout, avec certains groupes de clients, dont les associations nationales de gens d'affaires, sera un élément clé.

Les services offerts aux entreprises seront de plus en plus adaptés aux besoins des clients. Les bureaux régionaux dans chaque province, de même que les directions générales de l'administration centrale, seront en mesure de fournir un plus large éventail de services sur mesure, qu'il s'agisse de séminaires, de missions, d'ateliers, de foires commerciales, ou encore de services d'information et de consultation sur les marchés internationaux et les possibilités d'investissement dans le domaine de la technologie. On aidera les entreprises locales à accroître leur productivité, à diversifier leurs produits et à découvrir de nouveaux créneaux de biens et de services sur les marchés

internationaux. Cela devrait permettre aux entreprises canadiennes d'être mieux informées et plus concurrentielles.

ISTC a également décidé de réorienter ses programmes d'aide financière au profit des alliances, des associations industrielles et des centres technologiques regroupant plusieurs partenaires. On s'attend à ce que cette nouvelle orientation entraîne des retombées beaucoup plus importantes que celles de programmes d'aide destinés à des clients individuels. ISTC compte aider davantage l'industrie canadienne à profiter des avantages technologiques et à améliorer sa productivité, grâce à des programmes comme le Programme des technologies stratégiques, diverses campagnes sectorielles et le PPIMD, qui accorde toujours une place prépondérante à l'innovation technologique.

En ce qui a trait à la gestion interne, le Ministère s'appliquera à consolider la gestion des finances et le principe de la responsabilité financière. On accordera une attention particulière à l'établissement au sein du Ministère de principes plus conformes à sa nouvelle mission. Cette initiative devrait améliorer l'efficacité de la gestion ainsi que les services aux clients.

La commercialisation du tourisme est un secteur d'activité qui a fait récemment l'objet d'une évaluation en règle. Cette évaluation a montré que la publicité est un instrument efficace qui a une influence sur le niveau de l'activité touristique, et que l'image du Canada comme destination touristique s'est grandement améliorée au cours des dernières années. C'est là un résultat positif des initiatives prises par ISTC en matière de commercialisation et de recherche dans le domaine touristique.

Pour ce qui est de l'année qui vient, le Ministère prévoit l'évaluation de ses programmes de mise en valeur de la technologie, de comparaison inter-entreprises et de Bourses Canada ainsi que de la Stratégie nationale en biotechnologie.

En conclusion, le nouveau ministère a pris des mesures pour réorienter son programme afin de le rendre plus efficace. De plus, les nouveaux programmes et services comporteront des grilles d'évaluation susceptibles de faciliter l'analyse subséquente des résultats du Programme.

Section II

Analyse par activité

A. Coordination et promotion des sciences

Introduction

Bien qu'un grand nombre des activités dont s'acquittait précédemment le MEST aient été effectivement intégrées au Programme de développement de l'industrie, des sciences et de la technologie, l'activité Coordination et promotion des sciences exposée ci-après constitue une distincte dans la organisation nouvelle structure d'ISTC.

Objectif

Jouer un rôle de premier plan et un rôle de promoteur à l'échelle nationale en vue d'accroître les capacités du Canada en matière de science, notamment au moyen de liaisons entre les sciences, la technologie et l'industrie.

Description

L'activité Coordination et promotion des sciences englobe les points suivants :

- conseiller et soutenir le ministre des Sciences et le ministre d'ISTC sur les questions de politique;
- établir un cadre décisionnel qui aidera les ministres des ministères et du Cabinet à établir les priorités en matière de sciences;
- gérer l'apport du gouvernement fédéral au CCNST, et assurer des services de secrétariat pour la présentation des rapports et des recommandations du CCNST;
- encourager la coordination entre les ministères, conseils et agences du gouvernement fédéral qui ont des responsabilités en matière de sciences;
- favoriser une meilleure sensibilisation et un plus grand intérêt du public à l'endroit des sciences en général;

- élaborer et promouvoir les politiques gouvernementales qui sont favorables au développement de la recherche universitaire et au recrutement de personnes hautement qualifiées dans le domaine des sciences;

- comparer les politiques et les programmes du Canada en matière de sciences avec ceux d'autres pays avancés;

- identifier les occasions d'applications industrielles des sciences et en faire la promotion;

- viser l'intégration des sciences avec l'industrie et la technologie.

L'activité Coordination et promotion des sciences englobe les directions générales suivantes :

Stratégie scientifique et recherche fédérale : activités liées aux politiques, à la promotion et à la consultation sur les questions touchant les activités fédérales de recherche, le programme du gouvernement fédéral en sciences, les grands projets scientifiques, les stratégies nationales en matière de sciences et technologie, les méthodes de gestion de la recherche, le personnel spécialisé en sciences et technologie et le transfert technologique.

Affaires universitaires : regroupe les politiques relatives à la recherche universitaire, au personnel hautement qualifié, à la participation des femmes dans le domaine des sciences et du génie, à la gestion de certains programmes de subventions visant à soutenir la recherche scientifique dans les universités et au Programme Bourses Canada, à la liaison avec les communautés universitaires et scientifiques, et à l'encouragement de la collaboration entre les universités et le secteur privé pour ce qui est de la recherche et de la formation.

Sensibilisation du public : englobe tous les efforts visant à favoriser une plus grande sensibilisation et un plus grand intérêt du public à l'endroit des sciences et de la technologie.

Secrétariat du CCNST : fournit des services de secrétariat au comité consultatif du Premier ministre (CCNST), la coordination des activités du CCNST, ainsi que la rédaction et le suivi des rapports du CCNST.

Sommaire des ressources

En 1990-1991, l'activité Coordination et promotion des sciences représente environ 3 % des dépenses du programme et 3 % des années-personnes.

Tableau 4 : Sommaire des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1990-1991**	Prévu 1989-1990	Réel 1988-1989
Coordination et promotion des sciences	**24 522**	21 449	37 082 (1)
Total	**24 522**	21 449	37 082
Total des années-personnes	**60**	50	168

En 1990-1991, environ 27 % des sommes relatives à l'activité Coordination et promotion des sciences seront consacrées aux traitements et autres dépenses de fonctionnement, et 73 % seront consacrées aux subventions et contributions.

(1) Ces dépenses sont liées aux activités du ministère d'État chargé des sciences et de la technologie.

Données sur le rendement et justification des ressources

On évalue le rendement de l'activité Coordination et promotion des sciences en se fondant sur les effets à long terme qu'elle aura sur le degré d'excellence du Canada en matière de sciences et sur l'apport des scientifiques canadiens à la compétitivité du Canada à l'échelle internationale et au bien-être social du pays. Dans les paragraphes suivants sont décrits les résultats et les avantages qui en découlent.

Stratégie scientifique et recherche fédérale : plus grande efficacité des conseils donnés aux ministres sur les questions concernant les politiques, les priorités et les activités liées aux sciences, ce qui rendra plus efficace la

défense de la science dans le cadre des politiques et des programmes nationaux, renforcera les programmes fédéraux de S&T et en améliorera la cohérence.

Affaires universitaires : des politiques, programmes et réseaux plus efficaces sont en place, ce qui suscitera une amélioration de l'excellence et de la pertinence de la recherche universitaire, contribuera à attirer un plus grand nombre de personnes hautement qualifiées vers le domaine des sciences et du génie, et permettra l'application des nouvelles technologies.

Sensibilisation du public : on note une augmentation évidente de l'intérêt du public à l'endroit des sciences et des questions scientifiques, ce qui suscitera une sensibilisation accrue du public et une amélioration de la culture scientifique au Canada.

Secrétariat du CCNST : le soutien efficace accordé au CCNST et à ses comités contribue sans cesse à améliorer la qualité des conseils que donne le CCNST au Premier ministre sur les questions liées aux sciences.

Les points énumérés ci-dessous ont trait au rendement de l'activité Coordination et promotion des sciences et à la justification des ressources.

- Le Conseil consultatif national des sciences et de la technologie (CCNST) est chargé de conseiller le Premier ministre sur les développements qui se produisent au pays et à l'étranger dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation. En 1988-1989, le CCNST a conseillé le Premier ministre par l'intermédiaire de trois comités chargés des sujets suivants : les grands projets scientifiques, les dépenses fédérales en matière de sciences et de technologie, et la nécessité d'amener le secteur privé à être plus concurrentiel.

- En janvier 1988, lors de la Conférence nationale sur la technologie et l'innovation, le ministre d'État (Sciences et Technologie) de l'époque a annoncé le lancement d'un programme national de 10 millions de dollars, destiné à encourager la sensibilisation du public à la science et la technologie (S&T) et à susciter l'amélioration de la culture scientifique au Canada. La Campagne de sensibilisation du public à la S&T et le Programme Sciences et Culture Canada sont les principaux volets de cet effort.

- La Campagne de sensibilisation du public à la S&T consiste en un effort national majeur qui se compose d'initiatives telles que : une campagne nationale de publicité à la radio et dans la presse;

de vastes consultations avec les groupes des secteurs public et privé; la publication de brochures, la mise sur pied d'une exposition itinérante, et le financement de projets de sensibilisation à l'intention des professeurs de sciences de l'école élémentaire. Les initiatives menées conjointement avec les gouvernements des provinces et des territoires et des organismes non gouvernementaux, combinées à la campagne nationale de publicité à la radio et dans la presse, ont suscité une amélioration notable de la sensibilisation des Canadiens à l'endroit de la S&T. L'exposition itinérante a attiré des dizaines de milliers de Canadiens.

- Le Programme Sciences et Culture Canada, administré par le Ministère d'approvisionnements et services, a financé dans tout le Canada des projets et des activités visant à améliorer la sensibilisation du public à l'endroit de la science et de la technologie. Des 293 propositions reçues, accompagnées de demandes de financement, 73 ont été approuvées dans le cadre du programme, ce qui correspond à l'octroi de crédits de l'ordre de 2,65 millions de dollars.

- La Politique sur la recherche extra-muros exige des principaux ministères qui s'occupent de science que chaque année ils fassent un examen et présentent un rapport sur la partie de leurs recherches en S&T qu'ils continuent de faire à l'interne. Ils doivent indiquer tous les endroits où la participation du secteur privé pourrait être accrue. En consultation avec d'autres ministères du gouvernement, le Ministère a examiné les plans de recherches extra-muros des ministères pour 1988-1989 et a recommandé des initiatives au Conseil du Trésor.

- La Politique fédérale sur les centres de technologie encourage les laboratoires fédéraux participants à faire pour le compte de l'industrie des travaux contre remboursement des coûts. ISTC continue de travailler avec les ministères à l'application de cette politique, en donnant des conseils sur la préparation de plans d'affaires et en fournissant des interprétations des dispositions de la Politique.

B. Élaboration d'une politique et promotion de l'industrie

Objectif

Diriger l'élaboration d'une politique industrielle et technologique et influencer les politiques des autres ministères de manière à améliorer le climat commercial et à favoriser l'excellence et la compétitivité sur la scène internationale.

Description

L'activité Élaboration d'une politique et promotion de l'industrie englobe les points suivants :

- gérer le plan de la politique d'ISTC;
- analyser l'incidence, sur la compétitivité de l'industrie, des conditions et des progrès économiques et des projets de politique et de programme du gouvernement touchant le milieu des affaires;
- en consultation avec l'industrie, les associations nationales, les gouvernements provinciaux et d'autres organismes, élaborer les orientations politiques et les priorités relatives à l'industrie;
- défendre de manière judicieuse les intérêts de l'industrie afin de veiller à ce que les politiques et initiatives cadres instaurées par le gouvernement fédéral encouragent la compétitivité de l'industrie;
- participer à l'élaboration de politiques touchant le commerce extérieur, la technologie et l'industrie;
- fournir des services de consultation, d'information, d'analyse et de documentation sur les progrès dans les secteurs de l'industrie et de la technologie et sur les questions qui s'y rapportent.

L'activité Élaboration d'une politique et promotion de l'industrie comprend les activités secondaires suivantes :

Politique commerciale : s'occupe de défendre les intérêts industriels et technologiques canadiens, dans le cadre de l'élaboration de la politique commerciale bilatérale et multilatérale du Canada.

Politique technologique : est responsable des politiques touchant la diffusion de la technologie et des stratégies d'innovation, les technologies stratégiques, la biotechnologie, les technologies de l'information, les matériaux industriels de pointe et les relations internationales en matière de sciences et de technologie.

Compétitivité internationale : mène des analyses micro-économiques et élabore des politiques en vue d'améliorer la compétitivité de l'industrie canadienne sur la scène internationale. Pour ce faire, elle met sur pied et tient à jour des bases de données sur l'industrie, le commerce et la recherche et le développement, mène des projets d'analyse, et élabore le cadre politique général portant sur des initiatives destinées à des secteurs précis de l'industrie. La Direction générale de la compétitivité industrielle est aussi chargée de l'analyse des politiques et de la défense des intérêts de l'industrie, en ce qui a trait aux programmes, à la réglementation et aux politiques non réglementaires qui influent sur la compétitivité de l'industrie canadienne. Ces activités visent à appuyer ISTC dans ses interventions en matière de fiscalité et de financement des entreprises, de protection de l'environnement, de qualité de la main-d'oeuvre, de politique sur la concurrence, de transport et de protection du consommateur, et dans l'élaboration de ses autres politiques générales.

Bureau de l'entrepreneurship et de la petite entreprise : en plus de ses responsabilités opérationnelles courantes, ce bureau est chargé de l'élaboration des politiques et de l'intercession en ce qui touche l'entrepreneurship et la petite entreprise.

Services en matière de politiques : cette activité secondaire fournit des services en matière de politiques qui se rapportent à la planification ministérielle, à l'évaluation, aux documents d'information à l'intention du Cabinet et aux relations fédérales-provinciales, y compris des discussions intergouvernementales en vue d'atténuer ou d'éliminer les barrières qui gênent le commerce interprovincial. Ces services visent à améliorer la cohérence des politiques d'ISTC.

Sommaire des ressources

En 1990-1991, l'activité Élaboration d'une politique et promotion de l'industrie représentera environ 2 % des dépenses du Programme et 7 % des années-personnes.

Tableau 5 : Sommaire des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1990-1991**	Prévu 1989-1990	Réel 1988-1989
Élaboration d'une politique et promotion de l'industrie	**15 036**	20 606	11 820
Total	**15 036**	20 606	11 820
Total des années-personnes	**135**	140	88

Environ 91 % des dépenses de l'activité Élaboration d'une politique et promotion de l'industrie sont liées aux salaires et autres dépenses opérationnelles, tandis que 9 % est consacré aux octrois et contributions.

Données sur le rendement et justification des ressources

Voici les points saillants qui ont trait au rendement global de l'activité d'Élaboration d'une politique et promotion de l'industrie et à la justification des ressources :

Sciences/R&D/Technologie

- Création d'une procédure consultative nationale menant à l'élaboration de plans d'affaires favorisant les investissements en technologies stratégiques, surtout les biotechnologies et les matériaux industriels de pointe.

- Élaboration de directives stratégiques en ce qui a trait aux questions internationales de stratégie technologique, surtout dans les relations entre le Canada et le Japon, le Canada et l'OCDE

et le Programme d'études scientifiques sur les frontières humaines (PESFH).

- Revitalisation du Conseil des ministres des sciences et de la technologie qui s'est engagé à élaborer un plan d'action nationale en S&T.

- Gestion et participation à l'élaboration de l'Accord Canada-Colombie-Britannique concernant l'Étude de la technique conceptuelle et des répercussions du projet d'usine de mésons KAON.

Accès aux marchés

- Affirmation du rôle de chef de file d'ISTC dans la définition des priorités, du point de vue de la compétitivité industrielle du Canada, en matière de débouchés pour l'exportation et de secteurs vulnérables de l'importation, dans les négociations de l'ALE qui viennent de se terminer sur l'accélération de la réduction des tarifs, et dans les négociations commerciales multilatérales en cours.

- Affirmation de l'intérêt d'ISTC dans l'élaboration et la gestion de programmes et de stratégies internationales (Horizon : le monde) et affirmation du rôle de chef de file d'ISTC en ce qui concerne les questions internationales relatives à la S&T en particulier.

- Analyse des répercussions de l'entrée en vigueur de l'ALE et mise sur pied de services aux entreprises centrés sur le développement stratégique à long terme.

- Travail sur une entente en vue de réduire les barrières au commerce interprovincial et obtention de l'approbation (en principe) des premiers ministres pour mettre en marche un programme de travail continu.

Entrepreneurship et personnel hautement qualifié

- Organisation d'un Colloque national sur l'entrepreneurship et création de l'Institut national de développement de l'entrepreneurship.

- Élaboration finale et approbation de stratégies pour la promotion de l'entrepreneurship, le financement des petites entreprises et la réduction des formalités administratives.

- Publication du premier Rapport au Parlement sur la situation de la petite entreprise au Canada.

- Production d'un rapport sur la dimension humaine de la compétitivité, qui a servi à l'élaboration d'un plan d'action pour ISTC et sera la contribution du Ministère à l'initiative du Premier ministre en matière de formation et d'éducation scientifique annoncée à la conférence des premiers ministres.

Climat d'investissement

- Préparation d'un plan de politiques économiques pour les années 1990 et d'un aide-mémoire sur la compétitivité industrielle, dans le but de définir une position d'ensemble pour la promotion des politiques d'ISTC.

- Définition de la position d'ISTC dans certaines questions liées à la fiscalité des entreprises telles que les consortiums de R&D, la comparaison des crédits fiscaux en R&D et les comparaisons fiscales entre le Canada et les États-Unis.

- Définition du rôle et de la position d'ISTC dans le domaine de l'environnement et du développement durable et accroissement des compétences d'analyse et de conseil dans les questions environnementales, ainsi que l'analyse du rôle que les ministres d'ISTC entendent jouer à la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

C. Développement de l'industrie et de la technologie

Objectif

Appuyer et favoriser le développement d'une industrie canadienne concurrentielle sur la scène internationale.

Description

L'activité Développement de l'industrie et de la technologie comprend les points suivants :

- maintenir des connaissances de premier ordre dans tous les secteurs industriels, en vue de fournir aux fonctionnaires et aux ministres une orientation et une direction fonctionnelles portant sur les caractéristiques des secteurs industriels, les politiques qui s'y rapportent et leurs exigences en matière de services et de programmes;

- intervenir en faveur des questions relatives à l'industrie au sein du gouvernement et expliquer à l'industrie les politiques et les lignes directrices gouvernementales;

- favoriser l'essor de l'industrie et la compétitivité sur la scène internationale, grâce à la mise au point, l'acquisition, la diffusion et l'application de nouvelles technologies;

- élaborer et mettre en oeuvre des politiques, des services commerciaux et des programmes ciblés, visant à améliorer la compétitivité sur la scène internationale et l'excellence en sciences et technologie. Les activités ont trait au commerce, à la commercialisation, à la technologie, à l'approvisionnement gouvernemental, aux retombées industrielles des grands projets de l'État, aux technologies industrielles stratégiques, aux campagnes sectorielles, aux grands projets spéciaux et à la gestion des programmes d'aide financière.

Les principaux clients de l'activité Développement de l'industrie et de la technologie sont le secteur des affaires (fabrication, transformation et services); les institutions (universités, associations); les gouvernements (fédéral, provinciaux, territoriaux) et le Parlement.

L'activité Développement de l'industrie et de la technologie est établie sur une base sectorielle et fonctionnelle, relevant principalement du sous-ministre adjoint (SMA), Industrie et Technologie et du SMA, Tourisme.

Le SMA, Industrie et technologie reçoit l'appui de huit organismes dont cinq sont sectoriels et trois sont fonctionnels.

Les cinq directions générales sectorielles sont les suivantes :

Transport de surface et machinerie : regroupe les secteurs du transport routier, du transport ferroviaire, du transport urbain et des chantiers maritimes; le secteur des machines employées en fabrication et en transformation; l'industrie de la construction, y compris la consultation, l'ingénierie et l'architecture. Au nombre des grandes initiatives, on trouve l'encouragement à la compétitivité et à l'innovation dans l'industrie des pièces d'automobiles, en raison de la nature très changeante de cette industrie à l'échelle mondiale; la rationalisation de l'industrie de la construction maritime; l'encouragement de la compétitivité internationale dans les secteurs de la consultation et de la construction; la mise sur pied d'une industrie de la technologie environnementale; et la détermination de domaines où l'industrie de la machinerie jouit d'avantages relatifs.

Industries des technologies de l'information : cette direction générale regroupe les activités liées aux industries spécialisées dans le matériel et les logiciels informatiques; la micro-électronique; l'adaptation de ces outils en vue d'améliorer la compétitivité du Canada dans l'ensemble de l'industrie; et l'amélioration de la gestion de la technologie de l'information en vue d'accélérer la diffusion de la technologie. Pour atteindre ces objectifs, la direction générale collabore de plus en plus avec le Conseil national de recherches, renforce les associations de l'industrie et met en oeuvre des programmes ciblés. La direction générale est responsable de la mise en oeuvre des programmes PMDS et PATPSM et du Programme de visites de fabricants, et aussi du volet de technologie de l'information du Programme des technologies stratégiques.

Transformation des richesses naturelles : cette direction générale soutient le développement des industries de transformation des produits forestiers, des produits chimiques, des métaux, des minéraux, et de l'industrie des soins de santé. Elle s'occupe en particulier d'exécuter les volets sur les matériaux industriels de pointe et biotechnologie du Programme des technologies stratégiques, afin de favoriser les alliances stratégiques, l'établissement de réseaux et le transfert technologique. La direction générale est en liaison étroite avec des associations de l'industrie et le Conseil national de recherches. Étant donné la nature du secteur, des efforts importants sont consacrés à

l'accès aux marchés d'exportation et à la pénétration de ces marchés, ainsi qu'à d'autres activités commerciales.

Industries de services et biens de consommation : cette direction générale regroupe les industries du textile, du vêtement, de la chaussure, de la transformation des aliments, des produits animaux et végétaux, de la pêche, du meuble et d'autres produits de consommation, ainsi que la plupart des industries de services commerciaux. Les efforts visent à encourager la compétitivité sur la scène internationale et l'excellence en sciences et technologie chez les industries et entreprises clientes. Les principales initiatives comprennent un examen économique et un examen des programmes et politiques, destinés à définir le rôle du gouvernement fédéral à l'endroit du secteur des services, à en favoriser la croissance et à encourager les entreprises du Canada (notamment dans les secteurs des produits alimentaires, du textile et du vêtement) à s'ajuster aux changements dans le commerce international et à en tirer profit.

Aérospatiale, matériel de défense et retombées industrielles : cette direction générale se consacre au maintien et au renforcement de l'assise industrielle du pays en matière de technologie civile de pointe, et de capacité de défense; gère les retombées industrielles des grands projets de l'État; en temps de crise, exécute le mandat d'ISTC concernant l'industrie en vertu de la *Loi sur les mesures d'urgence* et de la *Loi sur la protection civile;* et gère le Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (PPIMD).

Ensemble, ces cinq directions générales sectorielles s'acquittent des activités suivantes :

- politique et défense des intérêts de l'industrie : élaboration de politiques et de stratégies sectorielles, de stratégies visant les retombées industrielles, de la Stratégie annuelle des approvisionnements canadiens (SAAC), et contribution à la politique sur les mécanismes d'examen des acquisitions;

- renseignement et analyse : tenue d'une base de données sur tous les secteurs, et prestation de services d'experts-conseils au gouvernement et au secteur privé;

- services aux clients : analyses ou études spécifiques et autres services d'information; prestation de services de recherche et de courtage en matière de technologie et d'investissement; recherche d'associations stratégiques; et prestation de services de développement de marchés au pays et à l'exportation, par exemple expositions et missions;

- mise en oeuvre de programmes : pour les activités d'aide financière et de retombées industrielles. Il peut s'agir de programmes d'aide analogues au PPIMD ou de projets particuliers de grande envergure. Les activités liées aux retombées industrielles des grands projets de l'État sont gérées en vue d'une optimisation du développement régional, industriel et technologique;

- maintien de la capacité de l'industrie canadienne de la défense et prise en charge de la planification industrielle d'urgence.

Au nombre des trois directions générales qui assurent des services fonctionnels, on en compte deux qui sont au service du SMA, Industrie et Technologie, et une qui est au service de tout le Ministère :

Projets spéciaux : cette direction générale a trois fonctions principales. Premièrement, elle fait l'analyse économique et financière des grands projets industriels pour appuyer les directions générales sectorielles et les bureaux régionaux. En deuxième lieu, la fonction d'analyse stratégique examine la structure de secteurs et, dans le cadre des campagnes sectorielles, fera partie de l'aspect renseignement pour l'ensemble du Ministère. Enfin, l'analyse des subventions examine les possibilités d'accorder des subventions, et aussi les subventions qui sont effectivement versées à tous les paliers de gouvernement, au Canada et aux États-Unis.

Planification, coordination et contrôle : cette direction générale assure des fonctions de gestion et de soutien à l'intention du SMA, Industrie et Technologie, ainsi que la coordination et la synthèse des résultats des politiques, des renseignements et des programmes. Elle joue aussi un rôle spécial dans la diffusion de la technologie et encourage le perfectionnement de l'infrastructure de diffusion de la technologie du Canada, au moyen de centres de technologie dirigés par l'industrie.

Consultations extérieures : au niveau du Ministère, cette direction générale vise à améliorer le rendement du Ministère en matière de consultations avec les clients et de gestion de l'information. La direction générale appuie aussi le secteur du développement de l'industrie et de la technologie dans l'établissement de la base de données et de l'infrastructure qui faciliteront les consultations avec les clients ainsi que le partage et la gestion de l'information.

Le SMA, Tourisme est secondé dans ses fonctions par les trois directions générales suivantes :

Développement des marchés : cette direction générale s'occupe d'élaborer et de mettre en oeuvre les politiques et les programmes du gouvernement fédéral qui visent à promouvoir le Canada sur la scène internationale, comme destination touristique. La direction générale travaille de concert avec d'autres ministères fédéraux, d'autres gouvernements et le secteur privé en vue de coordonner les activités internationales du Canada en commercialisation du tourisme, dans le but d'accroître les revenus tirés du tourisme au pays. Les programmes de développement des marchés font connaître le Canada dans le monde entier comme destination de voyage, et donnent à l'industrie canadienne des indications sur les marchés potentiels à l'étranger.

Développement du produit : cette Direction générale tient à jour une base de connaissances exhaustive sur les produits de tourisme; élabore des stratégies, des plans, des programmes et des services, en fait la promotion et en assure l'exécution auprès de l'industrie et d'autres partenaires; s'occupe d'analyser et de défendre les politiques et les programmes, et assure la liaison avec les autres ministères et organismes du gouvernement fédéral, dans le but d'influencer leurs programmes et politiques qui ont une incidence sur le tourisme; assure une liaison efficace avec des associations et des organisations internationales comme l'OCDE et le *World Trade Organization* (Organisation mondiale du commerce).

Recherche : cette Direction générale entreprend, en collaboration avec l'industrie pour certains projets, des recherches sur les marchés, les produits et les compétiteurs du Canada, en vue de faciliter le processus décisionnel du gouvernement et de l'industrie du tourisme. Ses principales activités sont les suivantes : études de base, bases de données et modèles; analyses économiques de base et études de marchés; services d'information et de renseignement offerts à l'industrie; et recherche sur demande.

Sommaire des ressources

En 1990-1991, l'activité Développement de l'industrie et de la technologie représente environ 57 % des dépenses du Programme et 33 % des années-personnes.

Tableau 6 : Sommaire des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1990-1991**	Prévu 1989-1990	Réel 1988-1989
Développement de l'industrie et de la technologie	**444 063**	524 556	500 184
Total	**444 063**	524 556	500 184
Total des années-personnes	**650**	677	710

En 1990-1991, environ 22 % des coûts reliés au Développement de l'industrie et de la technologie vont aux traitements et autres dépenses de fonctionnement, et 78 % aux subventions et contributions.

Données sur le rendement et justification des ressources

Les activités du Programme de développement de l'industrie et de la technologie sont jugées d'après leur efficacité à long terme, c'est-à-dire les changements suscités, l'amélioration de l'efficacité, l'intégration de la technologie, la pénétration des marchés, et une économie plus saine et plus concurrentielle. Sont décrits ci-après les résultats et les retombées pour les clients de chacune des sous-activités.

Transport de surface et machinerie

- Mise sur pied d'un comité consultatif sur l'automobile et, en collaboration avec d'autres ministères du gouvernement, élaboration d'un cadre de politique relative à l'automobile, qui porte sur la R&D, la compétitivité, la main-d'oeuvre et les compétences, et une stratégie liée aux NCM;

- rationalisation et modernisation partielles de l'industrie de la construction navale en Ontario et au Québec, et appui de nouvelles initiatives dans les régions de l'Atlantique et du Pacifique;

- début de réalisation de deux campagnes sectorielles, l'Initiative des composantes d'automobile, et l'Initiative des études sur les industries de l'environnement; lancement du programme de développement de technologies environnementales pour le fleuve Saint-Laurent; et poursuite du soutien à la mise en oeuvre du Programme de machinerie de Revenu Canada;

- renforcement des relations à l'intérieur des associations de l'industrie au moyen de protocoles d'entente avec l'Association des fabricants de pièces d'automobile, l'Association des ingénieurs-conseils du Canada (AICC) et l'Association canadienne du transport urbain;

- gestion et surveillance de projets majeurs d'investissement ou de rationalisation, y compris Lavalin-Trenton Works (N.-É.), GM Ste-Thérèse (Qc), Hyundai (Qc), AMC/Chrysler (Ont.), CAMI (Ont.), Versatile Pacific (C.-B.), rationalisation de l'Ontario Shipyard (Ont.), Ford/New Holland (Man.), Massey Combines (Ont.) et MIL (Qc);

- en collaboration avec d'autres ministères, administration du Pacte de l'automobile Canada-États-Unis.

Industrie des technologies de l'information

- Élaboration d'un programme majeur de mise au point de logiciels canadiens, par l'intermédiaire du Comité de liaison concernant l'industrie du logiciel;

- introduction ou mise en oeuvre continue de programmes fédéraux stratégiques relatifs à la technologie de l'information tels le Programme de la microélectronique et du développement des systèmes (PMDS); le Programme d'application des technologies de pointe dans le secteur manufacturier (PATPSM); et le début de l'étape pilote du Programme de visites de fabricants;

- aide à l'établissement d'un consortium de R&D dans l'industrie, appelé PRECARN, le premier du genre au Canada, à l'intérieur

du volet de technologie de l'information du Programme des technologies stratégiques;

- en collaboration avec la Direction générale du transport de surface et de la machinerie, lancement de la phase d'étude d'une nouvelle campagne sectorielle portant sur la technologie de pointe dans le secteur manufacturier.

Industries de la transformation des ressources naturelles

- Lancement d'une nouvelle campagne sectorielle des industries forestières, relative au développement des marchés et à la R&D; cette campagne s'ajoute à une campagne sectorielle antérieure portant sur le bois manufacturé en C.-B.;

- lancement de la phase d'étude d'une campagne sectorielle additionnelle, relative au secteur des appareils médicaux;

- analyse continue des répercussions qu'auront le libre-échange et les accords du GATT sur les produits des secteurs de fabrication et de transformation des industries canadiennes d'exploitation des ressources naturelles;

- prestation de conseils sur les activités de commerce bilatéral et multilatéral, y compris l'aide à la gestion des limitations volontaires des exportations d'acier;

- mise en oeuvre de programmes concernant la biotechnologie et les technologies stratégiques des matériaux industriels de pointe; surveillance du Programme de réduction des pluies acides; et création de réseaux concernant les matériaux industriels de pointe.

Industries des services et des biens de consommation

- Achèvement du Programme d'études sur le secteur des industries de service (SISP) qui a donné lieu à quelque 80 études sur une grande variété de sujets propres au secteur;

- élaboration, fondée sur les résultats du SISP, d'une politique et d'options de programmes afin de préciser le rôle du gouvernement fédéral à l'égard du secteur des services;

- mise sur pied d'un groupe de travail sur la politique alimentaire afin de mesurer l'ampleur des problèmes que la concurrence pose à l'industrie canadienne de transformation des aliments et

d'étudier les perspectives à plus long terme de l'industrie en ce qui a trait à la concurrence;

- lancement d'une campagne sectorielle sur l'industrie de la mode; préparation d'un projet de campagne sectorielle pour les pêches;

- création, en collaboration avec l'industrie, du Conseil canadien des fabricants et détaillants afin d'accélérer l'adoption de nouveaux concepts et technologies dans les secteurs des textiles, des vêtements et de la vente au détail.

Aérospatiale, défense et retombées industrielles

- Achèvement d'une étude d'envergure sur l'industrie de l'aérospatiale et du matériel de défense;

- présentation au gouvernement, à l'été 1989, de la première Stratégie canadienne annuelle d'achat, afin de mettre en place un processus de consultation gouvernement-industrie dans le but d'aider l'industrie à planifier ses activités et à se préparer à répondre aux demandes futures de l'État en approvisionnement;

- gestion du Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense. Dans le cadre de ce programme, 132 nouveaux projets d'une valeur totale de 215 millions de dollars ont été autorisés en 1988-1989. De ce nombre, 60 % étaient des projets de R&D, les autres étant des projets d'établissement de fournisseurs et d'aide financière. Environ 45 % des projets font l'objet de protocoles d'entente sur la planification stratégique à long terme et 14 % sont liés à des ententes de collaboration internationale comme le Programme canado-américain de productivité de l'industrie du matériel de défense;

- gestion du processus de retombées industrielles de quelque 37 grands projets de l'État (de plus de 100 millions de dollars chacun) d'une valeur totale d'environ 24 milliards de dollars. Certains d'entre eux sont en phase de mise en oeuvre, d'autres font l'objet de négociations et d'autres sont à l'étape de la planification.

Projets spéciaux

- Analyse d'un certain nombre de grands projets;

- analyse stratégique des industries des matières plastiques et de l'électroménager ainsi qu'une étude pilote sur l'assemblage des autobus;

- analyse comparative des méthodes d'octroi de subventions aux entreprises dans les industries forestières américaine et canadienne.

Planification, coordination et contrôle

- Gestion des processus de préparation de profils de secteur, et de sélection des campagnes sectorielles, et réalisation d'une enquête afin de connaître la réaction des clients aux profils;

- publication du magazine *Innovation* et préparation d'un Guide pour l'établissement de réseaux sur les technologies;

- soutien à sept centres de technologie nouveaux ou existants (Biotechnologie, Instruments médicaux, Institut de conception et fabrication assistées par ordinateur (CADMI), Microélectronique, Mines, Textiles, Conseil sur l'hydrogène) en vertu du PMVT. Il y a actuellement 24 centres un peu partout au Canada, en mesure d'aider de nombreux secteurs de l'industrie regroupant plusieurs milliers de petites et moyennes entreprises.

Tourisme

Résultats réels pour 1988-1989 :

- en 1988-1989, le gouvernement fédéral a investi 44 millions de dollars dans environ 520 projets réalisés en vertu d'ententes auxiliaires sur le développement touristique découlant des EDER. L'aide financière fédérale a stimulé dans le secteur privé des investissements importants en vue d'élever les produits touristiques canadiens au niveau des standards internationaux;

- les campagnes publicitaires menées aux États-Unis ont donné des résultats au printemps et à l'été, tout comme celles qui ont été menées à l'étranger, et on a modifié la stratégie adoptée en vue de réduire les budgets de commercialisation du gouvernement fédéral (de 30 millions de dollars en 1989-1990 à 25 millions de dollars en 1990-1991) grâce à une collaboration accrue avec des partenaires des provinces et du secteur privé.

- on a préparé un document de travail sur la stratégie touristique nationale et sa conversion en stratégies régionales. La consultation et la collaboration étroites entre les partenaires des provinces et des territoires ont été maintenues. On a influencé des questions clés de la politique fédérale, affectant le tourisme, comme les réformes fiscales (phase 2) et le libre-échange. L'Institut canadien de recherche sur le tourisme a fait une étude de l'impact des réformes fiscales proposées sur le tourisme et dressé une liste d'exemptions. On a préparé un répertoire de tous les programmes d'aide fédéraux et provinciaux offerts à l'industrie touristique. On a réussi à mettre en oeuvre et à abandonner progressivement six ententes auxiliaires sur le tourisme découlant des EDER;

- grâce à une campagne publicitaire menée aux États-Unis au cours de l'hiver, l'industrie touristique canadienne a, pour la première fois, manifesté sa présence pendant l'année entière.

Résultats prévus en 1989-1990 grâce, entre autres, aux activités suivantes :

- abandon progressif des cinq autres ententes auxiliaires sur le tourisme d'ici le 31 mars 1990;

- nouvelle stratégie à moyen terme de commercialisation du tourisme;

- nouveau projet conjoint de commercialisation de trois ans avec Air Canada, qui représente pour Air Canada et ISTC un investissement de 1,7 million de dollars par année;

- examen des opérations des missions du ministère des Affaires extérieures (AEC), en collaboration avec AEC;

- rapports à jour sur les études de marchés dans des marchés primaires comme le Royaume-Uni, la France, la République fédérale d'Allemagne et le Japon, et rédaction de rapports sur des couples produit-marché et d'un exposé de principes.

Résultats prévus pour 1990-1991 :

- formulation d'une politique touristique fédérale détaillée, exercice d'une influence sur la programmation touristique des organismes régionaux et mise au point d'ententes de coopération touristique avec les provinces, mise en oeuvre d'un programme d'expansion du commerce, stimulation de l'utilisation de la technologie dans l'industrie canadienne, analyse de produits clés du tourisme canadien comme les voyages d'aventures, les stations touristiques quatre-saisons, le tourisme et la culture, et renforcement des liens avec l'industrie;

- activités de recherche, y compris une révision en profondeur de l'étude du marché américain des voyages d'agrément, qui datait de 1985, et l'Enquête sur les voyages à l'étranger ainsi qu'une nouvelle étude d'évaluation des prix;

- mise en oeuvre d'un programme restructuré de publicité touristique aux É.-U. en 1990, y compris quatre nouvelles annonces télévisées destinées à combattre les stéréotypes, à donner une image favorable du Canada et à personnaliser les expériences de voyage au Canada;

- élaboration, en collaboration directe avec les industries touristiques du Canada et du Japon, d'une stratégie visant le marché japonais;

- réorientation et restructuration des plans actuels de commercialisation du tourisme des missions d'ISTC et de celles d'AEC, afin d'améliorer l'exécution et l'efficacité du programme;

- trouver, auprès de partenaires qui, traditionnellement ne sont pas considérés comme faisant partie de l'industrie touristique (p. ex., des chaînes de vente au détail, des fabricants d'automobiles), de nouvelles ressources permettant d'élargir le marché;

- s'appuyer encore plus sur des mécanismes comme le Conseil de la commercialisation touristique afin de partager les renseignements tirés de la recherche et ceux sur le commerce, de planifier et d'élaborer des stratégies ainsi que de coordonner des activités des secteurs public et privé;

- prolonger la saison automnale pour permettre l'accès à des installations qui actuellement ne sont pas utilisées à pleine capacité, et accroître la demande de produits d'hiver en

élargissant la gamme des produits offerts (p. ex., en profitant de la tenue de manifestations urbaines en hiver, de carnavals ou de festivals pour promouvoir le ski);

- déplacer l'accent de la nouvelle stratégie de commercialisation à moyen terme (1990-1991 à 1995-1996) vers des objectifs, qui ont fait l'objet de recherches dans des secteurs à haut rendement et à forte croissance dans les marchés étrangers, afin d'accroître les bénéfices d'exportation du tourisme du Canada, d'augmenter la part canadienne des marchés mondiaux et de mettre le Canada (image/sensibilisation) au haut de la liste des destinations internationales des consommateurs;

- structurer la recherche de nouveaux marchés de façon à recueillir les toutes dernières données sur le marché américain des voyages d'agrément, le plus grand marché international pour le Canada, et sur ses caractéristiques démographiques et socio-économiques.

D. Opérations

Objectif

Assurer une gestion intégrée des programmes, des services aux entreprises, des activités internationales et des bureaux régionaux d'ISTC.

Description

L'activité Opérations englobe les fonctions suivantes :

- concevoir et mettre en application des méthodes, des normes et des systèmes propres aux programmes d'aide financière d'ISTC et s'assurer de leur intégrité;
- administrer le programme d'assurance-prêt et de recouvrement d'ISTC et donner des conseils sur les sociétés d'État;
- élaborer et fournir l'orientation fonctionnelle des services aux entreprises, et promouvoir et offrir des services spécialisés aux entreprises du pays;
- assurer l'orientation fonctionnelle des activités internationales d'ISTC dans les domaines du commerce, de l'investissement et de la technologie;
- donner une orientation fonctionnelle générale aux activités des bureaux régionaux et y assurer une représentation ministérielle;
- exécuter certaines activités des bureaux régionaux entre autres la gestion de réseaux et la représentation à l'échelle des provinces, la collecte d'information et la mise en oeuvre de programmes et de services répondant aux besoins des clients.

L'activité Opérations est constituée de cinq directions générales qui relèvent du **sous-ministre adjoint, Opérations** :

Programmes : constituent le point central de la gestion générale des programmes d'aide financière d'ISTC. Ses activités consistent à concevoir des programmes, à élaborer des politiques et des procédures fonctionnelles, des normes et des systèmes, et à assurer l'intégrité des programmes.

Investissements de l'État et garanties : conseille les ministres sur les plans d'entreprise et les activités de sociétés d'État dont l'actif total s'élève à 2,8 milliards de dollars (la Banque fédérale de développement, la Société de

développement du Cap-Breton et la Société canadienne de brevets et d'exploitation Limitée); d'assurer la gestion et la mise en oeuvre de programmes d'assurance-prêt, notamment les garanties aux prêteurs, pour aider les petites entreprises aux termes de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises;* d'offrir de l'assurance-prêt aux transporteurs aériens régionaux qui achètent des appareils DHC-8 de la de Havilland; et de prendre des mesures pour recouvrer les arriérés sur les contributions versées dans le cadre des programmes ministériels.

Services aux entreprises : assure l'orientation stratégique et la gestion fonctionnelle des services aux entreprises fournis par ISTC, coordonne et appuie à l'échelle du Ministère la mise sur pied de nouveaux services à l'entreprise, et fournit des services spécialisés tels que les Prix Canada pour l'excellence en affaires, l'accroissement de la productivité, l'analyse des marchés d'importations et le Réseau d'approvisionnements et de débouchés d'affaires.

Affaires internationales : assure l'orientation stratégique et coordonne la planification internationale des activités du Ministère dans les domaines du commerce international, du développement de la technologie et des investissements; elle est le point central des relations d'ISTC avec Affaires extérieures Canada (AEC), l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et Investissement Canada, et elle donne des conseils sur des cas précis qui touchent la Société pour l'expansion de l'exportation (SEE), le ministère des Finances et Revenu Canada. Cette direction générale planifie, coordonne et facilite les activités commerciales internationales d'ISTC dans les pays jugés prioritaires, y compris les relations avec les gouvernements étrangers et les organismes internationaux; elle assure la gestion des protocoles d'entente de coopération internationale du Ministère et elle entretient des rapports avec les bureaux d'AEC dans les différents secteurs géographiques, et avec ses missions à l'étranger.

Planification, coordination et affaires régionales : coordonne la planification commerciale et les ressources du secteur des Opérations et des bureaux régionaux; conseille le sous-ministre adjoint en ce qui a trait aux politiques; seconde le SMA, Opérations, dans la gestion générale des bureaux régionaux; apporte à ces bureaux un soutien en matière de liaison et de collecte de renseignements; et fournit des conseils sur les systèmes intégrés de gestion. Cette direction générale fournit des services aux secteurs des Opérations, en matière d'administration, de gestion des ressources humaines et de finances.

De plus, l'activité Opérations comprend les **bureaux régionaux** d'ISTC, qui relèvent du sous-ministre.

Bureaux régionaux : dans toutes les provinces et les territoires, ce sont les bureaux régionaux qui mettent en oeuvre les programmes et les services d'ISTC, tout particulièrement ceux qui sont destinés aux petites et moyennes entreprises. Ces bureaux sont également chargés de fournir et de coordonner les programmes et les services de commerce international d'AEC par l'intermédiaire des Centres de commerce international établis dans chacun des bureaux. Ils fournissent ainsi un large éventail de services de soutien dans les domaines du renseignement et de l'information commerciale, et du développement du commerce, des marchés, de la technologie et de l'industrie. En outre, les bureaux régionaux renseignent ISTC sur les besoins et les possibilités qui existent dans les provinces en ce qui touche les investissements, le développement de marchés, et le développement technologique et industriel. Ils entretiennent des rapports avec les autres ministères et organismes fédéraux, gèrent les relations du Ministère avec les gouvernements provinciaux, administrent les accords fédéraux-provinciaux et défendent les intérêts de leurs clients.

Sommaire des ressources

En 1990-1991, l'activité Opérations représente environ 31 % des dépenses et 31 % des années-personnes du Programme.

Tableau 7 : Sommaire des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1990-1991**	Prévu 1989-1990	Réel 1988-1989
Total des opérations	**254 049**	308 949	384 664
Total	**254 049**	308 949	384 664
Total des années-personnes	**600**	613	657

En 1990-1991, environ 24 % des sommes relatives à l'activité Opérations ont été consacrées aux traitements et autres dépenses de fonctionnement et 76 % aux subventions et contributions.

Données sur le rendement et justification des ressources

Le rendement de l'activité sera mesuré, dans son ensemble, par l'efficacité des programmes et des services, et par la capacité des entreprises de profiter des débouchés commerciaux, à l'échelle nationale et internationale. On décrit, dans les paragraphes suivants, les résultats et les avantages qui en découlent pour les clients.

Programmes : la mise au point de nouveaux programmes ou de programmes modifiés et des systèmes pertinents, la documentation et la prestation de conseils sur les aspects législatifs des programmes favorisent les clients, en ce sens qu'elles assurent la cohérence, l'uniformité et l'intégrité des activités des programmes. En 1988-1989, dans le cadre de cette activité, on a élaboré 100 documents d'orientation et profils, 150 documents d'information, et près de 1 600 communiqués, directives et documents divers concernant plus de 30 programmes. En outre, la Direction générale des programmes tient à jour le système intégré de gestion qui porte sur environ 130 programmes ministériels regroupant jusqu'à 85 000 projets.

Investissements de l'État : pour les clients, les avantages des conseils prodigués sur les sociétés d'État, des programmes d'assurance-prêt et des mesures de recouvrement des arriérés se situent au plan de l'amélioration du marché des capitaux et du climat d'investissement pour les petites entreprises, de la protection des intérêts de l'État contre les défauts de paiement, du recouvrement des prêts et des contributions, et de l'uniformité de la politique du Ministère et des sociétés d'État. Les prêts garantis ou assurés se montent à 2,5 milliards de dollars et les mesures de recouvrement visent près de 75 millions de dollars de dettes envers l'État.

Services aux entreprises : les services d'ISTC ont été conçus pour offrir aux petites et aux moyennes entreprises confrontées à la concurrence internationale, les renseignements, les compétences et les relations dont elles ont besoin pour tirer profit des débouchés du marché, des occasions d'affaires liées aux progrès technologiques et des pratiques de pointe en matière de gestion. Les services offerts incluent la création et la mise à jour de bases de données comme le Réseau d'approvisionnements et de débouchés d'affaires et le Programme de recherche de technologies DISTCOVERY); la production de manuels, bandes vidéo, guides et répertoires, la tenue de colloques et de séminaires; la réalisation d'analyses de marché et d'études-diagnostic sur la position concurrentielle des entreprises; et la prestation de services de consultation et de référence.

Affaires internationales : dans le domaine des affaires internationales, on note comme principales réalisations la direction et la coordination d'activités relatives au commerce international; l'organisation et la mise en oeuvre de 10 missions de transfert technologique; six séminaires; la préparation de 11 projets de stratégie nationale; deux études sur l'infrastructure industrielle des entreprises transnationales; le soutien apporté aux gestionnaires supérieurs du Ministère dans le cadre de leurs activités internationales; et la diffusion de renseignements recueillis par le Ministère pour permettre à l'industrie canadienne d'améliorer sa situation et de tirer profit des possibilités d'investissement commercial sur les marchés nationaux et internationaux.

Planification, coordination et affaires régionales : cette activité a permis d'orienter et de coordonner la planification d'entreprise et des ressources humaines et financières pour le secteur; de fournir des conseils sur les politiques de gestion des opérations, d'aider le sous-ministre adjoint à assurer la gestion fonctionnelle des bureaux régionaux; et d'apporter un soutien dans les domaines de la liaison du renseignement. Les avantages pour les clients se traduisent par des services qui respectent les normes de qualité et d'opportunité, par une amélioration de la planification d'entreprise et par une gestion efficace de l'activité Opérations.

Bureaux régionaux : les bureaux régionaux se sont principalement manifestés dans un vaste éventail de séminaires, d'ateliers, foires et missions, et par la réalisation de produits de renseignement et d'information sur les besoins particuliers des clients de chaque province et les débouchés qui s'offrent à eux. En outre, les bureaux régionaux fournissent renseignements et information sur les marchés et les investissements, les situations économiques et politiques, les pratiques de gestion, la compétitivité de l'industrie, les possibilités d'initiatives conjointes et d'octroi de licences. Ils font connaître et accepter les nouvelles technologies et les possibilités de transfert de technologie et offrent de l'aide financière dans le cadre de programmes d'aide à des entreprises particulières. Grâce à ces activités, les clients sont en mesure d'accroître leur productivité et leur compétitivité et de tirer parti des débouchés offerts dans les secteurs de l'industrie, de la technologie, du commerce et des investissements sur les marchés nationaux et internationaux. Défenseurs bien informés des intérêts de leurs clients, auxquels ils servent aussi de source de renseignements, les bureaux régionaux contribuent à mieux faire connaître et comprendre les priorités et les stratégies nationales et à faire en sorte que la politique nationale tienne davantage compte des besoins des régions.

E. Gestion et administration

Objectif

Fournir un service de direction administrative, de contrôle et de soutien opérationnel pour la gestion d'ISTC.

Description

L'activité englobe les cabinets du ministre, du sous-ministre et du sous-ministre délégué, ainsi que la prestation de services de soutien au Ministère, y compris :

Finances, personnel et administration : ces services comprennent la gestion de l'information, l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels et le développement organisationnel.

- Le secteur des finances continue d'améliorer la qualité des pratiques de gestion financière du Ministère, assure le maintien de l'infrastructure nécessaire à la gestion des subventions, des contributions et des budgets de fonctionnement, et délègue aux gestionnaires des centres de ressources des pouvoirs en matière de contrôle des finances et de responsabilité comptable.

- Le secteur du personnel se charge de fournir les programmes de ressources humaines et les services nécessaires au soutien des cadres et il voit tout particulièrement à la mise en oeuvre du Plan pluriannuel des ressources humaines d'ISTC en insistant sur l'optimisation du nouveau système organisationnel du Ministère tout en réduisant au minimum l'impact du réaménagement des effectifs sur la main-d'oeuvre et en assurant la qualité des programmes et des services offerts aux clients.

- Le secteur de l'administration est chargé de fournir des services administratifs à ISTC en appliquant la politique du gouvernement en matière de sécurité et en s'assurant que ISTC se conforme aux directives gouvernementales relatives au fonds documentaire de l'État, à la *Loi sur la Bibliothèque nationale* et à la *Loi sur les Archives nationales du Canada*.

- Le secteur de gestion de l'information aide le Ministère à exploiter les systèmes actuels de micro-ordinateurs et le réseau local (LAN) et il exploite et entretient les systèmes et les installations informatiques nécessaires aux opérations d'ISTC.

- Le secteur de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels voit à ce que les objectifs principaux de la *Loi sur l'accès à l'information,* de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de la politique du gouvernement en la matière soient respectés au sein d'ISTC.

- Un nouveau groupe de développement organisationnel a été créé et il a comme mandat d'accroître l'efficacité et la culture organisationnelles d'ISTC.

Communications : le secteur des communications est chargé de promouvoir l'image d'ISTC à titre d'organisme public chargé de s'associer aux priorités du secteur privé dans les domaines susceptibles d'accroître la compétitivité du Canada sur le marché international. Il a comme responsabilité plus particulière de faire connaître aux employés le mandat et la mission du Ministère, de doter ISTC d'une image positive et crédible, de promouvoir la mise en marché des programmes et des services que ISTC offre à ses clients, de jouer un rôle prédominant dans la sensibilisation des Canadiens aux réalités de la compétitivité sur les marchés internationaux des années 90 et de reconnaître publiquement l'excellence des entreprises canadiennes dans les domaines de l'industrie, des sciences et de la technologie.

Secrétariat général : le secrétariat général dirige les services fonctionnels et apporte un soutien administratif à trois ministres, au sous-ministre et au sous-ministre délégué, en ce qui touche la gestion du processus décisionnel, les relations avec le Parlement et les opérations des bureaux de direction; il représente une source essentielle de conseils et de services de soutien pour les cadres du Ministère et il diffuse les renseignements relatifs aux décisions prises par les gestionnaires supérieurs.

Contentieux : le contentieux a pour responsabilité de fournir des services juridiques constructifs et de haute qualité.

Vérification des opérations : ce service effectue des vérifications internes conformes aux politiques du Ministère et du gouvernement, tout en contrôlant la qualité des opérations par une analyse postérieure distincte et approfondie des projets mis en oeuvre par le Ministère.

Sommaire des ressources

En 1990-1991, l'activité Gestion et Administration représente environ 7 % des dépenses et 26 % des années-personnes du Programme.

Tableau 8 : Sommaire des tableaux de l'activité

(en milliers de dollars)	**Buget des dépenses 1990-1991**	Prévu 1989-1990	Réel 1988-1989
Gestion et administration	**51 811**	48 348	47 498
Total	**51 811**	48 348	47 498
Total des années-personnes	**523**	543	529

En 1990-1991, la totalité des sommes relatives à l'activité Gestion et administraiton seront consacrées aux traitements et autres dépenses de fonctionnement.

Données sur le rendement et justification des ressources

Le rendement de l'activité sera mesuré, dans son ensemble, par l'efficacité des services de direction administrative, de contrôle et de soutien opérationnel offerts.

Section III

Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme

1. Besoins financiers par article

Tableau 9 : Détails des besoins financiers par article

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1990-1991	Prévu 1989-1990	Réel 1988-1989
Personnel			
Traitements et salaires	109 935	109 077	102 870
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	16 843	15 834	16 753
	126 778	124 911	119 623
Biens et services			
Transport et communications	16 488	17 581	16 290
Information	36 798	38 577	34 628
Services professionnels et spéciaux	37 739	39 775	36 049
Location	2 804	2 937	2 618
Achat de services de réparation et d'entretien	2 017	2 125	1 881
Services publics, fournitures et approvisionnements	3 616	3 796	3 399
Autres subventions et paiements	1 500	1 570	1 410
	100 962	106 351	96 275
Total des dépenses de fonctionnement	227 740	231 262	215 898
Capital	995	1 936	7 763
Paiements de transfert	559 946	689 910	757 587
Total des dépenses budgétaires	788 681	923 108	981 248
Non budgétaire (prêts et dotations en capital)	800	800	—
Total des dépenses	789 481	923 908	981 248

2. Besoins en personnel

Tableau 10 : Détails des besoins en personnel

	Années-personnes contrôlées par le C.T.			Échelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1990-1991
	Budgétées 1990-1991	Prévues 1989-1990	Réelles 1988-1989		
Gestion					
Gouverneur en conseil et direction	126	129	137	59 000 - 132 700	88 274
Gestion supérieure	140	144	153	57 500 - 70 800	72 352
Scientifique et professionnel					
Économie, sociologie et statistique	53	54	58	16 751 - 75 800	62 930
Autre	10	10	11	17 378 - 74 810	43 802
Administration et service extérieur					
Services administratifs	128	132	139	16 702 - 69 615	40 588
Gestion des systèmes informatiques	37	38	40	22 310 - 73 032	49 813
Gestion financière	38	39	41	16 200 - 63 422	51 397
Services d'information	62	64	68	16 567 - 64 360	50 117
Organisation et méthodes	4	4	4	16 368 - 64 300	40 842
Gestion du personnel	31	32	34	15 669 - 64 315	48 015
Administration des programmes	4	4	4	16 702 - 69 615	51 067
Achats et approvisionnements	8	8	9	17 334 - 71 535	41 061
Commerce	686	705	747	17 334 - 71 535	62 101
Service extérieur	1	1	1	18 809 - 71 314	—
Technique					
Techniciens divers	3	3	3	15 415 - 67 933	44 033
Soutien (sciences sociales)	28	29	31	15 415 - 70 474	39 830
Autre	2	2	2	18 479 - 49 181	37 497
Soutien administratif					
Commis aux écritures et aux règlements	298	306	325	15 778 - 38 728	28 439
Secrétariat, sténographie et dactylographie	276	283	301	15 637 - 38 975	28 195
Autre	8	8	9	14 400 - 42 400	29 599
Exploitation					
Services divers	2	2	2	16 237 - 48 795	32 453
Total	1 945	1 997	2 119		

	Autres Années-personnes*			Échelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1990-1991
	Budgétées 1990-1991	Prévues 1989-1990	Réelles 1988-1989		
Autre	23	26	33	0 - 150 000	50 184

* L'expression "années-personnes" désigne l'emploi d'une personne pendant une année complète ou l'équivalent (par exemple, l'emploi de trois personnes pendant quatre mois chacune). Une année-personne peut viser les employés rémunérés au tarif des heures normales (au Canada ou à l'étranger), permanents ou non, à temps plein ou partiel, saisonniers, nommés pour une période déterminée ou occasionnels et les autres types d'employés.

Les années-personnes contrôlées sont assujetties au contrôle du Conseil du Trésor. A quelques exceptions près, le Conseil du Trésor contrôle directement le nombre d'années-personnes des ministères et organismes énumérés à l'annexe : des parties I et II de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique. Le Conseil du Trésor ne contrôle pas les années-personnes concernant le personnel des ministres nommé en vertu de l'article 39 de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique et toutes les nominations faites en vertu d'un décret. En outre, les années-personnes de certains ministères et organismes peuvent être exemptées du contrôle du Conseil du Trésor. Dans la partie II du Budget des dépenses, les années-personnes contrôlées sont identifiées comme années-personnes "autorisées".

Les "autres" années-personnes ne sont pas assujetties au contrôle du Conseil du Trésor mais sont divulguées à la partie III du Budget des dépenses dans un tableau comparatif avec les années précédentes, à l'appui des dépenses en personnel requises énoncées dans le Budget des dépenses.

Nota : Les colonnes concernant les années-personnes montrent la répartition prévue des années-personnes du programme, contrôlées ou non, par groupe professionnel. La colonne concernant l'échelle des traitements actuelle indique les échelles salariales par groupe professionnel en vigueur le 1er octobre 1989. La colonne visant l'échelle des traitements indique les coûts salariaux estimatifs de base, y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations d'échelon annuelles, les promotions et la rémunération au mérite, divisés par le nombre d'années-personnes du groupe. Les modifications apportées a la répartition des éléments utilisés pour le calcul peuvent influer sur la comparaison des moyennes entre les années.

3. Besoins en années-personnes

Tableau 11 : Besoins en années-personnes en activité

	Budget des dépenses 1990-1991	Prévu 1989-1990	Réel 1988-1989
Promotion et coordination des sciences	60	50	168
Politique, développement et promotion	135	140	88
Développement de l'industrie et de la technologie	650	677	710
Opérations	600	613	657
Gestion et administration	523	543	529
	1 968	2 023	2 152

4. Dépenses en capital

Tableau 12 : Répartition des dépenses en capital

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1990-1991	Prévu 1989-1990	Réel 1988-1989
Construction et acquisition de machines et d'équipement	995	1 936	7 763

5. Paiements de transfert

Tableau 13 : Détails des subventions et contributions

(dollars)	Budget des dépenses 1990-1991	Prévu 1989-1990	Réel 1988-1989
Subventions			
Subventions à d'excellents étudiants suivant des cours de deuxième cycle en sciences naturelles, en génie et disciplines apparentées en vertu du Programme de bourses du Canada	15 000 000	10 000 000	4 985 000
Subventions à des organismes sans but lucratif pour favoriser la coopération et le développement économiques	300 000	300 000	500 000
Subventions aux Fonds de relance	2 500 000	2 000 000	1 000 000
Subventions à des organismes sans but lucratif - Prix Canada pour l'excellence	200 000	200 000	134 750
Subvention à la Société Royale du Canada	1 000 000	1 000 000	500 000
Subventions à la province de Québec, à des institutions, des personnes et des organisations en vertu de l'Accord supplémentaire Canada/Québec sur les sciences et la technologie	7 484 000	8 304 000	5 368 702
Subvention au Conseil régional des projets de développement de Moncton	—	—	1 000 000
Subventions à la province de la Colombie-Britannique, à des institutions, des personnes et autres organisations en vertu de l'Accord supplémentaire Canada/Colombie-Britannique sur les sciences et la technologie	—	4 500 000	1 410 777
Subventions à l'Institut canadien de la recherche avancée en contrepartie des contributions du secteur privé jusqu'à ce niveau maximum	2 000 000	2 000 000	1 500 000
Total des subventions	28 484 000	28 304 000	16 399 229

Contributions

Contributions pour les initiatives en vertu de la politique nationale d'entrepreneurship	1 100 000	700 000	566 503
Contribution du Canada au budget général de l'Agence spatiale européenne	—	—	4 500 000
Contributions du Canada à l'Institut national de la technologie du magnésium	1 300 000	1 050 000	—
Contributions en vertu du Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense	235 538 000	304 400 000	248 583 106
Contributions à Marine industries Limitée	7 900 000	26 800 000	73 587 195
Contributions en vertu du Programme d'aide aux constructeurs de navires	—	9 840 000	11 228 377
Contributions aux termes des campagnes sectorielles	7 800 000	1 825 000	—
Contributions en vertu du Programme des technologies stratégiques	16 800 000	1 600 000	—
Contributions au Saskatchewan Communications Advanced Network	4 100 000	4 080 000	—
Contribution en vertu du Programme de développement de technologies environnementales pour le fleuve St-Laurent	1 000 000	—	—
Contributions à l'Association canadienne des industries maritimes	44 000	75 000	27 000
Contributions à l'Association de l'industrie de géomatique du Canada	18 000	27 000	45 000
Contributions à des organismes sans but lucratif et à des activités commerciales en vue d'appuyer le tourisme	200 000	233 000	457 198
Contributions en vertu du Règlement pour un renouveau industriel canadien	8 636 000	16 809 000	41 942 842
Contributions en vertu du Programme de microélectronique et de développement de systèmes	12 200 000	4 859 000	2 129 281
Contributions à GMC/Suzuki	—	33 100 000	6 804 465
Contributions au Système d'automatisation de la marche des trains	4 800 000	4 000 000	667 889
Contribution au Massachussetts Institute of Technology	—	—	48 000
Contribution au Versatile Pacific Shipyards Inc.	18 000 000	—	—

Contribution en vertu du Programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre	—	—	312 306
Contribution en vertu du Programme des services aux industries	—	—	120 000
Contributions en vertu du Programme de mise en valeur de la technologie et du Programme de recherche des possibilités technologiques en Europe	18 200 000	14 274 000	9 179 907
Contribution à l'Institut canadien de la chaussure et du cuir	—	—	432 829
Contribution en vertu du Programme de rationalisation des chantiers navals de l'Ontario	—	1 453 000	5 004 905
Contributions à la Société Hawker-Siddeley	8 000 000	4 000 000	5 303 226
Contributions en vertu de la Loi du développement industriel et régional et en vertu d'ententes des programmes discontinués	45 183 000	50 765 000	92 184 934
Contributions aux termes des ententes auxiliaires en vertu des ententes de développement économique et régional et des ententes cadres de développement avec les provinces	96 703 000	116 200 000	165 892 456
Contribution en vertu de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole	—	—	13 523 896
Contributions en vertu du Programme de réduction des pluies acides	8 000 000	21 346 000	16 321 252
Contributions en vertu du Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest	1 829 000	2 798 000	446 909
Contributions en vertu du Programme de l'utilisation des techniques avancées de fabrication	2 000 000	1 553 000	—
Contributions au British Columbia Commercial Arbitration Centre	25 000	25 000	—
Contribution aux Expéditeurs de produits spéciaux	—	—	5 517 949
Contributions au Conseil commercial Canada-Chine	200 000	250 000	145 397
Contributions aux producteurs de bardeaux et planchettes refondus de la vallée du Fraser	2 005 000	1 923 000	1 922 850
Contribution à Springhill Farms Ltd.	—	—	175 000
Contributions pour stimuler l'activité économique dans la région désignée du Cap Breton	979 000	2 866 000	—
Contribution à General Discovery and Supply Canada Ltd.	—	—	227 725
Contribution au Penticton Trade and Convention Centre	—	—	300 000

Contribution à Nygard International Ltd.	—	—	307 500
Contribution en vertu du Programme d'aide aux entreprises du centre de l'Ontario victimes de la tornade	—	—	3 603
Contributions en vertu du Programme Entreprise Atlantique	5 722 000	3 427 000	608 880
Contribution à Petromont Limitée	—	800 000	12 246 080
Contributions à des organismes sans but lucratif pour favoriser la coopération et le développement économiques	180 000	528 000	333 723
Contribution du Canada pour le Programme préparatoire d'observation de la terre (EOPP)	—	—	1 400 000
Obligations contractées en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises	22 000 000	22 000 000	18 204 473
Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises	1 000 000	8 000 000	485 348
Total des contributions	531 462 000	661 606 000	741 188 004
Total	559 946 000	689 910 000	757 587 233

6. Recettes

Toutes les recettes reçues sont déposées au crédit du Trésor.

Tableau 14 : Recettes par type

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1990-1991	Prévu 1989-1990	Réel 1988-1989
Revenus de placements	27 382	28 388	25 512
Remboursements des dépenses de l'année précédente	47 676	183 733	40 498
Services et frais	8 181	7 921	7 528
Autres recettes non fiscales	1 365	1 358	4 633
Total du Programme	84 604	221 400	78 171

7. Prêts, dotations en capital et avances

Tableau 15 : Prêts, dotations en capital et avances

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1990-1991	Prévu 1989-1990	Réel 1988-1989
Paiement pour l'achat de capital-actions	300	300	—
Prêts en vue d'aider des industries de fabrication, de transformation et de services	500	500	—
	800	800	—

8. Coût net du Programme

Le tableau 16 montre le coût total du Programme de développement de l'industrie et de la technologie. Les autres coûts représentent les frais pour les locaux fournis par Travaux publics Canada et d'autres services divers fournis gratuitement par d'autres ministères du gouvernement.

Tableau 16 : Coût estimatif du Programme pour 1990-1991
(en milliers de dollars)

Dépenses du Programme 1990-1991	Plus autres coûts	Coût total	Moins recettes	Coût net prévu du Programme 1990-1991	1989-1990
789 481	19 638	809 119	84 604	724 515	702 508

Le tableau 17 donne une ventilation des services offerts gratuitement par d'autres ministères.

Tableau 17 : Services reçus sans frais d'autres ministères

(en milliers de dollars)	1990-91 Montant
Travaux publics - locaux	15 747
Approvisionnements et Services - comptabilité et émission de chèques	197
Conseil du Trésor - primes et frais d'assurance	3 460
Travail Canada - rémunération des salariés	234
	19 638

B. Description des programmes d'aide financière

Contributions versées en vertu du Programme de développement industriel et régional (PDIR)

Créé en juin 1983, le Programme de développement industriel et régional offrait une aide financière directe aux industries de fabrication et de transformation de toutes les régions du Canada. Conçu pour appuyer les initiatives du secteur privé, le PDIR visait les projets, les industries et les techniques les plus susceptibles d'être rentables, de connaître un essor prolongé et de faire face à la concurrence internationale. Le programme comportait des éléments qui pouvaient être adaptés aux besoins de chaque client et qui tenaient compte des débouchés locaux. L'aide était offerte sous la forme de contributions remboursables ou non remboursables.

Pour stimuler l'activité industrielle dans les régions du Canada les plus défavorisées, le PDIR a fourni une aide accrue aux régions qui en avaient le plus besoin. En novembre 1984, on apportait des modifications majeures au PDIR afin d'accroître l'aide accordée aux régions défavorisées et limiter l'ensemble des dépenses. À la suite de la création de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest, le MEIR n'a plus traité que les projets présentés au Québec et en Ontario et ceux des autres provinces dont les coûts admissibles s'élevaient à 20 millions de dollars ou plus. Les demandes transmises dans le cadre de ce programme, qui n'ont cessé de diminuer, ont été acceptées jusqu'au 30 juin 1988.

Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (PPIMD)

Le Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense appuie les accords de coopération internationale en matière de défense conclus par le Canada dans les domaines de la recherche, du développement et de la production. Des accords ont été signés avec les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, les Pays-Bas, l'Italie, la Suède, la Norvège et la République fédérale d'Allemagne. Ces accords permettent aux Forces armées canadiennes d'acheter à l'étranger des systèmes d'armes importants, tout en ouvrant les marchés étrangers aux produits de l'industrie de défense du Canada.

Ce programme vise à mettre sur pied et à soutenir des industries canadiennes fortes dans le domaine de la défense, qui puissent supporter à long terme la concurrence sur les marchés intérieurs et internationaux. Il aide les sociétés canadiennes à profiter de créneaux commerciaux qui sont susceptibles de rapporter des profits substantiels, mais qui comportent de grands risques.

L'aide apportée dans le cadre de ce programme permet de financer les éléments admissibles des projets de recherche et de développement, de faire reconnaître des sociétés canadiennes comme fournisseurs agréés, d'acquérir du matériel de production de pointe dans le but d'accroître les capacités de production ou de moderniser les installations, et enfin, d'effectuer des études de faisabilité et de marché.

Programme de mise en valeur de la technologie (PMVT)

Le PMVT vise à accroître la productivité et la compétitivité de l'industrie canadienne en mettant à sa disposition une infrastructure de soutien qui lui permette d'acquérir, de développer et de diffuser plus rapidement les connaissances technologiques et les compétences essentielles, plus particulièrement au sein des petites et moyennes entreprises. Ce programme facilite également la transmission des connaissances technologiques en collaboration avec l'industrie, les universités, les centres de recherches provinciaux et les organismes fédéraux qui exploitent des centres de technologie. De l'aide est offerte pour mettre sur pied et soutenir des centres de technologie et pour créer des réseaux nationaux d'information sur les matériaux industriels de pointe.

Ce programme est administré à Ottawa par ISTC. Les demandes d'aide financière transmises pour l'établissement de centres de technologie doivent parvenir au Ministère au plus tard le 31 mars 1991 et la date limite pour l'envoi des demandes relatives aux réseaux nationaux d'information sur les matériaux industriels de pointe est le 31 mars 1993.

Programme des technologies stratégiques (PTS)

Le Programme des technologies stratégiques est l'un des nouveaux programmes mis en oeuvre dans le cadre de la nouvelle politique sur les programmes et les services offerts par Industrie, Sciences et Technologie Canada, qui a été approuvée par le Cabinet. Le Programme des technologies stratégiques (PTS) a pour objectif d'accroître la compétitivité des entreprises canadiennes sur les marchés internationaux par la mise au point, l'acquisition, la mise en application et la diffusion au Canada de connaissances sur les technologies stratégiques dans les domaines des techniques de l'information, de la biotechnologie et des matériaux industriels de pointe. Ce programme est offert aux sociétés et aux associations qui sont établies au Canada et qui font partie d'alliances. Une aide financière sous la forme de contributions non remboursables peut être offerte aux alliances du secteur privé qui effectuent des travaux pré-concurrentiels de recherche et de développement et aux alliances d'applications technologiques du secteur privé qui mènent des travaux de développement technologique avant la commercialisation de produits dans le

but d'établir les possibilités d'application des nouvelles technologies de pointe. De l'aide peut également être accordée pour la réalisation d'études de faisabilité.

Ce programme est administré et mis en oeuvre à Ottawa par ISTC, et les demandes doivent parvenir au Ministère au plus tard le 31 mars 1993.

Contributions accordées dans le cadre des campagnes sectorielles (Programme national)

Le Programme des initiatives de compétitivité (campagnes sectorielles) a pour objet d'accroître la compétitivité de l'industrie canadienne dans les secteurs où la mise en oeuvre d'initiatives spécifiques à court terme est susceptible, selon les conclusions d'analyses stratégiques approfondies, d'offrir des retombées économiques importantes. Un des éléments clés de ce programme est un plan d'action conjointe qui suppose le partage des coûts et des risques entre l'industrie visée et d'autres ministères, s'il y a lieu. Les initiatives conçues seront adaptées aux besoins d'un secteur en particulier; elles pourront permettre de fournir des services aux entreprises et d'apporter une aide spécifique à l'industrie pour une période donnée, selon une formule de partage des coûts.

- Les services aux entreprises peuvent comprendre des services de consultation, d'information et d'analyse visant à évaluer le rendement et les débouchés de secteurs ou d'entreprises particulières; des programmes visant à diffuser de l'information sur les entreprises; la coordination ou l'organisation d'activités ou d'événements; et la défense des intérêts des entreprises de manière à faire modifier les politiques du gouvernement qui freinent la compétitivité des secteurs industriels sur le marché international.

- L'aide à l'industrie peut prendre la forme de contributions qui serviront à financer des activités industrielles dans le but d'accroître la compétitivité des opérations commerciales des entreprises canadiennes. Ces activités comprennent entre autres le recours aux services d'un consultant pour mener diverses études, des études-diagnostics, des études de marché ou des recherches de capitaux spéculatifs; des projets innovateurs pour la mise au point d'un produit nouveau ou amélioré ou de méthodes de production qui comportent un risque technique important et pour l'accroissement ou l'amélioration du potentiel technique du participant; et enfin, la mise en oeuvre de projets d'application

des recommandations formulées dans les études ci-haut énumérées.

Au début de 1990, sept campagnes sectorielles avaient été approuvées :

- composantes d'automobile
- produits du bois manufacturé de la Colombie-Britannique
- industries du secteur de l'environnement
- technologies de pointe dans le secteur manufacturier
- appareils médicaux
- produits forestiers nationaux
- industrie de la mode

Contributions accordées à des initiatives menées dans le cadre de la Politique nationale de l'entrepreneurship

La Politique nationale de l'entrepreneurship, approuvée par le Cabinet le 14 juin 1988, recommandait la création de trois programmes d'aide ayant pour objectif général de promouvoir l'entrepreneurship.

- **Programme de sensibilisation à l'entrepreneurship (programme national)** : on prévoit que le total des contributions versées dans le cadre de ce programme sera d'environ 3,3 millions de dollars. Ce programme a pour but de promouvoir l'entrepreneuriat, de faire connaître aux Canadiens les avantages sociaux, économiques et culturels que présente la situation de l'entrepreneur et de les inciter à considérer d'un bon oeil le travail autonome. L'aide est offerte sous forme de contributions non remboursables. Y sont admissibles les organismes à but non lucratif comme les instituts ou les fondations du domaine des affaires, de l'économie ou de la technologie, les fédérations ou les associations nationales ou régionales qui représentent des fabricants, des secteurs de l'industrie, des industries de service et des groupes d'intérêt. L'aide peut servir à financer la production de matériel de ressources ou d'apprentissage; des campagnes publicitaires; et des services d'information, de gestion de réseaux et de recherches sur l'entrepreneurship.

Ce programme est administré et mis en oeuvre à Ottawa par le Bureau de l'entrepreneurship et de la petite entreprise et la date limite pour l'envoi des demandes est le 31 mars 1993.

- **Institut national de développement de l'entrepreneurship (contribution unique)** : le montant de la contribution accordée à cet organisme sera de 1,8 million de dollars. Ce programme a

pour objectif de parrainer la création de l'Institut national de développement de l'entrepreneurship, dont la structure organisationnelle sera celle d'un organisme non gouvernemental sans but lucratif. L'Institut aura pour mandat de promouvoir l'entrepreneurship et l'excellence dans le domaine de l'expansion des entreprises. Une aide financière sera offerte à l'Institut sous la forme d'une contribution non remboursable qui s'appliquera à ses coûts d'établissement et d'exploitation. Le seul bénéficiaire de ce programme sera l'Institut national de développement de l'entrepreneurship.

Ce programme est administré et mis en oeuvre à Ottawa par le Bureau de l'entrepreneurship et de la petite entreprise et seuls les frais encourus avant le 31 mars 1993 seront admissibles.

- **Réseau des possibilités d'investissement du Canada (REPIC)** : la contribution totale versée à cet organisme sans but lucratif en 1988-1989 est de 0,5 million de dollars. Aucune autre contribution n'a été autorisée. Ce programme a pour objectif d'étendre à tout le Canada les services offerts par le Réseau des possibilités d'investissement du Canada (REPIC) qui a comme mandat d'offrir un réseau de données automatisées permettant de mettre en contact entrepreneurs et investisseurs. Une aide financière a été offerte à cet organisme sous la forme d'une contribution non remboursable pour couvrir les coûts de conception et d'impression de pochettes d'information et ceux entraînés par la traduction et la publication de documents publicitaires. Le seul bénéficiaire de ce programme est le Réseau des possibilités d'investissement du Canada, qui profite des installations de la Chambre de commerce du Canada. Cependant, ce programme est administré et mis en oeuvre à Ottawa par le Bureau de l'entrepreneurship et de la petite entreprise et seuls les frais encourus avant le 31 mars 1989 sont admissibles.

Programme d'application des technologies de pointe dans le secteur manufacturier (PATPSM)

Le Programme d'application des technologies de pointe dans le secteur manufacturier a été créé dans le but d'accroître l'expansion des industries de fabrication et de transformation du Canada et d'augmenter leur compétitivité à l'échelle internationale en les encourageant à utiliser des technologies de pointe. Sont admissibles à ce programme les entreprises ou groupes d'entreprises qui sont assujettis à l'impôt et qui fabriquent ou transforment des

produits au Canada. En plus des services consultatifs fournis par les fonctionnaires du Ministère, des contributions peuvent être accordées aux entreprises qui souhaitent retenir les services de consultants pour mener des études sur leurs opérations de production courantes en vue de l'élaboration d'une stratégie à long terme, pour déterminer quels sont les secteurs à améliorer, analyser les coûts et les avantages de solutions de rechange, établir un plan de mise en oeuvre et assurer un certain suivi des progrès.

Ce programme est administré à Ottawa par la Direction de l'industrie des technologies d'information et mis en oeuvre par les bureaux régionaux d'ISTC. Les demandes doivent parvenir au Ministère avant le 31 décembre 1992.

Programme de la microélectronique et du développement des systèmes (PMDS)

Ce programme a pour objet d'encourager la mise au point de systèmes et de techniques de microélectronique et d'information de pointe qui pourront accroître les perspectives d'expansion et la compétitivité sur le marché international des entreprises canadiennes de fabrication, de transformation ou de services. Sont admissibles à ce programme les entreprises établies au Canada et assujetties à l'impôt, qui oeuvrent dans les secteurs de la fabrication, de la transformation ou des services et qui sont capables de concevoir des systèmes internes, et les entreprises spécialisées dans l'intégration des systèmes et dans la mise au point de matériel électronique ou microélectronique propre aux applications des systèmes intégrés. Des contributions sont versées pour des travaux de recherche et de développement de systèmes fondés sur des techniques d'information et de microélectronique de pointe, qui pourront être appliqués aux industries de fabrication, de transformation et de services, et pour des travaux de recherche et de développement de nouveaux composants microélectroniques destinés à des systèmes ou sous-systèmes de pointe.

Ce programme est administré à Ottawa par la Direction de l'industrie des technologies d'information et mis en oeuvre par les bureaux régionaux d'ISTC.

Ententes de développement économique et régional (EDER)

Les ententes de développement économique et régional sont des mécanismes utilisés à long terme dans le cadre des activités de coopération et de planification fédérales-provinciales pour le développement économique. Ces ententes ont pour but de combler les besoins particuliers de développement économique de chaque province tout en réduisant les disparités régionales. Les EDER ont remplacé les Ententes-cadres de développement (ECD) conclues par le ministère de l'Expansion économique régionale.

Chaque EDER définit une stratégie de développement générale et des priorités d'action. L'entente constitue un cadre pour l'élaboration d'ententes auxiliaires particulières et de protocoles d'entente adaptés aux besoins régionaux et elle permet une consultation et une coordination efficaces entre les gouvernements fédéral et provinciaux pour la mise en oeuvre des programmes de développement économique.

Le nombre d'ententes auxiliaires conclues en vertu des EDER ne fait que diminuer et le gouvernement fédéral a entamé des pourparlers avec les provinces afin de conclure de nouvelles ententes de développement à long terme.

Loi sur les prêts aux petites entreprises (PPE)

Cette loi encourage les établissements de crédit commercial à consentir aux petites entreprises des prêts pour le financement de leurs dettes. ISTC protège le prêteur contre les pertes encourues dans le cadre des opérations de prêts. Des prêts peuvent être accordés pour l'achat d'équipement ou de terrains et la construction, la rénovation ou la modernisation d'une usine, de pièces de matériel ou d'installations. Sont admissibles les entreprises des secteurs de la fabrication, du commerce, des services, des pêches, des communications, de la construction et des transports. Pour tous les prêts consentis, on demande au prêteur une commission de garantie de 1 %, que l'emprunteur doit habituellement payer, et les pertes sont assumées par le gouvernement et l'établissement de crédit commercial dans un rapport de 85 à 15.

Programme de développement régional et de développement économique des autochtones
Plan de dépenses
1990-1991

Table des matières - Programme de développement régional et de développement économique des autochtones

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1990-1991 3-4
B. Emploi des autorisations en 1989-1990 3-6

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1990-1991
1. Points saillants 3-7
2. Sommaire des besoins financiers 3-9
B. Rendement récent
1. Points saillants 3-11
2. Examen des résultats financiers 3-13
C. Données de base
1. Introduction 3-14
2. Mandat 3-15
3. Objectif du Programme 3-16
4. Organisation du Programme en vue de son exécution 3-16
5. Structure organisationnelle 3-17
D. Perspective de planification
1. Facteurs externes qui influent sur le Programme 3-18
2. Initiatives 3-19
3. État des initiatives annoncées antérieurement 3-20
E. Efficacité du Programme 3-22

Section II
Analyse par activité

A. Développement régional au Québec et en Ontario 3-24
B. Programmes économiques des autochtones 3-30

Section III
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme
   1. Besoins financiers par article 3-34
   2. Besoins en personnel 3-35
   3. Besoins en années-personnes 3-36
   4. Dépenses en capital 3-36
   5. Paiements de transfert 3-37
   6. Recettes 3-39
   7. Coût net du Programme 3-40

B. Description des programmes d'aide financière 3-41

Autorisations de dépenser
(ISTC)

A. Autorisations pour 1990-1991 - Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1990-1991	Budget des dépenses 1989-1990
Programme de développement économique des régions et des autochtones		
20 Dépenses de fonctionnement	31 701	22 821
25 Subventions et contributions	245 981	245 947
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 714	2 223
Total budgétaire	280 396	270 991
Total du Programme	280 396	270 991

Crédits - Libellé et sommes demandées

Crédits (dollars)	Budget des dépenses 1990-1991
Programme de développement économique des régions et des autochtones	
20 Développement régional et Programme économique autochtone - Dépenses de fonctionnement	**31 701 000**
25 Développement régional et Programme économique autochtone - Subventions inscrites au Budget et contributions	**245 981 000**

Programme par activité

	Années-personnes autorisées 1990-1991	Budget des dépenses budgétaires			**Total**	Budget des dépenses 1989-1990
		Fonctionnement	Capital	Paiements de transfert		
Développement régional au Québec et en Ontario	232	22 613	131	178 881	**201 625**	193 773
Développement économique des autochtones	90	11 648	23	67 100	**78 771**	77 218
	322	34 261	154	245 981	**280 396**	270 991
Années-personnes autorisées en 1989-1990	280					

B. Emploi des autorisations - Volume II des Comptes publics

Crédits (dollars)	Budget des dépenses	Total disponible	Emploi réel
Programme de développement économique des régions et des autochtones			
25 Dépenses de fonctionnement	27 188 000	26 037 200	**24 639 000**
30 Subventions et contributions	262 620 000	228 078 900	**195 813 000**
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 322 000	2 304 000	**2 304 000**
Total du Programme - Budgétaire	292 130 000	256 420 100	**222 756 000**
Total du Programme	292 130 000	256 420 100	**222 756 000**

Nota : Les Comptes publics comprenaient en 1988-1989 le Développement économique des régions et des autochtones au sein du Programme d'expansion industrielle régionale

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1990-1991

1. Points saillants

Les points saillants du Programme de développement régional et de développement économique des autochtones pour l'exercice financier 1990-1991 sont présentés ci-dessous.

Développement régional au Québec

- Une nouvelle structure pour le développement régional au Québec, issue d'un réaménagement de l'organisation de développement régional en Ontario et au Québec, assurera l'administration des programmes de développement régional existants, principalement ceux découlant de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions du Québec. Parmi ceux-ci, on peut noter le Programme de renforcement de la productivité manufacturière (PRPM) dans les régions centrales et le Programme d'expansion des entreprises (volets industriel et touristique) dans les régions de ressources. Au nombre des autres activités qu'administrera l'organisation, le Programme de relance industrielle pour l'Est de Montréal (PRIEM) constitue l'une des plus importantes.

- En 1990-1991, on prévoit que des négociations avec le Québec aboutiront à la mise en place de nouveaux programmes dans le cadre de l'entente auxiliaire sur le développement des régions du Québec, dont certains seront mis en oeuvre par d'autres ministères sectoriels fédéraux.

- Des négociations se tiendront avec la province sur l'allocation de nouveaux fonds de développement régional à certaines ententes sectorielles, à la nouvelle entente auxiliare ou à d'autres initiatives.

- Les négociations sur l'allocation des fonds du Protocole devraient se terminer prochainement.

Développement régional en Ontario

- Les efforts de développement régional en Ontario continueront de porter principalement sur la région du Nord, puisque c'est là où les besoins sont les plus grands.

- On entreprendra des discussions avec le gouvernement provincial sur l'ordre de priorité du développement régional.

- Les négociations engagées dans le cadre de l'EDER se poursuivront en vue de la conclusion d'une nouvelle Entente auxiliaire sur le développement régional du Nord de l'Ontario.

- La FEDNOR continuera d'encourager la croissance et la diversification de l'économie dans le Nord de l'Ontario par la mise en application de quatre programmes : le Programme d'aide aux petites entreprises rurales, le Programme industriel de base, le Programme d'assurance-prêt et le nouveau Programme sur le tourisme.

Programmes économiques des autochtones

- C'est la première année complète d'application de la Stratégie canadienne de développement économique des autochtones (SCDEA) dont la mise en oeuvre a été confiée à ISTC, à AINC (Affaires indiennes et du Nord Canada) et à EIC (Emploi et Immigration Canada). Le Ministère est chargé des grands programmes suivants dans le cadre de cette stratégie.

  - Le Programme de développement d'entreprises et le Programme d'entreprises en participation, mis en oeuvre par les bureaux régionaux de Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal et Halifax, deviendront entièrement opérationnels. Cinq bureaux auxiliaires additionnels permettront d'améliorer la mise en oeuvre des programmes et des services à l'intention de la clientèle;

  - le Programme de sociétés de financement continuera de mettre sur pied des établissements de crédit autonomes autochtones qui auront pour mandat de desservir les entrepreneurs autochtones;

- le Programme de recherche et de promotion financera les initiatives qui appuient et favorisent la mise sur pied d'entreprises, coordonnera l'exécution de la Stratégie CDEA avec les autres ministères et cherchera à conclure des ententes de travail efficaces avec d'autres gouvernements.

2. Sommaire des besoins financiers

Tableau 1 : Besoins financiers par activité

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1990-1991	Prévu 1989-1990	Différence	Détails à la page
Développement régional :				
Québec	186,860	200,931	(14,071)	3-24
Ontario	14,765	10,770	3,995	
Développement économique des autochtones	78,771	87,574	(8,803)	3-30
	280,396	299,275	(18,879)	
Années-personnes	322	295	27	

Explication de la différence : la baisse nette de 19 millions de dollars (6,4 %) des besoins par rapport aux prévisions de 1989-1990 est surtout attribuable aux hausses liées à l'introduction de nouveaux programmes de développement régional et aux baisses associées aux programmes faisant l'objet de mesures de temporisation comme le Programme du Bas St. Laurent/Gaspésie, le Programme spécial pour la région de Laprade et les Programmes économiques des autochtones et l'achèvement du Projet Alouette. Les principales hausses (et baisses) par programme sont ventilées comme suit :

	(en millions de dollars)
Programme de développement industriel et régional	7
Programme d'expansion des entreprises	5
Programme de renforcement de la productivité manufacturière	7

Programme pour l'Est de Montréal	6
L'infrastructure industrielle - Matane	(3)
Programme spécial pour la région de Laprade	(12)
Consortium Alouette	(20)
Programme du Bas St. Laurent/Gaspésie	(7)
Programme économique des autochtones	(13)
Autres	11
Total	(19)

Comparaison des prévisions et du Budget des dépenses principal pour 1989-1990

Les prévisions de dépenses de 299,3 millions de dollars pour 1989-1990 sont supérieures de 10,4 % aux 271 millions de dollars inscrits dans le Budget de dépenses principal pour la même année. Le surplus de dépenses net prévu de 28,3 millions de dollars est attribuable surtout aux dépenses plus élevées que prévu aux termes du Programme de développement industriel et régional, à l'addition des contributions au Consortium Alouette, et au transfert des ententes auxiliaires sur la mise en valeur du Nord en Saskatchewan et au Manitoba, de même que du Programme en vertu de la *Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole* (SARDA), qui sont passées du Programme de développement de l'industrie, des sciences et de la technologie au Programme de développement régional et de développement économique des autochtones.

	(en millions de dollars)
Programme de développement industriel et régional	5
Programme économique des autochtones	8
Programme d'expansion des entreprises	2
Contribution au Consortium Alouette	20
Autres	(7)
Total	28

B. Rendement récent

1. Points saillants

Les points saillants présentés ci-dessous constituent un éventail des réalisations qui ont contribué au rendement récent du Programme.

Développement régional au Québec

- Les programmes mis en place en 1988-1989 dans les régions centrales (le Programme de renforcement de la productivité manufacturière et le Programme de relance industrielle pour l'Est de Montréal) et dans les régions de ressources (le Programme d'expansion des entreprises) ont continué à accueillir des demandes.

- Des programmes sectoriels des ministères de l'Agriculture et des Pêches et Océans ont été annoncés au cours de 1989-1990.

- Des comités consultatifs ont aussi été mis sur pied dans chacune des régions de ressources afin de conseiller les ministres fédéral et québécois responsables de la nouvelle Entente auxiliaire, sur les programmes de développement mis en oeuvre dans ces régions.

Développement régional en Ontario

- La FEDNOR a lancé en 1988-1989 trois nouveaux programmes visant à stimuler l'emploi et le revenu du travail dans le Nord de l'Ontario : le Programme d'aide aux petites entreprises rurales, le Programme industriel de base et le Programme d'assurance-crédit. Une nouvelle initiative, le Programme des conseillers touristiques, a également vu le jour et a été suivie de l'annonce par Approvisionnements et Services Canada d'une initiative d'achat visant à aider les entreprises du Nord de l'Ontario à accéder plus facilement aux marchés de l'État.

- Au cours de l'année, le Conseil consultatif de la FEDNOR a mené des consultations publiques exhaustives, diffusé de l'information sur les activités fédérales de développement économique, participé à la conception de programmes dans le cadre de la FEDNOR et à l'étude des propositions soumises au Secrétariat de la FEDNOR, et conseillé les ministres sur des questions clés de politiques et de programmes se rapportant au développement économique dans le Nord de l'Ontario.

- Le Programme de tourisme de la FEDNOR a été lancé officiellement en 1989-1990. Ce programme vise à renforcer l'industrie touristique dans le Nord de l'Ontario en incitant les entreprises privées à investir dans des produits touristiques particuliers.

- Le Comité consultatif de la FEDNOR a mis sur pied au cours de l'année un sous-comité spécial chargé d'examiner les besoins particuliers du district de Timiskaming et des régions avoisinantes. Des discussions ont également été engagées avec la province sur l'orientation future du développement régional en Ontario et sur les possibilités de coopération fédérale-provinciale dans le nord de l'Ontario.

Programmes économiques des autochtones

- Le Programme de développement économique des autochtones (PDEA) et les programmes mis en oeuvre dans le cadre des ententes spéciales d'aménagement rural et de développement agricole (SARDA) ont pris fin en 1988-1989. La disparition de ces programmes le 31 mars 1989 marque la fin d'une étape importante du développement économique des autochtones. Ces programmes ont fourni une aide financière de 228 millions de dollars à 2 752 projets commerciaux. Les nouveaux programmes de la Stratégie de développement économique des autochtones, qui ont remplacé le PDEA, sont maintenant opérationnels.

- En vertu du volet du PDEA portant sur les établissements financiers (Volet I), vingt-neuf sociétés de financement détenues et contrôlées par des autochtones ont bénéficié d'apports en capital se chiffrant en moyenne à 4,7 millions de dollars. Ces sociétés prêtent de l'argent à des petites entreprises, comblant ainsi un vide dans les services d'aide financière accessibles aux entreprises autochtones.

2. Examen des résultats financiers

Tableau 2 : Résultats financiers en 1988-1989 par activité

(en milliers de dollars)	1988-1989		
	Réel	Budget des dépenses	Différence
Développement régional :			
Québec	149 324	201 037	(51 713)
Ontario	4 680	14 130	(9 450)
Développement économique des autochtones	68 752	76 963	(8 211)
	222 756	292 130	(69 374)
Années-personnes	296	306	(10)

La différence de 69 millions de dollars entre les dépenses réelles et le Budget principal est surtout attribuable à des dépenses moins que prévues pour le programme de développement industriel et régional (au Québec), FEDNOR, (en Ontario), et les programmes économiques des autochtones.

C. Données de base

1. Introduction

En juillet 1989, l'organisme responsable du développement régional en Ontario et au Québec au sein du Ministère a été scindé en deux entités, et une structure distincte a été créée pour chaque province. L'administration centrale de l'organisme de développement régional au Québec a été établie à Montréal sous la direction d'un sous-ministre délégué. L'organisme responsable du développement régional en Ontario a établi son administration centrale dans la région de la capitale nationale, l'administrateur de la FEDNOR se trouvant à Sault-Ste-Marie.

Développement régional au Québec

L'actuel organisme de développement régional pour le Québec a hérité de la gestion de onze ententes auxiliaires sectorielles découlant de l'entente-cadre (EDER) conclue en 1984 avec le Québec, et d'une nouvelle entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions du Québec. Cette dernière entente témoigne d'une nouvelle orientation du développement davantage axée sur les besoins reconnus des régions et d'une volonté de rapprocher des populations régionales les mécanismes de décision.

Cette nouvelle approche établit une distinction entre les régions de ressources et les régions centrales du Québec. Dans les régions centrales, les programmes visent trois objectifs : le renforcement de la productivité manufacturière, le développement de la région de Montréal, et la relance des zones moins favorisées. Dans les régions de ressources, cinq programmes-cadres ont été adoptés dans les domaines suivants : le développement des entreprises, la recherche et le développement technologique, la mise en valeur des ressources naturelles, le renforcement des infrastructures économiques, et le développement des ressources humaines.

Développement régional en Ontario

En 1987, le gouvernement annonçait la mise sur pied de la FEDNOR et y engageait 55 millions de dollars étalés sur cinq ans pour les programmes d'aide financière à l'industrie et à la petite entreprise et pour d'autres initiatives ayant pour but de soutenir le développement du nord de l'Ontario. Pour exécuter cette initiative régionale spéciale, on a créé un conseil consultatif local - le Conseil FEDNOR - et mis sur pied, au sein du Ministère, le Secrétariat de la FEDNOR. Avec l'aide du Secrétariat, le Conseil FEDNOR a entrepris de vastes consultations dans tout le nord de l'Ontario, avec des associations de

gens d'affaires, des dirigeants locaux, des entrepreneurs, des fonctionnaires et des élus d'administrations municipales et provinciales, et des représentants d'autres ministères et organismes fédéraux, afin de conseiller le Cabinet sur les genres de programmes à mettre en oeuvre.

La première série de programmes proposés par le Conseil a été mise en place en 1988 et 1989. D'autres initiatives spéciales s'adressant à l'industrie touristique et aux entreprises qui fournissent des biens et services au gouvernement fédéral ont également vu le jour. Le Conseil consultatif poursuivra ses consultations et continuera de conseiller les ministres sur les autres politiques et programmes fédéraux en matière de développement qui ont une incidence sur l'économie du nord de l'Ontario.

Programmes économiques des autochtones

La Stratégie canadienne de développement économique des autochtones (SCDEA) a été annoncée le 12 juin 1989 par le ministre d'État chargé des Petites entreprises et du Tourisme et les ministres d'Affaires indiennes et du Nord Canada et d'Emploi et Immigration Canada. Les programmes de la SCDEA s'adressent à tous les Indiens inscrits et non inscrits, les Métis et les Inuit.

Cette nouvelle stratégie appuie les initiatives des autochtones visant la création et l'expansion d'entreprises commerciales, d'établissements financiers et de sociétés de développement communautaire. Elle aide également les autochtones à acquérir les compétences et l'expérience nécessaires pour trouver des emplois durables à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, et ce dans tous les secteurs de l'économie canadienne.

2. Mandat

Développement régional au Québec et en Ontario

Le mandat d'ISTC en ce qui a trait au développement régional au Québec et en Ontario découle de la partie III de la *Loi sur le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie*, et prévoit les tâches suivantes :

- promouvoir le développement économique des régions à faibles revenus du Québec et de l'Ontario qui connaissent une croissance économique ralentie ou qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs;

- mettre l'accent sur le développement économique à long terme et sur la création d'emplois et de revenus durables;

- concentrer les efforts sur les petites et moyennes entreprises et sur la valorisation de l'esprit d'entreprise.

Programmes économiques des autochtones

ISTC est toujours chargé de promouvoir l'autonomie économique des autochtones (Indiens inscrits et non inscrits, Métis et Inuit) en vertu de l'article 9 de la *Loi sur le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.*

3. Objectif du Programme

Le Programme de développement régional et de développement économique des autochtones vise à promouvoir le développement régional au Québec et en Ontario et à aider les autochtones à réaliser leur potentiel économique.

4. Organisation du Programme en vue de son exécution

La structure du Programme de développement régional et de développement économique des autochtones se compose des activités suivantes qui correspondent à la structure organisationnelle d'ISTC :

- l'activité du développement régional au Québec et en Ontario comprend deux organismes : le Développement régional au Québec, sous la direction du sous-ministre délégué; et le Développement régional en Ontario qui relève d'un sous-ministre adjoint à Ottawa et qui comprend la FEDNOR;

- l'activité des Programmes économiques des autochtones sous la direction du sous-ministre adjoint chargé des Programmes économiques des autochtones.

5. Structure organisationnelle

Le tableau suivant présente les activités du Programme, sur lesquelles se fonde la structure organisationnelle d'ISTC.

Tableau 3 : Ressources pour 1990-1991 par secteur et activité

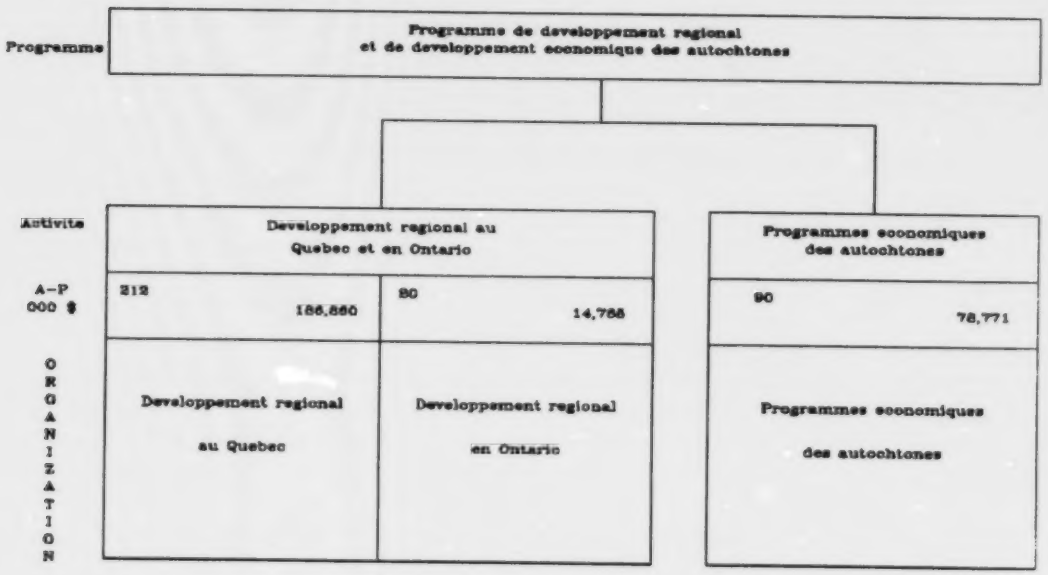

D. Perspective de planification

1. Facteurs externes qui influent sur le Programme

Développement régional au Québec

La nomination d'un sous-ministre délégué à la tête de l'organisme de développement régional au Québec et l'établissement de son quartier général à Montréal rehaussent la visibilité des activités du gouvernement en matière de développement économique au Québec.

La plupart des ententes auxiliaires conclues dans le cadre de l'EDER existent depuis 1984 et sont en cours d'exécution. Quant à la nouvelle Entente auxiliaire sur le développement des régions du Québec, qui a été entérinée en juin 1988, elle demeurera en vigueur jusqu'en 1993.

Cette nouvelle entente diffère des ententes sectorielles classiques puisqu'elle est multisectorielle et qu'elle comporte des programmes adaptés à chaque type de région.

Développement régional en Ontario

Conformément à l'engagement pris, le gouvernement fédéral continue de concentrer les ressources dans les régions de la province les plus défavorisées, soit dans le Nord, et d'élaborer les programmes en fonction des conditions économiques régionales, de la participation locale et des décisions prises à l'échelle locale.

Programmes économiques des autochtones

Au cours des années 80, les particuliers et les collectivités autochtones ont redoublé d'efforts afin d'atteindre leur autonomie sociale, économique et culturelle. Un style de leadership pragmatique axé sur le développement est en train de faire son apparition. La population autochtone contrôle davantage son développement grâce à ses propres institutions économiques et à une meilleure gestion de ses terres et de ses ressources. Le secteur de l'entreprise privée continue de croître et de se diversifier à un rythme rapide.

Néanmoins, en dépit de ces nettes améliorations, l'entrée sur le marché du travail d'une population de plus en plus jeune risque d'accroître les disparités d'emploi et de revenu. À moins que des milliers d'autochtones ne fassent leur entrée chaque année sur le marché du travail ou dans le secteur de l'économie commerciale et qu'ils y demeurent, les collectivités autochtones

et les grandes villes de l'Ouest feront face à des problèmes de plus en plus grands.

2. Initiatives

Développement régional au Québec

- Le gouvernement fédéral demeurera disposé à participer avec la province à la définition et à la mise en oeuvre des programmes conjoints prévus dans la nouvelle Entente au fur et à mesure que la province s'y montrera favorable.

- Le gouvernement fédéral entend appuyer plus efficacement les intervenants du développement économique de Montréal, notamment en ce qui touche les initiatives éventuelles visant à mettre en oeuvre les principaux axes de développement de la région de Montréal.

Développement régional en Ontario

- Le gouvernement fédéral se propose de négocier avec la province de l'Ontario une nouvelle entente auxiliaire sur le développement régional dans le Nord de l'Ontario afin de poursuivre les initiatives communes et d'harmoniser les activités dans le Nord.

Programmes économiques des autochtones

- Les consultations entreprises sur l'application détaillée de la Stratégie CDEA se poursuivront avec les organismes autochtones nationaux. Les Programmes économiques des autochtones (PEA) assureront la coordination permanente des activités d'ISTC, d'AINC et d'EIC visant la mise en application de la Stratégie CDEA. En outre, les échanges avec les gouvernements provinciaux et territoriaux s'appuieront sur la collaboration passée et donneront lieu à de nouvelles ententes sur la mise en oeuvre d'initiatives complémentaires de développement économique des autochtones.

- Plutôt que de se concentrer sur le traitement des demandes, les PEA établiront des liens plus étroits avec les clients afin de s'assurer que tous les aspects des projets proposés sont solides et fondés sur l'expérience et la planification. Les PEA apporteront également une attention soutenue à la mise sur pied et au renforcement du réseau de sociétés de financement autochtones.

- En ce qui a trait aux possibilités de développement économique identifiées par les clients autochtones, le Programme de développement d'entreprises autochtones appuiera un grand nombre d'entreprises commerciales variées, entre autres des entreprises menées conjointement par des clients autochtones et des compagnies en place. Les entreprises en participation pourraient être profitables aux autochtones participants, qui bénéficieront de transferts de compétences dans les domaines de la gestion, de la technique et de l'exploitation commerciale et auront accès à des emplois et à des sources de revenus.

- Les PEA joueront un rôle de catalyseur en stimulant l'esprit d'entreprise dans les collectivités autochtones grâce à l'élaboration et à l'utilisation de matériel éducatif et d'outils audio-visuels, à la mise sur pied de séminaires, de colloques et de tournées de conférences, et au soutien apporté aux projets d'étude et de recherche.

3. État des initiatives annoncées antérieurement

Développement régional au Québec

A l'échéance du Programme de développement industriel et régional (PDIR) à la fin du mois de juin 1988, un nombre considérable de demandes de contributions avaient été reçues. Le traitement de ces demandes, y compris les débours contractuels, pourrait s'étendre encore sur plusieurs années.

Des demandes de contributions ont également été reçues en vertu des programmes spéciaux Laprade et Thetford Mines, et les fonds disponibles pour de nouvelles demandes au titre de ces programmes sont maintenant épuisés. Un autre programme visant à contenir le développement des forêts privées dans l'est du Québec demeure en vigueur jusqu'au 31 mars 1993.

La plupart des ententes auxiliaires arrivent à échéance le 31 mars 1990, sauf la nouvelle Entente sur le développement économique des régions du Québec qui se poursuit jusqu'au 31 mars 1993.

Le Comité de gestion de la nouvelle Entente a constitué cinq comités consultatifs, soit un pour chacune des régions de ressources du Québec. Le rôle de ces comités est de conseiller les ministres responsables de cette entente quant aux orientations régionales de développement et aux modalités de fonctionnement des programmes.

Des programmes nouveaux sur le développement des régions de ressources ont été lancés en 1989-1990 :

- un programme d'essai et d'expérimentation en agriculture (sous l'égide du ministère de l'Agriculture);
- un programme d'essai et d'expérimentation halieutiques et aquicoles (sous l'égide du ministère des Pêches et Océans);
- des réseaux d'essais en agriculture;
- des stages de formation agricole.

Le gouvernement fédéral a pratiquement terminé la mise en place des programmes dont il assume l'entière responsabilité aux termes de la nouvelle Entente auxiliaire. Cependant, les éléments des programmes qui concernent la province restent à définir et à mettre en oeuvre.

D'autres initiatives d'importance ont été réalisées au cours de la dernière année, notamment l'installation de l'infrastructure économique du projet de papeterie Donohue Matane et de l'aluminerie Alouette, de même que l'établissement du parc technologique CITEC (Centre d'initiative technologique) de Montréal.

Développement régional en Ontario

Des discussions sont en cours avec la province de l'Ontario concernant le futur de l'EDER, l'ordre de priorité du développement régional de chaque gouvernement et les initiatives communes qui pourraient être entreprises dans le cadre de l'EDER. Le programme de tourisme de la FEDNOR, le dernier de la première série de programmes proposés par le Conseil consultatif de la FEDNOR en 1988, a été mis en application.

Programmes économiques des autochtones

La mise en oeuvre de la Stratégie CDEA est le point culminant des vastes consultations engagées dans le cadre de programmes antérieurs avec des représentants de la communauté autochtone. Le lancement des Programmes économiques des autochtones marque le début d'une ère nouvelle pour le gouvernement fédéral qui s'est engagé à améliorer l'efficacité du développement économique en faisant porter ses efforts sur les débouchés commerciaux. Ces programmes sont le produit d'un engagement à long terme.

4. Efficacité du Programme

Développement régional au Québec

Les nouveaux programmes de développement régional au Québec n'ont pas encore fait l'objet d'une évaluation formelle. Cependant, des systèmes de contrôle et des grilles d'évaluation sont en cours d'élaboration et seront disponibles en temps opportun. On pourra ainsi juger de la réduction des disparités économiques entre les différentes régions du Québec et entre le Québec et les autres régions du Canada.

Développement régional en Ontario

On est en train d'élaborer des systèmes de contrôle et des grilles d'évaluation pour les nouvelles initiatives qui ont été mises sur pied dans le nord de l'Ontario. L'intérêt suscité par la FEDNOR et l'influence qu'elle a eue démontrent clairement qu'elle a atteint ses objectifs, qui sont de stimuler la croissance économique et la création d'emplois. Au cours du premier exercice financier (1988-1989) de l'application du Programme industriel de base et du Programme d'aide aux petites entreprises, le Secrétariat de la FEDNOR a reçu plus de 3 500 demandes de renseignements au sujet de propositions commerciales; 2 160 de ces consultations concernaient des projets pouvant être admissibles à l'aide offerte par la FEDNOR. Plus de 160 projets ont été approuvés au cours de la première année de ces programmes; l'apport financier de la FEDNOR a atteint presque 9 millions de dollars et a permis la création d'environ 500 nouveaux emplois. Au mois de novembre 1989, la FEDNOR avait engagé 19 millions de dollars dans plus de 300 projets du secteur privé représentant plus de 1 200 emplois.

Programmes économiques des autochtones

Le volet I du Programme de développement économique des autochtones (PDEA), qui a financé la mise sur pied d'établissements de crédit autochtones, a fait l'objet d'une évaluation au cours de l'exercice 1988-1989. Bien que bon nombre de ces établissements n'aient toujours pas dépassé les premières étapes de la conception, le rapport du consultant indique que la mise sur pied et le développement de ces établissements progressent fort bien.

Le volet II, qui finançait principalement des études de faisabilité et de planification au niveau de la communauté, devrait mener à des propositions commerciales solides relativement aux programmes de la nouvelle Stratégie CDEA.

Le volet III du PDEA, qui appuyait les entreprises commerciales des autochtones, et les Ententes SARDA conclues avec les trois provinces de l'Ouest et les deux territoires, ont également été évalués en 1989-1990. On s'est inspiré des conclusions de ces évaluations pour élaborer les nouveaux programmes de la Stratégie CDEA approuvée par le Cabinet au mois de mai 1989. En approuvant ces nouveaux programmes, le Conseil du Trésor a ordonné l'élaboration d'une grille d'évaluation dans les 18 mois suivant le début des programmes.

Section II

Analyse par activité

A. Développement régional au Québec et en Ontario

Introduction

Bien que les organisations responsables du développement régional au Québec et en Ontario partagent le même objectif, chacune a sa structure et ses ressources propres, et les priorités et les stratégies qu'elles poursuivent sont axées sur les conditions économiques de leur province respective.

Objectif

Coordonner, appuyer et promouvoir le développement économique régional au Québec et en Ontario.

Description

L'activité comprend les aspects suivants :

- définir la stratégie fédérale de développement économique régional dans la province;
- créer et exécuter les programmes industriels régionaux et les programmes destinés aux petites entreprises ainsi que les initiatives subventionnées;
- coordonner l'ensemble de l'effort de développement régional fédéral au Québec et en Ontario;
- défendre les intérêts du Québec et de l'Ontario au moment de la prise de décisions de caractère national;
- assurer la liaison avec les gouvernements du Québec et de l'Ontario, y compris la négociation de nouvelles initiatives dans le cadre des Ententes de développement économique et régional (EDER);
- suivre et analyser l'évolution des deux économies provinciales.

Au Québec, l'activité se compose de deux centres de responsabilité qui relèvent de la compétence du sous-ministre délégué. En Ontario, l'activité est appuyée par deux secteurs de responsabilité relevant de la compétence d'un sous-ministre adjoint.

Développement régional au Québec

L'administration centrale de l'organisation chargée du développement régional au Québec est établie à Montréal, sous la direction du sous-ministre délégué dont relèvent deux sous-groupes organisationnels.

Administration des programmes : ce centre de responsabilité, que dirige un sous-ministre adjoint, est chargé d'élaborer les modalités des programmes et de négocier certains programmes spécifiques avec la province; d'étudier les demandes de contributions provenant de la clientèle; d'administrer les programmes et de faciliter l'accès de la clientèle aux programmes et aux services à l'entreprise offerts par le Ministère. Outre son bureau de Montréal, l'organisme a des bureaux dans huit villes et régions du Québec (quatre dans les régions de ressources et quatre dans les régions centrales). Ces bureaux s'occupent surtout de mettre en oeuvre les programmes et de faciliter l'accès de la clientèle à ces programmes.

Politiques et liaison : ce centre de responsabilité effectue des analyses économiques; élabore les politiques et les cadres des programmes, et en fait l'évaluation; suit l'évolution de l'économie du Québec; élabore les stratégies de négociation des ententes avec le Québec et coordonne ces négociations; fournit les services de secrétariat au comité de gestion de la nouvelle Entente auxiliaire sur le développement économique des régions du Québec; coordonne les activités dans le cadre de l'EDER; et défend, auprès des ministères sectoriels, des organismes centraux et des agences de développement régional, les intérêts du Québec au moment de l'élaboration des politiques fédérales en matière de développement régional. La liaison entre l'organisation et les ministères fédéraux est assurée par son bureau de la capitale nationale.

Développement régional en Ontario

L'organisation chargée du développement régional en Ontario, qui relève d'un sous-ministre adjoint du Ministère, se compose de deux centres de responsabilité : le premier, pour l'ensemble de l'Ontario, est un groupe responsable des politiques et de la liaison, établi dans la région de la capitale nationale; et l'autre, pour le nord de l'Ontario, est le Secrétariat FEDNOR établi à Sault-Ste-Marie.

Administration centrale : les activités du personnel de l'administration centrale touchent l'ensemble de la province et comprennent l'élaboration et la coordination des politiques; la défense des intérêts de l'Ontario; la liaison; l'analyse de l'économie régionale à l'échelle macro-économique; le soutien technique et administratif; et l'élaboration, l'analyse et l'évaluation des programmes.

Secrétariat FEDNOR : les activités du Secrétariat sont concentrées dans le nord de l'Ontario. Le Secrétariat est responsable de l'analyse de l'économie régionale à l'échelle micro-économique; de la gestion, de la mise en oeuvre et de la coordination des programmes; des initiatives régionales spéciales; des communications et de la prestation de services au Conseil consultatif FEDNOR.

Sommaire des ressources

L'activité Développement régional au Québec et en Ontario compte pour environ 72 % des dépenses totales du Programme et 72 % des années-personnes pour 1990-1991.

Tableau 4 : Sommaire des ressources par activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1990-1991**	Prévu 1989-1990	Réel 1988-1989
Développement régional : Québec	**186 860**	200 931	149 324
Développement régional : Ontario	**14 765**	10 770	4 680
Total	**201 625**	211 701	154 004
Années-personnes du développement régional : Québec	**212**	200	223
Années-personnes du développement régional : Ontario	**20**	15	13
Total des années-personnes	**232**	215	236

Environ 12 % du budget de Développement régional au Québec et en Ontario en 1990-1991 représente les salaires et les autres coûts de fonctionnement tandis que 88 % est consacré aux subventions et contributions.

Données sur le rendement et justification des ressources

Développement régional au Québec

Le rendement de l'activité au Québec sera évalué en fonction des critères suivants :

- la prestation d'un appui au ministre et, de façon générale, au gouvernement fédéral, par des informations et des appréciations justes et dans les délais requis, y compris l'élaboration de politiques, des analyses économiques, l'analyse des politiques émanant des autres ministères et la liaison avec d'autres organismes au Canada et à l'étranger;

- la mise à la disposition de l'entreprise québécoise de programmes fédéraux, unilatéraux ou conjoints, aptes à la rendre plus compétitive;

- la négociation avec la province d'ententes au sujet des nouveaux fonds de développement régional ainsi que des fonds alloués en vertu du Protocole d'entente;

- la consultation des intervenants dans les régions, par le truchement des comités de consultation et la mise en oeuvre des programmes d'aide en vigueur;

- la réduction des disparités entre les régions du Québec et entre le Québec et les autres régions du Canada.

Développement régional en Ontario

Le rendement de l'activité en Ontario sera évalué en fonction des critères suivants :

- une coordination fédérale des initiatives de développement régional dans le nord de l'Ontario avec d'autres ministères et organismes actifs dans la région;

- la défense des intérêts des entreprises du nord de l'Ontario dans le processus d'achat du gouvernement fédéral;

- l'harmonisation des activités fédérales-provinciales dans le nord de l'Ontario;

- la négociation d'une nouvelle Entente auxiliaire sur le développement régional dans le nord de l'Ontario;

- la mise en oeuvre effective et efficace des programmes FEDNOR d'aide aux entreprises;

- l'accélération du lancement de nouvelles entreprises et de l'expansion des entreprises existantes, la viabilité à plus longue échéance des entreprises, le perfectionnement des compétences en entrepreneurship et en gestion, et de meilleures possibilités pour le nord de l'Ontario;

- des consultations continues avec les autres intervenants dans tout le nord de l'Ontario, c'est-à-dire le secteur privé, les dirigeants communautaires, les autorités municipales et provinciales, les autres ministères fédéraux, etc.;

- des initiatives spéciales adaptées à des conditions économiques changeantes dans les régions défavorisées comme celle de Timiskaming.

B. Programmes économiques des autochtones

Objectif

Les Programmes économiques des autochtones visent à aider les autochtones (Indiens inscrits et non inscrits, Métis et Inuit) de toutes les régions du Canada à réaliser leur potentiel économique.

Description

La Stratégie CDEA favorise l'autonomie économique des autochtones en les aidant à gérer efficacement leurs propres entreprises, à mettre sur pied leurs propres institutions financières, à acquérir de la formation en vue d'un emploi et à développer leurs compétences, ce qui leur permet de trouver des emplois durables et de profiter de débouchés commerciaux.

Le Ministère est chargé de l'exécution de quatre volets importants de la stratégie CDEA.

- Le volet Développement des entreprises poursuit avec plus d'efficacité les composantes de divers programmes gouvernementaux antérieurs qui avaient pour but de faciliter la création ou l'expansion d'entreprises autochtones;

- le volet Entreprises en participation aide les entreprises autochtones à créer des liens nouveaux et profitables avec d'autres sociétés actives dans les grands secteurs économiques, favorisant ainsi le transfert, au profit de la population autochtone, de compétences dans les domaines de la gestion, de la technique et du commerce;

- le volet Sociétés de financement appuie et renforce le réseau d'établissements financiers autonomes autochtones déjà en place dans le pays grâce aux efforts concertés du programme PDEA du Ministère et du Programme de développement des collectivités d'EIC;

- le volet Recherche et promotion, dont la mise en application relève du Ministère, d'AINC et d'EIC, assure la gestion efficace de la nouvelle stratégie et la coordination du programme, effectue des recherches et des analyses de politiques, et appuie des projets de recherche et d'étude. De plus, il défendra efficacement les intérêts des entreprises autochtones au sein du gouvernement fédéral et dans tous les secteurs de l'économie canadienne. Le Programme de recherche et promotion financera également les initiatives éducatives qui favorisent le développement d'activités d'entrepreneurship.

Le sous-ministre adjoint, Programmes économiques des autochtones, sous les ordres du sous-ministre, est chargé de l'administration des quatre volets du programme d'ISTC dans le cadre de la Stratégie canadienne de développement économique des autochtones (CDEA). L'organisation du programme comprend un quartier général et cinq bureaux principaux. Cinq bureaux auxiliaires ont également été créés afin de faciliter l'accès de la clientèle aux programmes.

Le quartier général est chargé de l'élaboration des politiques, des communications, de la coordination générale des programmes et de l'administration des volets suivants du programme : développement des entreprises, entreprises en participation, sociétés de financement, et recherche et promotion.

Les Programmes économiques des antochtones sont chargés de l'exécution des programmes Développement d'entreprises et Entreprises en participation, dans les villes de Vancouver, Edmonton, Calgary, Saskatoon, Regina, Whitehorse, Yellowknife, Toronto, Montréal et Halifax.

Les conseils de programme créés à l'échelle nationale et régionale (pour l'Est et l'Ouest) constituent un élément important de ces activities. Composés principalement de gens d'affaires d'origine autochtone, ces conseiis joueront un rôle clé non seulement dans l'approbation des projets individuels, mais aussi dans l'élaboration de lignes directrices relativement aux projets, et dans la promotion d'une communauté d'entreprises autochtones.

Sommaire des ressources

En 1990-1991, l'activité Programmes économiques des autochtones représente environ 28 % de l'ensemble des dépenses et 28 % des années-personnes du Programme.

Tableau 5 : Sommaire des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1990-1991**	Prévu 1989-1990	Réel 1988-1989
Total - Développement économique des autochtones	**78 771**	87 574	68 752
Total	**78 771**	87 574	68 752
Années-personnes	**90**	80	60

Environ 15 % du budget pour 1990-91 des Programmes économiques des antochtones est consacré à la rémunération et autres dépenses de fonctionnement, et 85 % aux subventions et contributions.

Données sur le rendement et justification des ressources

Le rendement de l'activité Programmes économiques des autochtones sera évalué selon la mesure dans laquelle les autochtones réussiront à atteindre leur autonomie économique, soit les facteurs suivants :

- une participation accrue à l'économie nationale;
- l'accès aux emplois, de même qu'à la propriété et à la gestion d'entreprises commerciales;
- une activité accrue dans le milieu canadien des investissements et des affaires;
- une participation accrue à l'élaboration et à la mise en oeuvre de programmes de développement économique;

- l'accès entier à toutes les initiatives de développement économique du fédéral et des provinces.

Section III

Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme

1. Besoins financiers par article

Tableau 6 : Détails des besoins financiers par article

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1990-1991	Prévu 1989-1990	Réel 1988-1989
Personnel			
Traitements et salaires	17 706	15 581	14 809
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 714	2 223	2 304
	20 420	17 804	17 113
Biens et services			
Transports et communications	2 228	1 616	1 457
Information	5 080	3 683	3 321
Services professionnels et spéciaux	5 163	3 743	3 376
Location	388	281	253
Achat de services de réparation et d'entretien	277	201	181
Services publics, fournitures et approvisionnement	498	361	326
Autres subventions et paiements	207	151	136
	13 841	10 036	9 050
Total des dépenses de fonctionnement	34 261	27 840	26 163
Capital	154	308	780
Paiements de transfert	245 981	271 127	195 813
Total des dépenses budgétaires	280 396	299 275	222 756
Non budgétaires (prêts et dotations en capital)	—	—	—
Total des dépenses	280 396	299 275	222 756

2. Besoins en personnel

Tableau 7 : Détails des besoins en personnel

	Années-personnes* contrôlées par le C.T.			Échelle des traitements actuelle 1990-1991	Provision pour le traitement annuel moyen
	Budget 90-91	Prévue 89-90	Réel 88-89		
Gestion					
Gouverneur en conseil et direction	13	12	12	59 000 - 132 700	88 267
Gestion supérieure	21	19	19	57 500 - 70 800	72 534
Scientifique et professionnelle					
Économique, sociologie et statistique	11	10	10	16 751 - 75 800	62 035
Administration et service extérieur					
Services administratifs	17	16	15	16 702 - 69 615	40 056
Gestion des systèmes informatiques	5	4	5	22 310 - 73 032	48 314
Gestion des finances	6	5	5	16 200 - 63 422	51 017
Services d'information	16	15	15	16 367 - 64 300	50 290
Administration de programmes	1	1	1	16 702 - 69 615	
Commerce	124	114	114	17 334 - 71 535	62 327
Technique					
Soutien des sciences sociales	3	3	3	15 415 - 70 474	39 830
Soutien administratif					
Commis aux écritures et aux règlements	54	49	50	15 778 - 38 728	28 474
Secrétariat, sténographie et dactylographie	51	47	47	15 637 - 38 975	28 116
	322	295	296		

* L'expression "années-personnes" désigne l'emploi d'une personne pendant une année complète ou l'équivalent (par exemple, l'emploi de trois personnes pendant quatre mois chacune). Une année-personne peut viser les employés rémunérés au tarif des heures normales (au Canada ou à l'étranger), permanents ou non, à temps plein ou partiel, saisonniers, nommés pour une période déterminée ou occasionnels et les autres types d'employés.

Les années-personnes contrôlées sont assujetties au contrôle du Conseil du Trésor. A quelques exceptions près, le Conseil du Trésor contrôle directement le nombre d'années-personnes des ministères et organismes énumérés à l'annexe I des parties I et II de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique. Le Conseil du Trésor ne contrôle pas les années-personnes concernant le personnel des ministres nommé en vertu de l'article 39 de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique et toutes les nominations faites en vertu d'un décret. En outre, les années-personnes de certains ministères et organismes peuvent être exemptées du contrôle du Conseil du Trésor. Dans la partie II du Budget des dépenses, les années-personnes contrôlées sont identifiées comme années-personnes "autorisées".

Les "autres" années-personnes ne sont pas assujetties au contrôle du Conseil du Trésor mais sont divulguées à la partie III du Budget des dépenses dans un tableau comparatif avec les années précédentes, à l'appui des dépenses en personnel requises énoncées dans le Budget des dépenses.

Nota : Les colonnes concernant les années-personnes montrent la répartition prévue des années-personnes du programme, contrôlées ou non, par groupe professionnel. La colonne concernant l'échelle des traitements actuelle indique les échelles salariales par groupe professionnel en vigueur le 1er octobre 1989. La colonne visant l'échelle des traitements indique les coûts salariaux estimatifs de base, y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations d'échelon annuelles, les promotions et la rémunération au mérite, divisés par le nombre d'années-personnes du groupe. Les modifications apportées à la répartition des éléments utilisés pour le calcul peuvent influer sur la comparaison des moyennes entre les années.

3. Besoins en années-personnes

Tableau 8 : Besoins en années-personnes par activité

	Budget des dépenses 1990-1991	Prévu 1989-1990	Réel 1988-1989
Développement régional :			
Québec	212	200	223
Ontario	20	15	13
	232	215	236
Développement économique des autochtones	90	80	60
	322	295	296

4. Dépenses en capital

Le tableau 9 présente les dépenses en capital de 1988-1989 à 1990-1991.

Tableau 9 : Répartation des dépenses en capital

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1990-1991	Prévu 1989-1990	Réel 1988-1989
Construction et acquisition de machines et d'équipement	154	308	780

5. Paiements de transfert

Tableau 10 : Détails des subventions et contributions

(en dollars)	Budget des dépenses 1990-1991	Prévu 1989-1990	Réel 1988-1989
Subventions			
Subventions en vertu du Programme de développement économique des autochtones	1 000 000	1 000 000	873 040
Subventions à la Société de promotion socio-économique et de consultation de l'Est de Montréal	50 000	100 000	—
Subvention en vertu du Programme spécial pour la région de Laprade	—	—	8 000 000
Subvention en vertu du Programme spécial pour la région de Thetford Mines	—	—	1 000 000
Total des subventions	1 050 000	1 100 000	9 873 040
Contributions			
Contributions en vertu de la Loi sur le développement industriel et régional et pour les engagements en vigueur en vertu de programmes antérieurs abolis	96 010 000	88 973 000	103 488 000
Contributions aux termes des ententes auxiliaires conclues en vertu des ententes de développement économique et régional et des ententes-cadres de développement avec les provinces	224 000	1 763 000	86 000
Contributions en vertu du plan de développement de l'Est du Québec	319 000	1 023 000	943 657
Contributions en vertu du Programme spécial pour la région de Laprade	13 900 000	25 799 000	9 764 029
Contributions en vertu du Programme Entreprise Atlantique	1 583 000	1 157 000	462 000
Contribution à la Société en commandite pour la création d'entreprises	—	238 000	1 269 302
Contributions en vertu du Programme de développement du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie	313 000	7 389 000	4 030 381

Contributions en vertu du Fonds du développement du Nord de l'Ontario	11 496 000	7 962 000	2 856 905
Contributions en vertu du Programme spécial pour la région de Thetford Mines	400 000	1 787 000	298 726
Contributions au Centre d'initiative technologique de Montréal	530 000	300 000	—
Contribution à Tricot Domino	—	—	24 243
Contributions au renforcement de la productivité manufacturière	16 400 000	8 991 000	—
Contributions au Programme d'expansion des entreprises	12 900 000	7 111 000	—
Contributions au Programme de relance industrielle pour l'Est de Montréal	10 920 000	5 080 000	—
Contributions au Parc technologique	200 000	312 000	—
Contributions au Centre d'arbitrage commerciale	25 000	25 000	125 000
Contributions à l'infrastructure industrielle de Matane	8 400 000	11 800 000	2 138 733
Contributions à Promotion industrielle de Dolbeau inc.	21 000	185 000	—
Contributions au Centre des plastiques de Bellechasse inc.	90 000	268 000	—
Contribution au Consortium Allouette	—	20 000 000	—
Contribution à la municipalité de Sept-Iles	5 100 000	—	—
Contributions au Centre de Création d'entreprises d'Alma inc.	—	332 000	500 000
Contributions en vertu du Programme de développement économique des autochtones	66 100 000	79 032 000	59 953 399
Total des contributions	**244 931 000**	270 027 000	185 940 375
Total des paiements de transfert	**245 981 000**	271 127 000	195 813 415

6. Recettes

Les recettes du Programme sont versées au Fonds du revenu consolidé.

Tableau 11 : Recettes par type

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1990-1991	Prévu 1989-1990	Réel 1988-1989
Revenus de placement	212	224	38
Remboursement des dépenses de l'année précédente	7 531	7 500	7 147
Services et frais	99	96	92
Autres recettes non fiscales	35	34	117
Total du Programme	7 877	7 854	7 394

7. Coût net du Programme

Le tableau 12 présente le coût total du Programme. Les autres coûts indiqués se composent des frais d'utilisation des locaux fournis par Travaux publics Canada et des services divers fournis gratuitement par d'autres ministères.

Tableau 12 : Coût estimatif du Programme pour 1990-1991
(en milliers de dollars)

Dépenses du programme 1990-1991	Plus (1) autres coûts	Coût total du Programme	Moins (2) recettes	Coût net estimatif du Programme	
				1990-1991	1989-1990
280 396	3 235	283 631	7 877	**275 754**	291 421

(1) Voir le tableau 13 pour les détails.
(2) Voir le tableau 11 pour les détails.

Le tableau 13 donne une ventilation des services offerts gratuitement par d'autres ministères.

Tableau 13 : Services reçus sans frais d'autres ministères

(en milliers de dollars)	1990-1991 Montant
Travaux publics - locaux	2 595
Approvisionnements et Services - comptabilité et émission de chèques	32
Conseil du Trésor - primes et frais d'assurance	570
Travail - rémunération des salariés	38
	3 235

B. Description des programmes d'aide financière

Programme d'expansion des entreprises (régions de ressources du Québec)

Une somme totale de 100 millions de dollars a été autorisée pour le programme. Le Programme d'expansion des entreprises a été mis sur pied dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions du Québec. Le programme comprend deux volets : celui de l'industrie et celui du tourisme. Il est administré au Québec par les bureaux de développement régional. Les demandes doivent être reçues au plus tard le 31 mars 1993.

- **Industrie**

  Ce volet du programme a pour but de développer l'esprit d'entreprise en encourageant la création, l'expansion et la modernisation d'entreprises, particulièrement les petites et moyennes entreprises; d'augmenter la compétitivité des entreprises existantes en améliorant la productivité et en favorisant le développement technologique et l'adaptation aux conditions économiques changeantes; et d'encourager la diversification de l'infrastructure industrielle dans les régions de ressources du Québec.

  Des contributions peuvent être versées aux candidats admissibles, le plus souvent des entreprises commerciales et parfois des entreprises non commerciales. Les activités suivantes sont admissibles : l'engagement d'un consultant pour une étude (plan d'entreprise, plan de commercialisation, étude de marché, étude de faisabilité, amélioration de la productivité); la mise sur pied d'une nouvelle installation ou l'expansion ou la modernisation d'une installation existante dans divers secteurs; la mise sur pied de services communs (achats, information, communications, commercialisation, distribution, etc.); la recherche de marchés, de débouchés commerciaux et de nouvelles technologies; et l'expansion d'entreprises (étude des possibilités d'investissements, services spécialisés, etc.).

- **Tourisme**

  Ce volet du programme vise à promouvoir et à consolider l'industrie touristique dans les régions de ressources du Québec.
  Des contributions peuvent être versées aux candidats admissibles, le plus souvent des entreprises commerciales et parfois des entreprises non commerciales. Les activités suivantes sont admissibles : l'engagement d'un consultant pour une étude (plan d'entreprise, plan de commercialisation, étude de marché, étude de faisabilité, amélioration de la productivité, recherche de commandite);

la mise sur pied d'une nouvelle installation ou l'expansion, la modernisation ou la rénovation d'une installation existante dans des secteurs particuliers comme les locaux commerciaux, les parcs thématiques et les centres de ski; les activités d'expansion d'entreprises (étude des possibilités d'investissements, services spécialisés, etc.); la mise sur pied de services communs (achats, commercialisation, distribution, etc.); la préparation et l'organisation de manifestations touristiques.

Programme de renforcement de la productivité manufacturière (régions centrales du Québec)

Une somme totale de 100 millions de dollars a été autorisée pour le programme. Le Programme de renforcement de la productivité manufacturière a été créé dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions du Québec. Ce programme vise à renforcer l'infrastructure industrielle dans les régions du centre du Québec en encourageant la création et l'expansion d'entreprises dynamiques et à améliorer la compétitivité des entreprises par l'accroissement de la productivité et par l'introduction de nouvelles techniques. Des contributions peuvent être versées aux candidats admissibles, soit des entreprises commerciales. Les activités suivantes sont admissibles : l'engagement d'un consultant pour une étude (plan de commercialisation, amélioration de la productivité, étude de faisabilité, étude de marché, recherche de commandite); et l'acquisition de machines, d'équipement et de systèmes nouveaux utilisant les techniques de pointe dans les secteurs de la fabrication et du traitement.

Ce programme est administré par le bureau de développement régional au Québec. Les demandes doivent être reçues au plus tard le 31 mars 1993.

Contribution au Programme de relance de l'Est de Montréal

Une somme totale de 35 millions de dollars a été autorisée pour le programme. Ce programme a vu le jour à la suite du rapport du Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi de l'Est de Montréal. Il vise à renforcer l'infrastructure industrielle locale et à diversifier les activités industrielles dans le secteur de l'Est de Montréal.

Des contributions peuvent être versées aux candidats admissibles, le plus souvent des entreprises commerciales et parfois des entreprises non commerciales. Les activités suivantes sont admissibles : études et services de consultation (plan de commercialisation), projets d'innovation, établissement de services communs (achats, information, communications, distribution, recherche et développement, etc.), et études visant à promouvoir le développement économique dans le secteur désigné.

Ce programme est administré par les bureaux de développement régional au Québec. Les demandes doivent être reçues au plus tard le 31 mars 1993.

Stratégie canadienne de développement économique des autochtones (SCDEA)

L'approbation par le Cabinet de la Stratégie canadienne de développement économique des autochtones a engendré la création de deux programmes : le Programme de développement d'entreprises et d'entreprises en participation autochtones et le Programme des sociétés de financement des autochtones. Un troisième programme portant sur l'assurance-crédit est en cours de préparation.

- **Programme de développement d'entreprises, et d'entreprises en participation des autochtones**

  Ce programme vise à accroître les activités d'entreprise commerciale des autochtones du Canada afin de leur permettre d'améliorer leur autonomie économique, en leur fournissant des conseils et de l'aide financière à différentes étapes et sur plusieurs aspects du développement d'une entreprise.

  Cette aide est offerte pour l'élaboration de plans d'entreprise et d'études de faisabilité, la mise sur pied d'une nouvelle entreprise ou l'expansion ou la modernisation d'une entreprise existante, la mise au point de nouveaux produits, services ou procédés de fabrication, la mise en oeuvre d'initiatives de commercialisation, le développement d'infrastructures commerciales, l'établissement de projets pilotes, le suivi de projets, les services de consultation et la formation d'entreprises en participation.

  Le programme est mis en oeuvre par les bureaux principaux de Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal et Halifax, et par les bureaux auxiliaires de Whitehorse, Yellowknife, Edmonton et Saskatoon.

- **Programme des sociétés de financement des autochtones**

Ce programme permet aux entreprises autochtones qui ont de la difficulté à avoir accès à des sources de financement commercial classiques d'obtenir plus facilement des capitaux.

De l'aide est accordée dans toutes les régions du Canada pour l'établissement, l'expansion et la diversification de sociétés de financement autonomes qui sont sous le contrôle majoritaire d'autochtones et qui offrent des services complémentaires à ceux qui sont fournis dans le secteur financier. De l'aide est également offerte pour la mise sur pied ou l'expansion d'organismes fournissant des services de consultation à des entreprises autochtones et pour acquitter les coûts de conception, de mise sur pied et de fonctionnement liés à l'établissement d'une association nationale chargée de coordonner les activités des sociétés de financement autochtones.

Initiative fédérale de développement économique dans le nord de l'Ontario (FEDNOR)

L'Initiative FEDNOR donne de l'aide commerciale à l'économie du nord de l'Ontario par l'entremise de quatre programmes existants administrés par le Secretariat de FEDNOR. La data de tombée des demandes relatives à ces programmes est le 31 mars 1992.

- **Programme industriel de base**

  Le total des crédits autorisés est de 12 millions de dollars. L'objectif du programme est d'aider les entreprises existantes et les nouvelles entreprises du nord de l'Ontario. Il peut fournir de l'aide à la construction de nouvelles installations, à la modernisation et à l'expansion d'installations existantes, à la recherche et au développement de nouveaux produits et procédés, au développement des marchés et à la réalisation d'études de faisabilité qui appuieront les activités précédentes la fabrication et la réalisation d'études de faisabilité qui appuieront les activités précédentes. Les secteurs d'activité admissibles au Programme sont la fabrication et la réalisation d'études de faisabilité qui appuieront les activités précédents la fabrication et la tranformation, l'aquaculture, des services de réparation et d'autres services sélectionés rendus aux entreprises.

- **Programme d'aide aux petites entreprises rurales**

  Le total des crédits autorisés est de 10 millions de dollars. L'objectif du programme est d'aider les entreprises existantes et les nouvelles entreprises du nord de l'Ontario. De l'aide peut être accordée pour la construction de nouvelles installations, à la modernisation ou à l'expansion d'opérations existantes. Les secteurs d'activité admissibles au Programme sont l'exploitation forestière et la foresterie, les marinas, la fabrication et la transformation, l'aquaculture, l'entreposage, le commerce en gros, l'informatique et services apparentés, les services de génie architectural et autres services scientifiques, les industries du logement hôtelier et les services commrciaux au détail et de réparation aux autres entreprises.

- **Programme d'assurance-prêt**

  Le total des crédits autorisés est de 15 millions de dollars. Le programme est proposé comme une autre mesure incitative visant à encourager les investissements du secteur privé dans des entreprises commerciales viables. Conçu comme complément aux autres programmes d'aide financière du FEDNOR, le programme peut aider les entreprises admissibles du nord de l'Ontario à avoir accès à un financement à long terme qui leur serait autrement inaccessible. Le secteurs commerciaux admissibles sont l'aquaculture, des services agricoles et commerciaux désignés, des installations de recherche et développement commerciales, l'exploitation forestière, la fabrication et l'emballage, l'exploitation minière, l'entreposage, les installations récréatives, le logement touristique, les services alimentaires, etc.

- **Programme d'aide au tourisme**

  Le total des crédits autorisés est de 8 millions de dollars. Le Programme est conçu pour aider les opérations touristiques commerciales dans tout le nord de l'Ontario. Il peut fournir de l'aide à l'expansion et à la modernisation d'installations existantes. Les entreprises admissibles au Programme sont le logement touristique, y compris les terrains de camping, les parcs thématiques, les centres de ski et les marinas à vocation touristique et les entreprises de bateaux de plaisance.

Index

A

Accès aux marchés, 2-9, 2-16, 2-25
Accord de libre-échange (ALE), 2-9, 2-16, 2-25, 2-42
Aérospatiale, materiel de défense et retombées industrielles, 2-46, 2-52
Affaires universitaires, 2-35, 2-37
Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), 2-28, 2-31
Agence spatiale, 2-31

B

Biotechnologie, 2-30, 2-41
Bourses Canada, 2-12, 2-17, 2-27
Bureaux régionaux (ISTC), 2-58, 2-61

C

Cadre décisionnel en matière de science et de technologie, 2-13
Centres de commerce extérieur, 2-9
Centres technologiques, 2-25, 2-38
Climat d'investissement, 2-9, 2-27
Commerce (Voir accès aux marchés)
Compétitivité à l'échelle internationale, 1-2, 1-4, 1-7, 2-9, 2-16, 2-20, 2-23, 2-26, 2-39
Conseil consultatif national des sciences et de la technologie (CCNST), 1-3, 2-31, 2-35, 2-37
Conseil des ministres des sciences et de la technologie (CMST), 2-13, 2-31
Conseil national de recherches (CNR), 2-15, 2-45
Conseils de subventions, 2-13
Culture scientifique, 2-24, 2-34, 2-35, 2-37

E

Entente auxiliaire sur le développement économique des régions du Québec, 3-7, 3-11, 3-20, 3-41
Ententes de développement économique et régional (EDER), 2-79, 3-8, 3-21, 3-24
Entrepreneurship, 2-17, 2-27, 2-29, 2-40, 2-42, 2-77
Environnement, 2-31, 2-45, 2-50, 2-77
Europe 1992, 2-16

F

FEDNOR, 3-8, 3-11, 3-21, 3-25, 3-26, 3-45

H

Horizon : le monde, 2-16

I

Industrie du matériel de défense, 2-46
Industries de transformation des ressources, 2-45, 2-51
Industries des services, 2-46, 2-51
Initiatives de compétitivité sectorielle (Campagnes sectorielles), 2-29, 2-76
InnovAction, 1-3, 2-31

L

Loi sur les prêts aux petites entreprises, 2-18, 2-80

M

Matériaux industriels de pointe, 2-41
Ministère de la diversification économique de l'Ouest (MDEO), 2-28, 2-31

N

Négociations commerciales multilatérales, 2-9, 2-16, 2-25, 2-42

P

Personnel hautement qualifié, 2-9, 2-27
Petites et moyennes entreprises (PME), 2-9, 2-27, 2-42
Politique commerciale, 2-39
Politique des subventions de contre-partie, 2-13
Politique en matière de technologie, 2-39, 2-40
Politique sur la recherche extra-muros, 2-38
Priorités du Ministère, 1-7
Programme d'application des technologies de pointe dans le secteur manufacturier (PATPSM), 2-30, 2-45, 2-78
Programme de développement industriel et régional (PDIR), 2-74
Programme de mise en valeur de la technologie (PMVT), 2-25, 2-75
Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (PPIMD), 2-25, 2-46, 2-74
Programme des technologies stratégiques (PTS), 2-30, 2-75

Programme Prix Canada pour l'excellence en affaires (PCEA), 2-18
Protection civile, 2-46

R

Réseaux de centres d'excellence, 2-14, 2-31

S

Science, recherche et développement, technologie, 2-8, 2-13, 2-24
Secteur de l'automobile (Voir Transport de surface)
Services d'information sur les entreprises, 2-14, 2-26, 2-29, 2-59,
Stratégie annuelle des approvisionnements canadiens (SAAC), 2-46
Stratégie canadienne de développement économique des autochtones (SCDEA), 3-8, 3-15, 3-19, 3-21, 3-30, 3-44
Stratégie scientifique, 2-35, 2-36

T

Technologie de l'information, 2-45, 2-50
Tourisme, 2-17, 2-26, 2-28, 2-47, 2-53
Transport de surface, 2-45, 2-49

U

Usine de Kaons, 2-15